BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 18 MARS 1960

PRIX: SEPT CENTS

On veut mettre Dieu à la porte des écoles manitobaines

(Editorial)

Dans un court éditorial en date du 12 mars, le **Free Press** de Winnipeg a déclaré, au sujet de l'aide aux écoles privées, qu'il croit en la liberté religieuse absolue, pour toutes les religions, et que, pour garantir cette liberté, il croit à la séparation de l'église et de l'état au sens le plus absolu.

Il est intéressant de constater comment la rédaction de ce journal est passée par plusieurs étapes avant de révéler cette attitude d'esprit dans toute sa nudité. Il y fut question de conserver une tradition établie en 1890, d'éviter une augmentation non-nécessaire de frais scolaires, de promouvoir l'uniformité civique dans la province, d'empêcher la fragmentation et la prolifération scolaires, mais, enfin, à mesure que ces propositions tombèrent devant l'analyse logique, il fallut descendre au fond du débat et dévoiler la source de l'opposition, à savoir, la négation de la présence de Dieu dans la vie publique et, par conséquent, dans les écoles publiques.

Il est vrai que le journal parle de la séparation de l'église et de l'état, mais, dans la situation actuelle au Manitoba, il est évident que la religion s'exprime sous forme d'une église ou de l'autre et que, par conséquent, rejeter toutes ces formes de croyances équivaut en pratique au rejet de la religion elle-même. Ce journal n'est pas anti-catholique, il est anti-religieux.

Le **Free Press**, il est à remarquer, fait acte de foi en la séparation dans toutes les affaires publiques et il en conclut que les écoles du gouvernement doivent être entièrement sécularisées, comme si l'état seul avait le droit de déterminer les buts et les modalités de l'instruction qui se donne dans les écoles subventionnées par l'état, comme si, en un mot, les enfants qui doivent fréquenter les écoles de l'état, si leurs parents n'ont pas les moyens de les faire instruire autrement, doivent nécessairement être englobés dans une formation exclusivement sécularisée. L'état sécularisé prendra possession à sa manière des enfants qui fréquentent ses écoles.

Déclaration apte à faire réfléchir les chrétiens non-catholiques qui persistent à croire que les écoles publiques continueront à exercer une influence chrétienne sur la foi et les moeurs des enfants qui les fréquentent. Au contraire, quand on n'y étudie pas la religion formellement, quand on ne la manifeste pas par la prière pendant l'étude, quand on n'y trouve pas le fondement stable et inspirateur d'une vie étudiante, morale et dévouée, quand on ne fait pas le lien entre les autres connaissances et celle de Dieu, il en résulte une âme atrophiée, asséchée, ou bien un esprit qui se réfugie dans un vague code pratique de conduite décente et d'idéal superficiel. Pas de place là-dedans pour un Dieu incarné.

Il est peut-être utile de souligner comment cette théorie de l'état et de l'école vient en conflit direct avec la doctrine et la discipline catholiques. Toute la mentalité catholique, qui considère Dieu comme le commencement et la fin de la vie humaine et chrétienne, est en contradiction avec cette conception sécularisée et c'est au nom de la liberté religieuse que les catholiques veulent leurs propres écoles où le programme du gouvernement sera harmonisé avec les exigences de leur foi et c'est également au nom de la liberté religieuse que les catholiques demandent la possibilité d'insérer dans le programme scolaire au moins un peu d'enseignement religieux pour contrebalancer la journée sans Dieu.

Et enfin, c'est également au nom de la liberté religieuse qu'on demandera à l'état de ne pas limiter l'usage des fonds scolaires aux institutions non-religieuses et même anti-religieuses, dans un régime de fréquentation obligatoire qui impose aux parents catholiques et à ceux qui partagent leurs inquiétudes, la construction et le contrôle d'écoles, autres que celles qui dépendent directement de l'autorité publique.

Que le gouvernement paye au moins cette partie de l'enseignement dans les écoles privées et paroissiales qui n'est pas strictement religieuse, mettant ainsi ces écoles sur le même pied que les soi-disant écoles publiques, et cessant ainsi d'exercer une discrimination injuste contre les écoles qui répondent aux croyances les plus sacrées des parents.

Et que tous ceux qui croient sincèrement au rôle central de Dieu dans la vie humaine, publique aussi bien que privée, soient au moins aussi fermes et aussi habiles au service de cette cause que ceux qui essaient à l'heure actuelle de Lui arracher les quelques "privilèges" de l'Acte scolaire et de Le mettre à la porte des écoles du Manitoba.

Concours des jeunes

"Mon Violon d'Ingres"

Faire des gâteaux

Voici la composition du 1er gagnant du concours des jeunes, des grades 5 à 8; les autres compositions seront publiées dans la page des jeunes la semaine prochaine.

Mon passe-temps préféré c'est de faire des gâteaux. Plus jeune, j'aidais maman à brasser les gâteaux, mais pas maintenant, non, je les fais moi-même et toute seule. Je trouve que c'est beaucoup plus intéressant et plaisant. Mais maman vient voir dans la cuisine comment je m'arrange. Ce que j'aime surtout c'est quand maman et moi, nous cuisons ensemble; j'essaie de faire mon gâteau plus riche et meilleur que le sien, mais elle gagne toujours. Il faut l'admettre, elle en a fait longtemps avant moi, certain! Mon père m'encourage en me disant: "Si tu continues, tu vas les faire meilleurs que ceux de ta mère." J'aime que maman m'explique ce que je ne comprends pas dans les recettes et qu'elle me fasse connaître des petits trucs pour mieux réussir.

Un jour mon amie et moi, nous nous sommes mises ensemble pour faire des gâteaux. Elle me dit qu'elle avait apporté de la couleur pour mettre dans le glaçage. Quand nos gâteaux furent finis, nous nous sommes mises à les glacer et chacune mettait de la couleur à son goût. Vous auriez dû voir nos gâteaux après! Mon Dieu! qu'ils étaient drôles! Ils avaient toutes les couleurs que vous pouvez imaginer. Cela avait l'air d'un barbouillage, mais les gâteaux étaient bons.

Je n'avais que neuf ans, quand un jour, je pensai faire une surprise à maman, un beau gâteau! Je n'avais même pas suivi une recette! J'ai mis de la farine, deux oeufs dont j'ai échappé des parties d'écailles, de l'eau, deux tasses de lait, de la cannelle, du coco, du sel, du sucre, de la crème et de la graisse. J'ai mélangé cela, puis je l'ai mis dans le fourneau. Après trois-quarts d'heure j'ai sorti du fourneau une assiette de pâte qui n'avait pas levé, et qui était à moitié cuite et brûlée!

J'avais honte, bien honte, mais ça ne m'a pas ôté le goût d'en faire encore.

Etre cuisinière ça donne des soucis des fois, mais c'est bien plaisant!

Jeannette ARCAND,
grade VII, St-Charles, Man.

Le Rérérendissime Père Dom Gertken est décédé

MUENSTER, Sask. (CCC) — Le Révérendissime Père Dom Séverin Gertken, O.S.B., abbé de St-Pierre de Muenster, en Saskatchewan, est décédé subitement, le 11 mars, à l'âge de 78 ans. Il a été trouvé mort sur sa chaise dans son bureau.

Le Révérendissime Père était né à Richmond, au Minnesota, le 26 juillet 1881. Il avait prononcé ses voeux chez les Bénédictins, le 11 juillet 1902, et avait été ordonné prêtre le 29 juin 1907. Il était abbé de St-Pierre de Muenster depuis le 4 mai 1927.

Le défunt faisait partie d'une famille assez extraordinaire. Ses trois frères, aujourd'hui décédés, étaient tous bénédictins; deux étaient prêtres et l'autre, diacre. Et des huit soeurs qui lui survivent, sept sont bénédictines.

Une messe pontificale de Requiem a été célébrée le 15 mars à l'église St-Pierre de Muenster par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill. Le sermon a été prêché par Son Exc. Mgr P. F. Pocock.



M. Raynald Labossière, de St-Léon, sera l'un des trois présidents de la Conférence interprovinciale de gérants de coopératives qui aura lieu à Winnipeg du 22 au 24 mars.

Fêtes en l'honneur du Consul de France

Depuis que M. le comte Serge de Fleury a annoncé sa décision de quitter son poste de consul de France à Winnipeg, ses nombreux amis du Manitoba ne cessent de lui manifester leur affection et leur admiration. Ils ont tellement apprécié sa façon de représenter la France dans tous les milieux du Manitoba, qu'ils tiennent aujourd'hui à le recevoir et à lui dire "merci".

C'est ainsi que mercredi midi, au Club Manitoba, un groupe d'éminents avocats de la capitale, MM. Drummond-Hay, Vaughan Baird et Bennest avaient invité l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, le général Montague, l'hon. juge Alfred Monnin, M. Derek Bedson, secrétaire du cabinet provincial, S. H. le juge Alexandre Bernier, les RR. PP. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, et Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, MM. J. A. Richardson, Roland Couture, Léo Rémillard, John R. Morgan, à un imposant dîner en l'honneur de M. le consul, dans la "Salle de Chêne".

A la fin du repas, MM. Drummond-Hay et Baird exprimèrent au consul les sentiments de tous et chacun à son endroit, grande admiration pour son travail au Manitoba, meilleur amour pour la France et sa culture grâce à lui, regret de le voir partir. "Puissiez-vous, dit M. Baird, turluter constamment la fameuse chanson: J'ai deux amours, le Canada et mon pays!"

M. le comte Serge de Fleury sut répondre avec émotion et gentillesse à ces voeux de ses amis et leur promettre de revenir les voir ici au Manitoba.

On sait que le programme des réceptions amicales se continuera jusqu'au départ de M. de Fleury: c'est ainsi, par exemple, que l'hon. Duff Roblin, premier ministre, le recevra vendredi. Et les amis de Saskatchewan, à Regina et Saskatoon, ont hâte de pouvoir à leur tour offrir à M. le consul le témoignage de leur propre amitié et admiration.

La semaine prochaine, M. de Fleury révélera à nos lecteurs quelques-uns de ses meilleurs souvenirs de ses dix années dans l'Ouest canadien.

Le cardinal Cushing fait un don de $200,000 à Coady

ANTIGONISH, N.-E. (CCC) — Son Em. le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, a remis à l'Institut international Coady un don de $200,000. Cette somme devra être consacrée à la construction d'une résidence pour les prêtres qui fréquenteront l'Institut.

Succès impressionnant de "La Part-à-Dieu"

La croisade de la "Part-à-Dieu" dans l'archidiocèse de St-Boniface connait un succès impressionnant. Cela ressort de deux réunions diocésaines qui ont eu lieu, depuis une semaine, le 6 mars pour la section anglaise et le 14 mars pour la section française. A cause de l'imprécision de certains chiffres, les organisateurs tiennent à ne pas annoncer de résultats officiels immédiatement, mais l'on peut dire que l'objectif de plus d'un million et demi en déclarations d'intention a été dépassé avec une marge satisfaisante. Il en va de même à chaque poste de la distribution des besoins, paroissial, diocésain, scolaire et universel. La phase intensive étant ainsi achevée, il reste à organiser la phase de persévérance.

La célébration de la victoire et le lancement de l'organisation permanente ont été justement les buts des deux dîners diocésains qui ont réuni quelque 400 convives, représentants de leurs paroisses respectives. Dans les deux cas, les doyens du clergé de chaque district ont présenté à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux des certificats portant le total des déclarations d'intention pour fins diocésaines, pour chaque paroisse et pour chaque doyenné. Ce sont ces chiffres détaillés qui demeurent du domaine privée, temporairement.

Invités d'honneur

A la réunion de mercredi soir, 18 mars, qui eut lieu dans l'Auditorium Notre-Dame de St-Boniface, environ 200 convives ont participé d'abord à un succulent repas préparé par les cuisines Pelland. A la table d'honneur l'on remarquait, de gauche à droite, MM. Brunelle Léveillé, François Muller, Joseph Deroche, le R. P. G. Jolicoeur, S.J., l'abbé C. Empson, Joseph Guay, Laurent Desjardins, Edmond Préfontaine, M. E. Gagnon, P.S.S., Mgr J. Robert, l'hon. juge Alfred Monnin, Mgr Baudoux, S. H. le maire J. G. Van Belleghem, Mgr Charles Desorcy, MM. J. Boux, le R. F. J. Bruns, M. le magistrat H. Lacerte, le R. P. P. Gorieu, MM. Léo Rémillard, l'abbé R. DeRoo, Me Armand Dureault, l'abbé G. Damphouse et Pierre Prévost. M. Léveillé, maître de cérémonies, s'acquitta de sa tâche, comme d'habitude, avec expédition et humour, en français, latin et grec. M. le maire a porté le toast à la Reine.

Orateurs

Il y eut onze orateurs qui ont traité en général et en détail des buts temporels et spirituels de la croisade, des résultats réalisés, du programme de parachèvement et surtout de l'esprit coopératif et catholique qui englobe tout cet effort. Les orateurs furent M. Deroche (objectifs temporels), M. Gagnon (le Grand Séminaire), Frère Bruns (high school anglais), Me Dureault (Le Collège), M. Rémillard (objectifs spirituels), M. Muller (Maison des Retraites), Mgr Robert (le "palais" archiépiscopal), M. Prévost (parachèvement) et Mgr Baudoux (conclusions, prière, bénédiction).

Voici des extraits de ces discours, nécessairement abrégés:

M. Deroche: Il faut reprendre le temps perdu. Les temps ont changé. Soyons solidaires. Besoins diocésains: $850,000.

M. Gagnon, P.S.S.: Pas agrandir le séminaire mais lui assurer une existence efficace, des logements convenables et des quartiers pour les services domestiques. Vous avez besoin de prêtres. Un édifice convenable démontrera aux jeunes l'estime des fidèles pour le sacerdoce. Vous avez des besoins, mais d'autres ne le savent pas. Etonnement des Québécois quand ils ont constaté le délabrement de leur Grand Séminaire.

Frère Bruns: Les trois paroisses ont de plus en plus d'élèves qui fréquentent les écoles secondaires publiques. La solution, une école conjointe, co-institutionnelle, hautement cotée, foncièrement catholique.

Me Dureault: Le Collège doit fournir nos chefs de file, et il souffre de vieillesse avec ses salles temporaires d'il y a quarante ans, qui font pitié en comparaison des édifices modernes d'autres collèges confessionnels de l'Université.

M. Rémillard: Qui ne donne rien à Dieu, n'en recevra rien. Faire pencher la balance de votre côté, de l'autre côté. Les sacrifices sont de bons placements. Agir comme on aimera l'avoir fait à notre dernière heure.

M. Muller: Les propagandistes des retraites fermées ont si bien réussi qu'il faut agrandir pour pouvoir accommoder 54 personnes à la fois. La construction à St-Norbert, financée par des placements à 5 pour cent bénéficiera de $100,000 de la croisade et d'un don de $60,000 des Oblats.

Mgr Robert: Le "palais" archiépiscopal a un besoin urgent de brochage, chauffage, plomberie, fenêtres et toiture à neuf. Venez voir.

Juge Monnin: le laïc doit croire, pratiquer sa religion, fréquenter les sacrements, prendre part aux activités paroissiales. Il doit gagner sa vie, faire son chemin, éduquer ses enfants, sortir son épouse de temps en temps et participer aux associations professionnelles, civiques, etc. Possédant des ressources financières, il doit libérer les prêtres des soucis temporels de l'église par la Part-à-Dieu. Connaissant les besoins, on se plaindra un peu moins, on agira moins comme tampon de caoutchouc et on adoptera les moyens modernes d'organiser les finances.

M. Boux a lu les totaux des déclarations d'intention par doyennés et paroisses.

M. Prévost: la phase intensive est achevée. Il faut maintenant voir à la période d'accomplissement, pendant trois ans. Trois sous-comités s'en occuperont dans chaque paroisse dans le but d'insister sur le principe, l'Eglise a besoin d'argent et c'est aux laïcs de libérer les curés des tâches purement pécuniaires. Au besoin, Spes enverra des directeurs dans les endroits où la fidélité aux engagements moraux fléchira notablement.

Mgr Baudoux: le chef spirituel, successeur des Apôtres, insiste sur l'aspect corporatif de l'effort fourni, par la collaboration hiérarchisée du laïcat avec l'évêque dans les domaines de la foi, la morale et la discipline et au service de toute l'Eglise, aux trois plans, paroissial, diocésain et universel. Tout est dans la lettre pastorale à laquelle il faut revenir souvent. Tout est possible avec la grâce et la prière. Là où le succès est moins marqué, c'est la prière qui a fait défaut. Mot d'ordre: Servez Dieu le premier. Mgr Baudoux donna ensuite sa bénédiction.

Le parachèvement est déclenché.

Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., nommé provincial du Manitoba

Le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., qui dirige la province oblate du Manitoba depuis le mois d'octobre 1956, vient d'être appelé à Rome par le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à titre de secrétaire particulier. Il présida lui-même, jeudi midi, dans la chapelle du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface en présence de nombreux Pères et Frères, à l'installation de son successeur, le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., qui sera assisté des conseillers suivants: les RR. PP. Aurèle Lemoine, curé du Précieux-Sang à St-Boniface, Omer Robidoux, principal du pensionnat indien Assiniboia à Winnipeg, Eugène Dubreuil, recteur du collège de Gravelbourg, et Hilaire Gagné, supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret. Le R. P. Champlain Deshayes sera le nouvel économe provincial.

Le Père Lizée, nouveau provincial, est né à Weedon, diocèse de Sherbrooke, P.Q., le 17 décembre 1906, et vint avec ses parents, alors qu'il était très jeune, dans le sud de la Saskatchewan. Après ses études secondaires au collège de Gravelbourg, il prit le saint habit au noviciat des Oblats à St-Laurent, Man., le 14 août 1925. Il prononça ses premiers voeux le 15 août de l'année suivante et se rendit au scolasticat de Lebret pour ses études philosophiques et théologiques. C'est en cet endroit qu'il fit son oblation perpétuelle le 8 septembre 1929 et fut ordonné prêtre le 28 juin 1931.

Apostolat varié

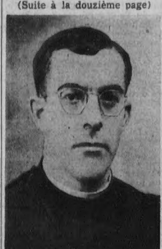
Sa première obédience le ramena dans son Alma Mater, comme professeur de 1932 à 1939, puis, de 1939 à 1941, il fut supérieur du Juniorat de St-Boniface. En 1941, les autorités le nommèrent recteur du collège de Gravelbourg; son terme de trois ans terminé, il y devint économe local (1944-1948). En 1948, il fut chargé de l'économat provincial, avec résidence au Juniorat jusqu'à l'achat de la nouvelle maison provinciale, à 89, rue Eastgate, Winnipeg, dont il devint le premier directeur, tout en demeurant économe provincial.

C'est au mois de juin 1956 que le Père Lizée fêta ses noces d'argent sacerdotales. Par rescrit du 29 avril 1959, il était désigné comme vice-provincial en l'absence du R. P. Tourigny, appelé au prochain chapitre général à Rome en septembre et octobre. Il entra en fonction le 25 juillet. Maintenant, il devient le premier responsable d'une province oblate qui s'étend de l'ouest de l'Ontario au sud de la Saskatchewan et dont le personnel religieux (Pères et Frères) se consacre aux oeuvres apostoliques les plus variées: maisons d'éducation, pensionnats indiens, missions indiennes et métisses, oeuvre de presse catholique, prédication, paroisses, retraites fermées, chapelinats, etc.

Econome provincial

Le R. P. Champlain Deshayes, nouvel économe provincial, est né à Fenwood, diocèse de Regina, Sask., le 29 janvier 1916. Fils de Jean Deshayes et de Christine Boisvert, il fit son

(Suite à la douzième page)



Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I.

Une voix franco-manitobaine au congrès SSJB du Québec

M. René Préfontaine, agent de liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, a pris part à Montréal au récent congrès annuel de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. Il prononça alors devant les congressistes l'allocution suivante:

Les Canadiens français du Manitoba sont, pour la plupart, les descendants des pionniers venus s'établir au Manitoba, surtout depuis 1880, d'abord à St-Boniface et St-Norbert, ainsi que dans les vallées des rivières Seine, Aux Rats et Rouge. Un autre groupe important s'installa dans la région qu'on appelle la Montagne Pembina, au sud-ouest de Winnipeg. Un regard à vol d'oiseau révélerait que d'autres groupes sont éparpillés ici et là dans la province, mais la grande majorité se retrouve aujourd'hui dans les régions mentionnées plus haut.

Quoi que les Franco-Manitobains furent dans les débuts un peuple d'agriculteurs, on constate qu'ils souffrent eux aussi du mal de l'"urbanisme", car on les voit se diriger de plus en plus vers la ville de sorte qu'aujourd'hui, sur une population de 74,000 Franco-Manitobains, environ 30,000 se débattent dans la masse anglophone du Grand-Winnipeg. C'est là peut-être un des aspects les plus inquiétants de notre situation au Manitoba: cet exode vers la ville, ce besoin d'aller s'établir dans des quartiers anglais, où les enfants passent du français au bilinguisme et finalement à l'unique langue anglaise. Ces remarques s'appliquent aussi un peu à St-Boniface. En effet, quoique, dans les écoles du "vieux" St-Boniface, le français soit encore à l'honneur, grâce au patriotisme inébranlable du personnel enseignant, il est toujours triste de constater que sur les terrains de jeux et dans la rue, il se dit à peine un mot de français, par nos petits Canadiens, et que ceux qui osent le parler risquent souvent de se faire passer pour des têtes carrées.

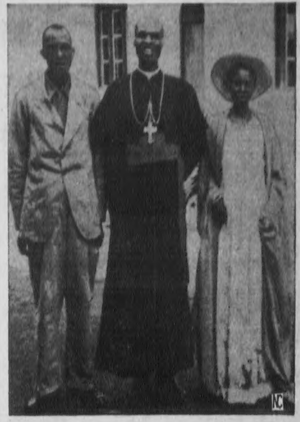
Au verso de cette façade un peu décevante que je viens de vous peindre, il y a cependant à St-Boniface un grand nombre d'hommes d'affaires, de professionnels, de travailleurs, tous très patriotes et prêts à payer de leur personne et de leur portefeuille. Il y a aussi l'actif d'une cinquantaine de belles paroisses rurales où le curé, dans la plupart des cas, ne prêche encore qu'en français, où le français est le véhicule des raconteurs d'histoires au magasin général ou à l'hôtel et où les enfants au jeu s'interpellent dans la langue que parlent leurs parents au foyer. Bien entendu, la plupart de nos Franco-Manitobains n'ont pas l'accent parisien ni la syntaxe de l'Académie, mais c'est tout de même la belle langue française qu'ils parlent. Quand on songe que depuis 1916, trois générations de petits Français se sont succédées dans les écoles manitobaines où légalement le français est banni; quand on songe que les journaux, les services publics, les affaires, tout est anglais; quand on songe que la télévision anglaise a envahi la grande majorité de nos foyers, on ne peut que s'étonner et s'émerveiller du fait que nos Franco-Manitobains soient restés si fidèles à l'héritage qui leur a été légué, car, normalement, le français ne devrait plus se parler dans l'Ouest.

Mais la divine Providence nous a donné une succession de grands archevêques; un clergé qui n'a pas cessé de pousser, d'encourager, d'éduquer; des religieuses et des institutrices prêtes à faire double tâche et, enfin, des organismes de survivance qui luttent depuis au-delà de 40 ans, sans fatigue et sans défaillance.

(Suite à la troisième page)

AVIS

Il a fallu laisser de côté plusieurs chroniques, cette semaine, afin de tenir compte de la hiérarchie des nouvelles. Règle générale cependant, premier venu, premier servi. Une nouvelle reçue le lundi a plus de chances qu'un document qui arrive le mardi. La congestion de copie le mercredi est à éviter, car il faut bien finir des pages. Le jeudi matin est réservé à certaines chroniques de dernière heure. Le midi est l'heure de la fin. A 2 heures, les presses commencent à rouler. Plus il y a d'annonces, plus l'on peut ajouter des pages et accommoder les informations.



Cette photo représente Son Em. le cardinal Laurian Rugambwa, évêque de Rutabo, Tanganyika, Afrique de l'Est, récemment nommé membre du Sacré Collège des Cardinaux, entouré de ses parents. La photo fut prise à l'occasion de son sacre épiscopal en 1952. Ses parents étaient membres de la tribu païenne Bahaya et de la noblesse de Basita. Le cardinal avait été reçu dans l'Eglise catholique à l'âge de 9 ans. Son père, sa mère et ses deux frères suivirent bientôt son exemple. Sur cette photo, le père du cardinal est vêtu à la mode occidentale et sa mère porte une version modifiée de la robe du pays. (Photo NC)

Lettre de Paris

La prochaine visite de M. Khrouchtchov en France

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Depuis qu'il sait que la Sûreté Nationale a ouvert une agence de voyages sous l'enseigne: "Visitez la Corse", mon ami François brûle d'envie d'aller faire un séjour dans l'Ile de Beauté. Pour obtenir rapidement son billet d'avion, il se propose de descendre dans la rue et de crier: "A bas Khrouchtchov", de préférence à proximité d'un commissariat de police. Il espère ainsi attirer l'attention des autorités sur sa personne et son comportement, afin de se faire expédier, par le premier avion, vers un de ces confortables hôtels des stations balnéaires corses, où la police a rassemblé, ces jours-ci, ceux de qui elle redoute des écarts lors du prochain séjour du maître du Kremlin en France.

En effet, près d'un millier d'émigrés d'Europe centrale et orientale ont été "invités" à prendre un mois de vacances printanières en Corse par les précautionneux services de la sécurité. Ils seront, là-bas, hébergés comme des touristes, et recevront en outre une compensation pécuniaire "pour le dérangement". Certains d'entre eux ont pris la chose du bon côté et, même s'il leur déplait de devoir cette aubaine à M. Khrouchtchov, ils se proposent de profiter le plus largement possible du voyage impromptu qui leur est ainsi offert par la "princesse". Mais d'autres voient dans la mesure dont ils sont l'objet une infraction aux lois traditionnelles de l'hospitalité française et une atteinte à leur dignité de réfugiés politiques. Diverses organisations ont appuyé leur protestation, et notamment la Commission épiscopale de l'émigration qui a tenu à manifester sa sympathie aux victimes des dispositions prises par les autorités de police. Le fait, avancé par divers protestataires, que les listes de "déportés" ont été dressées en accord avec la police politique soviétique, a particulièrement scandalisé l'opinion publique française.

Mais les autorités françaises n'ont voulu prendre aucun risque. Le chef du gouvernement soviétique va séjourner deux semaines pleines en France et il y effectuera de très nombreux déplacements. Aucun incident ne doit troubler cette visite, tel est le mot d'ordre donné par le général de Gaulle aux services chargés de veiller sur la sécurité du maître du Kremlin et de mettre au point le programme de cette visite.

* * *

La venue en France de M. Khrouchtchov est un événement de première importance. Le chef du gouvernement soviétique, dont on connait le goût pour les voyages et les déplacements spectaculaires, désirait cette invitation depuis longtemps. C'est à la suite de plusieurs démarches faites auprès du général de Gaulle par l'ambassadeur soviétique à Paris, M. Vinogradov, que le président de la République a consenti à recevoir à Paris l'homme d'Etat soviétique et à lui ouvrir les portes de la France.

Cette visite, qui se situe deux mois à peine avant l'ouverture de la Conférence au sommet (Paris, 16 mai) et qui précède les voyages que le général de Gaulle doit effectuer en avril en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, ouvre la grande saison du tourisme diplomatique. Le contentieux France-Russie ne diffère pas sensiblement de celui à propos de quoi l'Est et l'Ouest polémiquent ou dialoguent depuis la fin du second conflit mondial. La France appartient au camp occidental, à l'Alliance atlantique, et elle marche sinon derrière, du moins à côté des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. On peut, dès lors deviner aisément ce que seront les problèmes que le général de Gaulle et M. Khrouchtchov traiteront dans leurs conversations de Paris et de Rambouillet, au début et à la fin du séjour de M. "K". (Berlin, désarmement, co-existence, aide aux pays sous-développés, etc. . .)

Cependant, les initiatives prises par le général de Gaulle concernant la structure et le fonctionnement de l'Alliance atlantique, et certains aspect particuliers de la politique française (bombe atomique, Algérie) seront certainement évoqués par les deux hommes d'Etat. M. Khrouchtchov s'efforcera d'enfoncer un coin entre la France et ses grands alliés occidentaux, en même temps qu'il tentera de contrarier le rapprochement franco-allemand et la politique de l'Europe unie; de son côté, le général de Gaulle fera valoir les droits et les besoins de la France, que ce soit à propos de ses initiatives atomiques, ou de l'aide que les pays communistes apportent à la rébellion algérienne. Marchandage? De la part de Gaulle, certainement pas. Mais affirmation que la France est une nation majeure, digne de figurer, à part entière, dans le concert des grandes puissances, et capable, en tout cas, de concevoir et de pratiquer sa propre politique.

* * *

Sous son aspect politique et diplomatique, le voyage de M. Khrouchtchov en France s'inscrit dans la série d'efforts déployés en vue de préserver la paix par l'amélioration des relations internationales. A cet égard, des résultats positifs seront-ils enregistrés? On peut

(Suite à la troisième page)

Un congrès eucharistique dans le diocèse de St-Paul

ST-PAUL (CCC) — Dans le diocèse de St-Paul, le cinquantenaire de la première paroisse sera souligné par un congrès eucharistique, qui se tiendra du 8 au 10 juillet.

Toutes les paroisses du diocèse participeront activement à ces fêtes. Les organisateurs du congrès ont lancé le mot d'ordre: "Le congrès, c'est mon affaire, il sera ce que je le ferai".

Les Franco-Manitobains au festival régional dramatique de Winnipeg!

Le Cercle Molière jouera "La Cuisine des Anges" au Playhouse, le mercredi 23 mars. — Billets $1.00 au Celebrity Box Office, Baie d'Hudson

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Berthe-Eva Lemoine

Gentille fille de Ste-Agathe, elle décida un jour d'améliorer le monde en devenant institutrice. Petite de taille, blonde, profonds yeux bruns, musicienne accomplie, car elle a étudié le piano durant plusieurs années, elle possède aussi une très belle voix. Beaucoup de jours sombres sont devenus ensoleillés, grâce à ses aimables dispositions.

JEANNE

Paula Hardy

Charmante jeune fille aux yeux verts, elle nous arriva de Bellegarde en septembre dernier. C'est un type tranquille mais persévérant et plein d'idéal. Elle possède un remarquable sens d'humour. La classe de ses rêves: un gentil grade deux. Nous garderons un doux souvenir de toi, Paula. Bonne chance!

BERTHE-EVA

Yvette Aimé

C'est une demoiselle à taille fine, cheveux blonds, pétillants yeux bruns et sourire aux lèvres. D'où nous vient cette fille si travaillante, sérieuse et à la fois pleine d'entrain? La réponse: Bellegarde, Sask. Souvent nous la trouvons perdue dans un roman, une biographie ou un livre de références. Sa grosse bête noire: les mathématiques. Tout de même nous croyons en ses nombreux talents pour compenser amplement sur les chiffres. Bon succès, Yvette.

LORRAINE

Jeanne Lavack

Cette jeune demoiselle aux cheveux et aux yeux brun clair nous vient de Ste-Anne-des-Chênes. Sa gaieté et son entrain lui attirent beaucoup d'amis. Deux de ses mots d'ordre: paraître "chic" et tout en "ordre". La musique de Pat Boone la transporte au pays des rêves. Durant un an elle enseigna avec succès, c'est ce qui l'a décidée de faire de l'enseignement sa profession. Je vous assure qu'elle fera une excellente institutrice.

PAULA

Claudette George

C'est une charmante fille aux grands yeux noirs. Partout où elle va, elle rayonne la bonne humeur, donc personne ne s'ennuie en sa compagnie. Claudette est originaire de Bellegarde, Sask. Après une année d'études à l'Institut, elle se propose de devenir une institutrice "sans peur et sans reproche". C'est pour cela qu'elle est très assidue au travail et nous croyons sincèrement qu'elle réussira. Bonne chance dans ta future carrière, Claudette!

IRENE

Claudette Nolette

Oh la la! Quelle personnalité! Quelle ardeur au travail! Décidément, ce n'est pas dans les corridors, dans l'escalier ou au téléphone, mais bien dans sa chambre assise à son pupitre que l'on trouve Claudette quand on la cherche. Pour cela, une indépendante? Ah non! Quand c'est le temps de s'amuser on la trouve aussi parmi le groupe, parlant à tous, distribuant sourires et taquineries autour d'elle. Elle est définitivement l'amie de tous car "elle comprend les situations" comme elle dit souvent. Son plus cher désir est d'enseigner aux grades 3 et 4 près de chez elle à Union Point. Alors, bonne chance, chère Claudette et que tous tes désirs se réalisent.

ANGELE

Angèle Desrosiers

Connaissez-vous cette gentille demoiselle de Ste-Anne-des-Chênes, de taille moyenne, aux cheveux et aux beaux yeux bruns? Angèle est toujours à l'oeuvre et toujours prête à se dévouer. Tout en étant sérieuse, elle nous amuse avec son humour frais et reposant. Imaginez-vous, elle aime la lecture, surtout les romans! Presque tous les matins, dans l'autobus, on la voit le nez dans un livre. Pas moyen de jaser en chemin! Angèle aime faire des discours, surtout sur les "Women Drivers", pouvez-vous comprendre qu'elle méprise les automobilistes féminines? N'allons pas oublier son expression favorite: "saint supplice". En bref, Angèle est très charmante et nous l'aimons bien.

CARNET DE

l'Institut Collégial Saint-Joseph

M. Aubry, P.S.S., nous parle de Vocation

Récemment nous eûmes l'honneur d'entendre M. G. Aubry, P.S.S., directeur de vocations, nous parler de la vocation. Puisqu'il a voyagé au Japon il a pu apprendre ce qui se passe en Chine et en Russie. Si un prêtre entre dans un de ces pays, il est traqué par les communistes. Mais un jour, la Russie s'ouvrira, les missionnaires entreront et répandront la foi.

De nos jours l'Afrique et l'Amérique du Sud sont guettés par l'Islam et le communisme. On réclame votre aide aujourd'hui avant qu'il ne soit trop tard. Il faut prier pour que les jeunes sachent ce que Dieu demande d'eux. Le sacrement de mariage est certainement une belle chose. L'épouse aime Dieu de tout son coeur mais il y a un intermédiaire entre Dieu et son âme. Elle doit de l'amour à son mari, tandis que la religieuse a un amour direct pour Dieu. Il est bien entendu que nous sommes tout à fait libres de choisir notre vocation. A la question: "Pensez-vous à devenir religieuse?" plusieurs jeunes filles répondent: "J'ai pensé à me faire religieuse, mais je n'y pense plus." Il faut prier pour que Dieu donne, aux jeunes, le courage de partir dans les pays païens où on demande des religieuses en grand nombre.

M. Aubry, P.S.S., fut longuement applaudi par l'auditoire. Mlle Rachelle DeGagné, la présidente, le remercia au nom de toutes, puis lui présenta une offrande pour aider l'Oeuvre des vocations.

Louise CHAPUT,
7e année, no 12.

Une surprise

Le vendredi 11 mars, après une intéressante conférence que nous présenta M. Aubry, P.S.S., nous eûmes l'agréable surprise de voir un beau film en couleur sur les activités des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ces religieuses soignent les malades, les pensionnaires comme les soeurs. Elles font la couture et la cuisine avec une ardeur admirable. En lavant et reprisant le linge elles jasent fraternellement. Pendant les récréations, les soeurs jouent aux cartes et autres jeux ou raccommodent leur linge sous le regard maternel de Mère Marie-Rose, la fondatrice de cette communauté active. La soeur portière est toujours à son poste pour recevoir amicalement les visiteurs à toutes les heures du jour.

Ces bonnes soeurs donnent presque toute leur journée entière à l'enseignement. Nous, les jeunes, nous avons le privilège d'apprendre la couture et la cuisine sous la direction de maîtresses compétentes.

Comme vous voyez les soeurs sont toujours occupées au service du Seigneur.

En unisson avec toutes les filles de l'école je remercie du fond du coeur Soeur Directrice et Soeur Jules-Marie de nous avoir présenté ce beau film qui a imprimé dans le coeur de nombreuses jeunes filles le désir de devenir religieuse.

Charlotte BELANGER,
7e année, no 12.

Le portrait de ma mère

Le mot le plus doux, le plus réconfortant est "maman". Ce mot est synonyme de tendresse, de bonté, de patience. Pour moi, ma mère est une fée bienfaisante qui sème comme un jardinier de l'amour et de la générosité.

La taille moyenne de maman supporte un corps bien formé et élégant. Ses cheveux châtains légèrement ondulés, son front remonté portant parfois des plis d'inquiétude, ses doux yeux verts remplis de gaieté, d'amour et parfois de fatigue, une bouche souriante aux lèvres minces, son nez retroussé, ses dents d'ivoire, tout ceci forme la belle tête délicate de maman. Maman paraît jeune et fraiche et sa démarche est élégante. Son costume simple lui va toujours très bien.

Sa piété et sa charité sont incomparables. Elle donne aux pauvres, à l'église et aux sociétés pour satisfaire sa grande générosité. Son dévouement envers sa famille est inlassable. Elle prépare des repas somptueux auxquels les dîners des magasins ne peuvent être comparés, tellement c'est délicieux. Ses mets variés sont toujours préparés avec beaucoup d'amour et d'attention. La maison est impeccable puisque les belles mains de maman savent tisser de magie ici et là.

Ma chère maman est plus qu'un bijou étincelant, c'est un trésor incomparable.

Gaylein de MONTIGNY,
7e année, no 12.

Un cadeau pour ma mère

La fête de ma mère approchait et mon porte-feuille était vide. J'avais déjà choisi le présent: c'était un superbe gilet d'angora d'un beau jaune pâle. Je désirais bien l'acheter mais il y avait un obstacle sur mon chemin "je n'avais pas d'argent et il coûtait six piastres". Comment faire quand il ne restait plus que quatre semaines. Je pris la résolution de garder chaque sou qu'on me donnerait et d'en gagner d'autres.

Mais pour gagner de l'argent il fallait travailler. Alors je me mis à la recherche de travail. J'ai gardé les petits, j'ai coupé et râclé l'herbe et fait des commissions. Chaque soirée, je comptais soigneusement mon argent et peu à peu la somme augmentait. Après trois semaines j'avais cueilli $4.80. Parfois pendant les journées chaudes il me prenait la tentation d'aller prendre une liqueur douce. Je me disais ce que je dépenserais j'en gagnerais le double. Mais en pensant aux présents que les autres membres de la famille avaient achetés pour ma mère, la tentation fut vite repoussée. Finalement j'avais ramassé $6.95.

Enfin je m'epressai d'aller au magasin pour acheter le présent si longuement désiré. Avec quel plaisir je fis mon achat. Une immense joie et une grande fierté remplissaient tout mon être lorsque je sortis du magasin portant mon précieux paquet enveloppé de papier blanc et d'un délicat ruban rouge.

Et le jour de la fête, quelle excitation quand je présentai mon fameux cadeau à ma mère! Elle était tellement surprise, elle me remercia une cinquantaine de fois. Quant à moi, j'étais très heureuse car mes longues semaines d'effort avaient été largement récompensées.

Diane RAINEAULT,
7e année, no 12.

Le portrait de ma mère

J'aimerais vous décrire ma mère.

Malgré ses 42 ans elle a su conserver toute sa beauté et sa parure de jeunesse. Son visage ovale est encadré de courts cheveux châtains où quelques fils d'argent jouent à cache-cache. Sa bouche souriante m'a souvent consolée et encouragée. Son gai sourire dévoile ses dents nacrées. Ses yeux bruns expressifs, son teint rosé, son large front et son nez retroussé conviennent parfaitement à sa belle figure. Elle est vêtue modestement, mais toujours avec goût.

Son activité dans la société des Filles d'Isabelle rayonne. Malgré sa lourde tâche de maîtresse de maison, elle avait accepté il y a deux ans d'être vice-régente pour une période de deux termes. Elle fut aussi en charge du comité de bienfaisance pour les pauvres pendant deux ans. Elle est toujours fière de donner à la guignolée chaque année. Maman ne manque jamais de réciter le chapelet après le repas du soir et s'efforce d'assister le plus souvent possible aux offices religieux. Maman possède un talent hors ligne de cuisinière et de couturière.

Même si nous la désappointons en lui désobéissant, elle est patiente et douce et prendra le temps nécessaire pour nous expliquer nos torts.

Je me souviendrai toujours des soins affectueux dont ma mère m'entoure. Que deviendrais-je sans ma mère; elle est mon soutien et mon réconfort, ma meilleure amie au monde.

Elaine ST-HILAIRE,
7e année, no 12.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

A.E.C.S.B.

L'Association des Etudiants du Collège de St-Boniface a tenu ses élections la semaine dernière. A la présidence, Robert McDonald, de St-Boniface, l'a emporté sur Paul Chaput. A la vice-présidence, Aimé Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, a défait Noël Allard. Au secrétariat, Gilbert Rosset, de St-Claude, a défait Léo Desrochers. Au trésor, Pierre Fisette, de La Broquerie, l'a emporté sur ses deux adversaires: Edmond Lacasse et Guy Lemoine. Le cours de grammaire a élu Roger Tétrault, de La Broquerie, pour le représenter. Ce dernier avait livré une lutte serrée à David Baert. Robert Rey, de St-Claude, sera un des deux représentants du collège à l'U.M.S.U. (l'Union des Etudiants de l'Université du Manitoba). Paul Bourgouin, de Winnipeg, était l'autre candidat qui briguait les suffrages pour ce poste. Notre second représentant à l'U.M.S.U. est Rhéal Teffaine, de St-Boniface, ancien président de l'A.E.C.S.B.

Félicitations aux nouveaux dirigeants de l'A.E.C.S.B. et merci à Robert Lefebvre, d'Edmonton, pour le zèle qu'il apporta à l'organisation des élections.

Soirée familiale

Les élèves ont présenté leur deuxième soirée familiale de l'année scolaire 59-60. Elle était offerte aux parents et éducateurs. La première représentation était présidée par le Père Gaston Hacault, S.J., préfet des études; la seconde par le Père Ludger Guy, S.J., secrétaire général du Collège. La troisième représentation doit être présidée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Elle aura lieu à l'auditorium du Collège, le samedi 19 mars, à 2 h. p.m.

Au programme de cette soirée, on lisait: "Les Précieuses Ridicules" farce de Molière, donnée par les Humanistes. Guy Vielfaure, de La Broquerie, et Denis LaRivière, de St-Boniface, interprétaient les rôles des deux précieuses; Pierre Fisette et Guy Lemoine incarnaient deux jeunes nobles; Florent Arnaud, Roger Lachance et Noël Joyal complétaient la distribution. Jacques LaFlèche, de Winnipeg, assurait la musique, tandis que les décors étaient signés Victor Muller, de Bonnyville, Alta.

Comme second numéro, une chanson mimée, "Anatole et Manda", interprétée par deux Junioristes: Adrien Jubinville, de St-Léon, et Roger Fréchette, de St-Pierre.

Pour clore la première moitié de la soirée, "Pichrochole et les brigands", un jeu dramatique du Père Gaston Hacault, donné par les Rhétoriciens. Dans le rôle titre, Maurice Comeault, de Letellier; Etienne Tétrault, Roland Robert, Hubert Bouchard, Robert McDonald et Roger Dubois étaient également de la distribution. Les décors étaient d'Arthur Aubin, de St-Adolphe. Wilfrid Boutin, de Cantal, Sask., avait présenté, en latin, ce jeu.

Pour ouvrir la seconde portion du spectacle, une chanson mimée: "Le Crapaud", avec Donald Pujo, de St-Boniface, Bernard Turenne, également de St-Boniface, et Francis Benoit, de Letellier. Ils étaient accompagnés du choeur de la Syntaxe "C". Les décors étaient une composition de Jules Fiola, Arthur Aubin et Léo Desrochers.

Le Quintet S. J. (les Pères Chabot, Bilodeau, Dupont, Plamondon et Fortier) interpréta trois chansons: "Jésus, le jour s'achève", du Père Duval; "C'est la poulette grise" et "la Vieille", deux pièces de folklore.

Marc Chartier, de Philo I, nous a fait revivre la fable "Le lion et le moucheron" de Jean de La Fontaine.

La chorale du Collège suivait avec "Mon patin", chansonnette canadienne; "L'eau vive", chansonnette française, et "Le héros Platoff", chansonnette russe.

Pour terminer ce programme déjà substantiel: "Les maris morfondus, fondus, et refondus ou les épouses confondues", jeu dramatique de Léon Chancerel. Nous savons déjà que la représentation de ce jeu par Jules Fiola, Marc Chartier, Rémi Lafrenière, René Brodeur et Pierre Boux, a remporté le trophée du "Drama Festival de l'Université de Manitoba", au début du mois. Les décors étaient signés Jules Fiola et Léo Desrochers. Les masques étaient de Paul Proteau. Le bruiteur, Roland Belot.

Jean Cyr, de St-Boniface, était le maître de cérémonies. Les régisseurs: Hervé Dansereau, de Letellier, Lucien Loiselle, de St-Boniface, Laurent Detillieux, de Vonda, Sask., Laurent Roy, de Delmas, Sask., et Victor Muller.

Ciné-Club

Le 5 mars dernier, "I Confess" d'Alfred Hitchcock était au programme du Ciné-Club universitaire. A la discussion qui suivit, on comptait 7 groupes de 12 membres. Le dernier Ciné-Club de l'année 59-60 aura lieu le 19 mars à 7 h. 30 p.m. Au programme: "Sur les quais" d'Elia Kazan. On sait que ce film a remporté le prix du Lion d'argent et de l'O.C.I.C. au festival de Venise, en 1954.

Conférence

Mlle Josette Beaubien, présidente nationale des congrégations mariales, est venue donner deux conférences au Collège. La première aux congréganistes; la seconde aux élèves de Méthode, de Versification, de Belles-Lettres, de Rhétorique et de Philosophie. Elle a mis en lumière la nécessité d'une élite profondément chrétienne dans notre monde actuel.

Le C.S.B."I"

Le C.S.B."I", après avoir remporté la coupe Molloy des mains de l'équipe d'Altona, s'est vu obligée de la rendre en perdant 6 à 3 aux mains des Canadiens de St-Pierre.

Il faut enseigner une histoire du Canada uniforme

QUEBEC — L'archevêque anglican de Québec, le très rév. Philip Carrington, a lancé un appel aux éducateurs de langue française et de langue anglaise en faveur de l'uniformisation de l'enseignement de l'histoire du Canada.

Il a déclaré à une réunion de l'Alliance canadienne que la standardisation de l'enseignement de l'histoire du Canada mettrait fin aux différences que l'on rencontre lorsqu'on compare l'histoire du Canada telle qu'interprétée par l'élément français et telle que racontée par l'élément anglais.

"Je suis assuré, a-t-il ajouté, que ceci doit et sera réalisé dans l'avenir. Il faut évidemment compter sur un encouragement d'un bilinguisme intelligent à travers le pays et sur une éducation idéale qui comporte des leçons d'anglais dans les écoles françaises et des leçons de français dans les écoles anglaises. Une culture canadienne, a-t-il conclu, doit sous-entendre connaissance des deux langues et des deux cultures."

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot Winnipeg 2, Man

TELEPHONES — Rédaction: SP 2-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois $1.75; 1 an $3.00; 2 ans $5.50
Etranger: 6 mois $2.00; 1 an $3.50; 2 ans $6.00

S.V.P. adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619, ave McDermot Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dimanche dernier, nous avons eu une très belle initiation. Parmi les candidats, on pouvait distinguer le frère N. Goulet, de Brandon, deux frères abbés très zélés. Le frère Jeanson dit que "la chevalerie, c'est comme le mariage": il regrette de ne pas y être entré plus tôt.

Après le banquet, l'un parla du bras droit et l'autre du bras gauche, et l'orateur invité embrassa ni l'un ni l'autre mais les "enfants exceptionnels". On aurait pu croire à une convention d'instituteurs. Le frère Forest a eu le temps de dessiner un beau paysage sur la nappe de papier!

Le frère J. C. lit bien! Nous sommes fiers d'apprendre que le frère Sala s'est bien rétabli. Bravo!

Nous sommes fiers d'apprendre que Lorraine, la plus jeune des filles du frère H. Sala, s'est classée deuxième au concours "Calling All Children" à la télévision.

N'oubliez pas la prochaine assemblée car elle promet!

RIGOLETTO

L'âme bienfaisante prospérera, et qui arrose sera arrosé.

A propos du "Réarmement moral"

L'Osservatore Romano des 9-10 décembre 1957 a publié sous ce titre l'article suivant (1):

Parmi les mouvements, organisés en dehors du catholicisme, qui visent à la renaissance morale des hommes, le "Réarmement moral" est l'un de ceux qui ont acquis la plus grande renommée.

Né plusieurs années avant la seconde guerre mondiale (il s'appela un temps "Groupe d'Oxford"), il s'est grandement développé au cours des dix dernières années. Son fondateur et chef est le pasteur protestant, Dr Frank Buchman, et, comme on sait, ses principaux dirigeants sont aussi des protestants. Les deux centres se trouvent actuellement à Mackinac Island, dans le Michigan (Etats-Unis), et à Caux, en Suisse.

On a dit et écrit, même dans notre camp, que les catholiques peuvent, sans aucune inquiétude, collaborer au Réarmement moral ou en être membres.

La chose requiert de sérieuses réserves.

On n'entend pas discuter les intentions du Dr Buchman ni de ceux qui font partie du mouvement. On ne saurait, cependant, cacher certaines préoccupations aussi graves que justifiées.

Parfois, le Réarmement moral semble vouloir développer son action seulement sur le plan de l'honnêteté naturelle, plan sur lequel — pensent les "Réarmistes" — il est possible de rassembler des hommes de races et de religions différentes.

On observe, à ce propos, qu'en dehors aussi du Réarmement moral il y a maintes personnes d'un esprit élevé qui se sentent très préoccupées de l'actuel désarroi spirituel et du relâchement moral des hommes. Elles se proposent de travailler pour réveiller dans le monde les éternels principes de l'esprit et pour neutraliser le poison inoculé dans les âmes par les propagandistes de l'athéisme matérialiste.

A des fins comme celles-là, et sous certaines conditions et dans certaines limites, sont possibles des formes de collaboration même de la part des catholiques, sauf s'il y a danger d'indifférentisme ou de syncrétisme religieux.

Poussés par ces considérations, des catholiques ont cru pouvoir sans plus donner leur adhésion au Réarmement moral. Mais, même de ce point de vue seulement, les choses ne sont pas aussi claires et simples qu'elles le paraissent. En effet, le Réarmement moral, pour rendre plus facile sa propagande dans les pays non-chrétiens, comme l'Extrême-Orient et l'Afrique, a tellement dilué et obscurci même les plus élémentaires principes religieux, qu'il a rendu encore plus évidents et plus graves les dangers signalés ci-dessus.

En même temps, il y a d'autres affirmations des grands dirigeants du Réarmement moral et il existe d'autres facteurs qui nous présentent le mouvement comme une véritable idéologie religieuse de nature différente du catholicisme.

On parle souvent d'"inspiration de Dieu", on parle de Christ, de Croix, de Rédemption, d'Eglise; les catholiques en seraient très heureux si les mots et les idées n'étaient pas dits et exprimés dans un sens pour le moins équivoque, quand il n'est pas erroné.

Les quatre absolus (c'est-à-dire: honnêteté, désintéressement, pureté, amour) ne peuvent qu'avoir notre approbation, à la condition que leur valeur découle explicitement du seul parfait absolu qui est Dieu.

Enfin, il faut faire de graves réserves sur les pratiques (telles qu'elles sont entendues et réalisées dans le Réarmement moral) du recueillement (quiettisme) et de l'inspiration divine (god's guidance), de la communication aux camarades d'équipe de nos sentiments et de notre propre état moral (sharing).

Il n'y a donc rien d'étonnant si certains membres autorisés de la hiérarchie catholique ont interdit aux fidèles de leurs juridictions de faire partie du Réarmement moral.

En outre, ainsi que l'a annoncé la presse de nombreux pays, au printemps de 1955, la Sacrée Congrégation du Saint-Office a envoyé — par l'entremise des représentations pontificales — des instructions aux évêques à ce sujet: il était défendu aux ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, de prendre part aux assemblées du Réarmement moral; quant aux laïcs, il était dit: "Il ne convient pas que les laïcs catholiques acceptent des charges dans les cadres directifs du Mouvement".

Pour justifier ces mesures, la Lettre contenait d'importantes remarques, qu'il est très utile de rappeler, car elles complètent, par ailleurs, celles qui ont été faites plus haut:

"Un grand nombre s'étonnent avec raison de voir des catholiques, même des ecclésiastiques, chercher l'obtention de certaines fins morales et sociales, fussent-elles louables, au sein d'un mouvement qui est loin de posséder le patrimoine de doctrine de vie spirituelle et de moyens surnaturels de grâce, qui est le propre de l'Eglise catholique.

"On ne doit pas, enfin, cacher le danger de syncrétisme religieux que beaucoup voient dans le Réarmement moral."

* * *

Malgré certains essais de clarification et de collaboration faits par des personnes privées, les réserves de la hiérarchie sont toujours actuelles: les dispositions du Saint-Office pour le monde entier, celles des évêques pour leur territoire, demeurent en pleine vigueur et doivent, en conséquence, être fidèlement observées aussi bien par le clergé que par les laïcs.

On ne voit pas comment un catholique pourrait travailler, spécialement comme membre "permanent" du Réarmement moral, sans de sérieux inconvénients pratiques et de dangereuses confusions dans le domaine doctrinal.

Le respect de l'exactitude et de l'intégrité de la doctrine est pour un catholique un devoir précis et imprescriptible, particulièrement quand il veut consacrer son travail et ses énergies à une oeuvre aussi importante qu celle de refaire le monde.

Les catholiques qu'animent ainsi le zèle et la charité ne doivent pas stériliser leur activité dans des mouvements non-catholiques. Qu'ils se vouent plutôt avec enthousiasme et persévérance à quelqu'une des diverses formes d'apostolat que le Souverain Pontife a indiquées dans le Discours qu'il a adressé, le 5 octobre dernier, aux participants du IIe Congrès mondial de l'apostolat des laïcs. De la sorte, ils s'emploieront avec fruit dans cette oeuvre, qui est vraiment celle du laïcat catholique, appelé par le Saint-Père "consecratio mundi", et qui apporte sa contribution à l'édification et au perfectionnement du Corps mystique du Christ.

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de l'Osservatore Romano. La D.C. a déjà publié sur ce sujet la déclaration de Mgr Charrière et le communiqué de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France (D.C., no 1025 du 12. 9. 1948, col. 1153 et s.); les déclarations du cardinal Schuster (D.C., no 1126 du 27. 7. 1959, col. 901); l'avertissement du Saint-Office (D.C., no 1199, du 15 mai 1955, col. 605).

Carnets de voyage

St-Boniface... Gaspé... St-Boniface sur les roues de l'Hirondelle

(suite)

Le 26 juin, à 7 h. 30, nous entendons la messe et demandons à Dieu et à Marie de nous protéger durant ces trois semaines que nous passerons sur la route. Après déjeuner, nous renouvelons la consécration de la famille au Sacré-Coeur. Puis, après un bon "tassage" de tous les bagages sur le toit de l'Hirondelle et dans la valise, nous prenons les photos de départ et disons au revoir à la maison, à la rue, à St-Boniface. En route, les amis . . .

Pour bien commencer le voyage, nous récitons le chapelet et prenons la résolution de réciter le rosaire en entier chaque jour de la randonnée.

Le temps est idéal. Jusqu'à la frontière, rien de bien excitant. Ce sont partout champs de blé vert ou de moutarde, un petit village ici et là — St-Norbert, Ste-Agathe, Morris, St-Jean-Baptiste — rien de nouveau pour nous. A 11 h., nous nous enregistrons au poste de douane. Oh! la la, le douanier découvre nos fruits, oranges et pamplemousses dans la valise. Il nous oblige à choisir: les manger ou les laisser. Nous optons pour le premier choix, croyant que nous avions tout autant besoin de vitamines que messieurs les douaniers.

12 h. 15. Warren, Minnesota. Gérard conduit sur la belle route no 75. A 1 h. p.m., nous arrêtons à Euclid pour notre premier repas en route. Louise, croyant peut-être me faire plaisir, renverse une tasse de lait sur le siège et, sans même m'en rendre compte, je reste assise sur une partie du dégât durant toute le diner . . . Puis nous reprenons la route, si belle que papa prend le mors aux dents et fait du 70 à l'heure, contrairement à ses habitudes. Comme le paysage nous est connu (on se croirait au Manitoba!), j'en profite pour lire le captivant récit ("Terre de mes aïeux") publié par un des rédacteurs de **La Liberté et le Patriote** (où je travaille). C'est le récit de son voyage en France, qui me transporte de Paris jusqu'à Poitiers, Lourdes, Marseille, Lyon et tant d'autres endroits merveilleux. Alors que, par imagination, je visite le château de Versailles et prie au pied de la grotte de Lourdes, l'Hirondelle traverse plusieurs petites villes bien propres — Fosston, Bemidji, etc. De beaux pins de Norvège bordent la route. Nous traversons bientôt la rivière Mississippi, trois milles et demi avant Grand Rapids.

Le plus grand lac du monde

A 7 h., Duluth. Nous apercevons pour la première fois le lac Supérieur, le plus grand lac du monde, d'un bleu accentué merveilleux. C'est la première fois aussi que nous roulons dans des rues aussi à pic. C'est presque un miracle si nous nous couchons ce soir-là, car il a fallu chercher durant deux heures avant de trouver un terrain où planter la tente. Comme nous avons diné à une heure, inutile de dire que nous mangeons comme des loups affamés au souper, à 9 h. Nous plantons la tente et nous nous couchons sur un terrain près du port.

La nuit n'a pas été chaude. Nous étions tous éveillés dès 5 h. a.m., ce qui nous permit de nous rendormir jusqu'au vrai lever à 7 h. 30. Déjeuner, photos et, à 8 h. 45, nous quittons Duluth en traversant un pont tournant sur la rivière St-Louis. Nous arrêtons à Iron River pour acheter des provisions. Louise et moi dépouillons un arbre de tous ses fruits, une grappe de raisins . . . La route est magnifique et le temps est splendide. De temps en temps, nous revoyons le lac Supérieur. Et constamment nous étudions les cartes pour savoir où nous allons.

Midi. "Enter Michigan". Nous dinons dans un beau parc à Ironwood. Les petites, Louise et Agnès, envoyées chercher du lait au restaurant en face, n'ont pas compris que cette maison était un restaurant et ont continué jusqu'au village pour acheter le lait. Leur retour tarde tant que papa prend l'auto pour aller à leur rencontre et les trouve à deux milles plus loin. Quoi! Elles étaient allées au magasin le plus près . . . Au retour, papa nous annonce que les petites s'étaient rendues au Sault Ste-Marie pour nous réserver un terrain de campement, afin que nous n'ayons pas de difficiulté comme hier soir. Bien aimable de leur part. En tout cas, l'incident fut très divertissant. Au cours du repas, un Montréalais nous aborde: il se dirige vers Victoria.

On voyage en chantant

A 1 h. 30, nous repartons, passons par Bessemer sur la colline, et Wakefield près du magnifique lac Sundae. Le panorama est magnifique: arbres majestueux, fleurs à profusion, jolis lacs bleus, nombreux rochers hauts et escarpés et quelque peu "étagés". La joie et la gaieté règnent. Nous chantons enfin. Je propose: chaque fois que quelqu'un dispute ou est de mauvaise humeur, que l'on chante "Vivent les vacances et crions-le hautement . . .". "Viv' la joie et le beau temps". Tout le répertoire y passe. Nous avons le "Chantez" des collégiens de St-Boniface et "Les 100 plus belles chansons".

4 h. 45. Marquette. Nous soupons près du magnifique lac Supérieur, plus bleu que le ciel, après nous être trempé les pieds à l'eau . . . glacée. Puis nous reprenons la route. Troisième chapelet, prière du soir. Nous rendrons grâce à Dieu de ce qu'Il nous a donné cette grande chance de voir tant de beautés. Après la prière, nous entonnons le chant scout et guide "Seigneur Jésus". Nous longeons toujours le lac Supérieur. Bientôt nous ne pouvons plus chanter, car nous sommes muets d'admiration. Deer Lake Munising près de la montagne. C'est si beau que je ne peux pas détacher mes yeux du paysage. Tout est vert, le soleil descend et illumine la nature. C'est splendide . . . Des arbres et des arbres encore. Parfois on n'en voit que le cône, tellement la vallée est profonde près de la route. D'autres fois, la colline est si élevée qu'ils semblent toucher le ciel.

Brimley State Park, vers 10 h. Avant d'y arriver, nous chantons "La prière en famille", "Avant d'aller dormir sous les étoiles" et "Seigneur, rassemblés près des tentes". Débarbouillage, dressage de la tente et coucher près du lac Supérieur où tout est calme et beau. C'est très froid toutefois et nous nous réveillons souvent. Maman n'a presque pas dormi.

(à suivre)



Les Romains du district Centocelle ont vu un spectacle peu banal quand le Saint-Père est venu faire la visite quadragésimale à l'église San Felici. Répondant à l'enthousiasme de la foule de 200,000 fidèles, Sa Sainteté a fait descendre le toit de sa voiture et s'est tenu debout, rayonnant d'amabilité. (Photo NC)

Une voix franco-manitobaine au congrès SSJB du Québec

(Suite de la première page)

Système scolaire

Etant donné que toutes ces difficultés, toutes ces luttes dont nous parlons sont causées par le système scolaire local, il serait bon d'y jeter un coup d'oeil.

En 1890, à l'encontre des garanties assurées par l'Acte constitutionnel de 1867, le Parlement manitobain absolissait les écoles confessionnelles pour ne reconnaitre que des écoles publiques neutres. En 1916, c'est à notre langue qu'on s'attaqua en abolissant les écoles bilingues. Depuis ce temps, nos écoles paroissiales sont officiellement publiques et neutres, et nos commissaires catholiques de langue française sont dans l'ingrate position d'avoir à administrer des écoles où légalement on ne doit pas voir de crucifix, où la seule langue d'instruction devrait être l'anglais, où les cours d'instruction religieuse ne devraient se donner que durant la dernière demi-heure de classe de la journée et où le français ne devrait être enseigné qu'à partir de la 4e année.

Ce programme d'études du département de l'instruction publique du Manitoba ne prévoit que des leçons d'anglais pour nos petits Canadiens français durant leurs trois premières années.

Cependant, dans toutes nos écoles, dans toutes nos paroisses où l'homogénéité de la population catholique et française permet d'élire des commissaires qui sont des nôtres, nous pouvons contrôler nos écoles en y employant des maitres et des maitresses qui partagent nos croyances et qui parlent notre langue. C'est ainsi que dans toutes les classes de nos écoles on remarque à la place d'honneur le crucifix, les instituteurs enseignent dans la belle langue française, quitte à faire disparaître les livres français quand l'inspecteur du gouvernement se présente.

Il y a cependant certains centres urbains, tels Winnipeg, Norwood et St-Vital, où les nôtres sont en très faible minorité et où les écoles publiques sont strictement anglaises et neutres. Pour ceux-ci, il n'y a pas d'autre solution que d'établir et de maintenir, à grands frais personnels, des écoles paroissiales.

Dans sept de ces paroisses, les catholiques ont à entretenir à leurs propres frais, sans aide ni du gouvernement provincial ni des commissions scolaires municipales, des écoles catholiques et françaises. Par conséquent, ils doivent payer double taxe — une pour l'entretien de l'école publique que leurs enfants ne fréquentent pas, et l'autre pour l'école privée. C'est une situation ignoble qui fait avaler avec un peu de scepticisme ces belles dissertations sur la liberté religieuse, la démocratie et l'égalité d'opportunité dont on se vante de jouir au Canada.

L'automne dernier, la Commission Royale McFarlane d'enquête sur l'éducation recommandait une forme d'aide publique aux écoles séparées. Depuis la publication de ce rapport, le "Free Press" de Winnipeg conduit, au nom de l'unité nationale et de la liberté religieuse, une campagne à outrance contre cette recommandation. Il est à espérer cependant que la divine Providence donnera à nos gouvernants la grâce et le courage d'accorder justice aux victimes des lois actuelles.

Quels sont maintenant les cadres de vie nationale du groupe français au Manitoba?

Il faut mentionner d'abord l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, fondée en 1916, lors de l'abolition des écoles bilingues. On a souvent dit à juste titre que, sans elle, il n'y aurait plus de français au Manitoba. Elle est en quelque sorte un Département de l'Instruction publique qui détermine un programme de français pour nos écoles de la 1ère à la 12e année . . . programme enseigné à l'encontre de la loi dans les trois premiers grades. L'Association d'Education tient à chaque printemps un grand concours de français, qui stimule l'enseignement du programme et qui permet de juger des progrès accomplis. L'Association emploie deux visiteurs d'écoles qui visitent toutes nos écoles à plusieurs reprises au cours de l'année pour stimuler, guider et aider nos maitresses dans l'accomplissement de leur tâche difficile et toujours délicate. L'Association maintient aussi un secrétariat permanent dirigé par un officier de liaison au service de tous les Canadiens français. L'Association d'Education tend à devenir la centrale de tous nos mouvements patriotiques et culturels.

D'autres organismes de survivance gravitent autour de l'Association d'Education, tels: l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba, la Fédédération des Associations de Parents et Maitres.

Du côté culturel, nous pouvons mettre en tête de la liste, le Cercle Molière de St-Boniface, de réputation nationale et reconnu par le Conseil des Arts du Canada. Suivent la Société Historique de St-Boniface, les Gais Manitobains, groupe folklorique, les Jeunesses Musicales de St-Boniface, ainsi que les Jeunes Franco-Manitobains "où l'on s'entraine à un patriotisme vigoureux et pratique".

Deux des organes de survivance les plus importants pour les Manitobains de langue française sont leur hebdomadaire **La Liberté et le Patriote** et leur poste CKSB.

Et enfin, mais non les moindres, il y a nos institutions d'enseignement supérieur: le collège de St-Boniface, dirigé par les Pères Jésuites, qui donnent le cours classique conduisant au baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba, le Juniorat de la Ste-Famille, dirigé par les Pères Oblats, le collège féminin St-Joseph, sous la direction des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et, enfin, le collège St-Joseph d'Otterburne, dirigé par les Clercs de St-Viateur.

Perspectives d'avenir

Les sentiments de quiconque s'arrête à méditer sur l'avenir des Canadiens français de l'Ouest sont mélangés de crainte et d'optimisme. Crainte de voir s'accentuer, chez les jeunes surtout, cette tendance à vouloir parler anglais, cette indifférence aux choses qui nous sont chères, ce manque de fierté de la race, des ancêtres et des belles traditions. Le courant moderne qui veut que l'on ferme les petites écoles pour en ouvrir de plus en plus grandes, nous donne des classes d'élèves de moins en moins homogènes. Il s'y glisse des enfants qui ne peuvent pas et ne veulent pas parler français; ces enfants font à la classe et à l'école ce que fait la pomme gâtée à la caisse.

Optimisme par contre de voir un grand nombre de jeunes qui se présentent sur la brèche pour assurer la relève; de voir nos institutions prendre de plus en plus d'ampleur; d'espérer que le gouvernement provincial permette l'enseignement du français à partir de la première année; d'apprendre que notre poste de télévision française ouvrira à Winnipeg le 24 avril prochain.

Le bilan de ces craintes et de ces espoirs donne, à mon sens, une balance très favorable à l'optimisme. Elles sont encore vraies les paroles que prononça M. Paul A. Talbot en 1916, au moment où il traversa le parquet de la Chambre manitobaine à la suite du passage du Bill abolissant l'enseignement du français: "Je n'ai qu'un conseil d'ami à donner à tout député de cette Chambre qui s'imagine que l'Anglais peut assimiler le Français dans ce Dominion: qu'il se désabuse! Les Français sont une race distincte et nous ne serons pas assimilés, que vous le vouliez ou non. On nous a donné des droits de nationalité distincte et nous les garderons".

Et maintenant, sous quelle forme Québec peut-il apporter une aide efficace?

Rappelons d'abord que le Canada est un pays bilingue, où les langues française et anglaise sont, ou devraient être, sur un pied d'égalité. Ajoutons qu'il est très important pour tous, pour les minorités en dehors de Québec, pour l'unité nationale et pour la province de Québec elle-même, que ce fait soit reconnu et existe en réalité. Or, pour cela, il faut que le français se parle en dehors du Québec, il faut qu'il y ait un peu partout au Canada des groupes français qui se maintiennent comme tels. Autrement, nous verrons une province française dans un Canada anglais.

Il est donc urgent et impérieux de maintenir, et même de renforcer les éléments de survivance française en dehors du Québec, sans lesquels un Canada bilingue ne serait pas possible. Comment le faire?

La réponse se trouve dans les voeux qui suivent:

Attendu que pour favoriser l'unité nationale, pour susciter la sympathie et l'admiration des anglophones envers la province de Québec, pour appuyer les efforts de survivance des minorités des autres provinces, il est de toute importance que la province de Québec se fasse connaitre sous un jour favorable;

Attendu que les nouvelles transmises par les agences de presse à l'ouest de l'Ontario sont presque toujours tendancieuses et même diffamantes à l'égard de Québec;

1) Qu'il soit résolu que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal fasse des représentations auprès de ces agences de presses afin qu'elles transmettent à tout le pays les nouvelles favorables autant que les autres.

2) Que les Canadiens de langue française des provinces de l'Ouest reconnaissent l'attachement que leurs compatriotes de l'Est leur ont toujours témoigné et les remercient pour la façon tangible avec laquelle ils les ont maintes fois aidés et qu'ils les invitent à contribuer toujours davantage aux organismes de survivance française qui luttent aux avant-postes et qui se maintiennent au prix de sacrifices énormes.

3) Qu'un fond de prêts progressifs soit établi à l'intention des élèves du Collège universitaire féminin de St-Boniface dans le but de prêter sans intérêt les sommes requises par les étudiantes pour atteindre les degrés nécessaires.

4) Que la Société St-Jean-Baptiste, consciente du fait que la télévision représente en matière d'éducation une des plus fortes influences modernes, fasse des représentations auprès de la Société Radio-Canada pour qu'elle étende son réseau français dans toutes les provinces du pays.

5) Qu'une résolution soit envoyée au gouvernement fédéral, ainsi qu'à tous les députés de langue française à Ottawa, réaffirmant clairement la position de la langue française comme étant l'une des deux langues officielles du Canada, et réclamant que soit incluse dans la déclaration des Droits de l'Homme une clause spécifiant le droit réel qu'a tout Canadien français d'avoir accès à une école de sa langue ou, tout au moins, à l'enseignement dans sa langue, partout au pays.

TRIBUNE LIBRE

Cher Compatriote:

Vous connaissez les misères financières du collège Notre-Dame de Prince-Albert. Les gouverneurs du collège, représentés par le bureau de l'Exécutif, font tout ce qui est humainement possible pour ne pas augmenter la dette existante.

A la suite de plusieurs réunions de l'Exécutif, nous avons étudié la possibilité de réduire les dépenses d'administration. Son Exc. Mgr Laurent Morin nous a fait faire un pas de géant dans ce domaine en nous obtenant les Soeurs de la Ste-Famille, de Sherbrooke, P.Q., pour la cuisine du collège. Elles ont commencé leur travail le 16 janvier.

Sur le salaire, nous sauverons un $4,000.00 par année, sans compter ce que des Soeurs savent économiser dans l'administration d'une cuisine de collège.

M. Walter Charpentier, économe du collège depuis deux ans et demi au salaire de $4,200 par année, a fait le sacrifice de sa position et Son Excellence a trouvé un prêtre pour le remplacer. Là encore, nous aurons une économie de quelques milles piastres par année.

La semaine dernière, nous vous disions notre intention de bâtir un caveau toujours avec l'idée fixe de gagner du terrain sur les déficits éventuels.

J'espère que vous nous viendrez en aide pour bâtir sans dette. Je ne devrais pas parler de dette, car si nous n'avons pas d'argent, nous ne bâtirons pas. Mais je suis convaincu que nous trouverons dans le diocèse et ailleurs assez d'âmes charitables pour nous donner les argents, dont nous aurons besoin.

Unissons-nous dans la prière pour le succès de l'oeuvre du collège Notre-Dame.

Le Bureau des Gouverneurs du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Sask.

M. l'abbé J.-A. BEAULAC,
président, Albertville, Sask.

Albertville, Sask.,
le 1er mars, 1960.

Vu et approuvé par
Son Exc. Mgr Laurent Morin,
évêque de Prince-Albert.

Billet du vendredi

Un enfant terrible de nos lettres: Arthur Buies

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Arthur Buies, enfant terrible des lettres canadiennes-françaises dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, fut aussi à l'époque le plus romantique de nos écrivains. Il s'inscrivit chez nous dans la pure tradition de Châteaubriand, Lamartine, Victor Hugo. Il eût prêté à chacun des pages qui, moins brillantes que les leurs, n'eussent pas détonné en leurs oeuvres. Ce Canadien pure laine, pourrait-on dire, ne l'était pas à l'origine.

Né à la Côte-des-Neiges le 24 janvier 1840, il était fils de l'Ecossais William Buies, fixé au Canada depuis 1825, et d'une mère dont le nom reporte à la noblesse française du Grand Siècle: Marie-Antoinette-Léocadie d'Estimauville de Beaumouchel. Le premier du nom à venir en Amérique, prénommé Jean-Baptiste-Philippe, ne poussa pas plus loin vers l'ouest que l'Acadie. Soldat, capitaine d'infanterie, il y fit souche en épousant à Louisbourg Marie-Charlotte d'Ailleboust, qui lui donna quatorze enfants dont l'un d'eux, Jean-Baptiste-Philippe-Charles, fut le continuateur de la lignée au pays. Retourné en France dès 1761, un an après la conquête anglaise, il y décédait en septembre 1800. La mère de Buies mourut jeune à la Guyane anglaise, où ses parents avaient émigré peu après sa naissance.

* * *

Arthur avait déjà une soeur âgée de trois ans, nommée Victoria. Les enfants furent confiés à leurs deux tantes Drapeau, seigneuresses d'un domaine de Rimouski, qui firent de leur mieux pour les élever. Tour à tour élève au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aux séminaires de Nicolet et de Québec, le garçon n'avait que seize ans quand il partit pour l'Amérique du Sud, y retrouvant son père à New-Amsterdam en Guyane anglaise. Celui-ci décide de l'envoyer étudier à Dublin en Irlande, mais le fils ne l'entend pas de cette oreille et file vers Paris, où il s'inscrit au Lycée Saint-Louis. Epris de liberté, indiscipliné et fantasque, il n'accepte pas de joug. Son père le déshérite.

Après deux ans à Paris, où il échoue aux examens du baccalauréat, il passe en Italie, s'engage dans l'armée de Garibaldi, fait la campagne de Sicile, rentre sans le sou en France où il connait la faim, trouve le moyen de regagner le Canada, déterminé à s'y tailler une place au soleil. Il décide de s'y consacrer au journalisme, publie dans les feuilles libérales des articles qui scandalisent, lesquels reflètent, selon son biographe Léopold Lamontagne, "cette révolte de l'individu contre la hiérarchie, tant ecclésiastique que politique, qui à ses yeux retarde l'avènement du progrès et de la science". Il finit par devenir avocat en 1866, après un stage chez Me Rodolphe Geoffrion, mais il ne parait pas qu'il plaida jamais beaucoup.

* * *

Par les soins de la maison Fides et de M. Lamontagne, Buies vient d'entrer dans la Collection des Classiques canadiens. On y trouve, outre des notes bio-bibliographiques, quelques-unes des meilleures pages de l'auteur. Car il écrivit beaucoup et il est dans son oeuvre d'une progression étonnante, dans les idées autant que la facture.

Observateur et d'esprit caustique, capable de comparaisons par son expérience en plusieurs pays, Buies ne se montre pas tendre pour les siens ni les institutions autour de lui, qu'il accuse des maux qu'il dénonce. Il devient un maitre de la chronique en son temps, voyage de nouveau, du nord de la province à la Californie, ce qui lui est prétexte à des récits enlevants. Il prononce aussi des conférences qui ne sont pas moins goûtées, même si, saupoudrées du sel de l'esprit, elles ne sont pas d'une orthodoxie parfaite. Il s'engoue un jour du Curé Labelle, s'enthousiasme de son oeuvre de colonisation, le suit dans ce monde des Laurentides qui s'ouvre, dit à qui veut l'entendre, par la parole et la plume, les beautés du Nord québecois et les espérances qu'il permet. Sur la fin de sa vie agitée, il consacre une bonne douzaine d'ouvrages à divers aspects et régions de la province. Il meurt le 29 janvier 1901.

En 1887, Arthur Buies avait épousé sur le tard Marie-Mila Catellier, dont il eut cinq enfants. Un fils et une fille vivent encore.

L'ILLETTRE.

La visite de M. Khrouchtchov...

(Suite de la première page)

l'espérer, encore que les propos les plus récents du chef de la nation soviétique — notamment en ce qui concerne le sort de Berlin (discours de Djakarta) — laissent craindre que le vent de la guerre froide ne se lève à nouveau.

Mais, dans un voyage de M. Khrouchtchov, la forme l'emporte sur le fond, le tourisme et la propagande sur la diplomatie. Ceci ne laisse pas de préoccuper de nombreux Français, alarmés par l'énorme effort de "mise en condition" déployé depuis plusieurs semaines par le parti communiste en France. Car, en effet, tous les militants sont mobilisés en vue d'un double objectif: faire que le voyage de M. Khrouchtchov soit un triomphe, et utiliser ce triomphe dans une vaste opération de politique intérieure qui permettrait au parti, dont la masse électorale représente environ 20 pour cent de la nation française, de briser l'isolement dans lequel il est maintenu depuis 1947, date du renvoi des ministres communistes par M. Ramadier.

Aussi bien, MM. Thorez et Duclos, forts de l'appui politique et financier de l'ambassade soviétique, préparent-ils minutieusement les grandes migrations qui amèneront des foules énormes sur le passage de M. Khrouchtchov. Des trains spéciaux, des autocars, des nuées de voitures sont prévus pour cette mobilisation. "Il faut que nous soyons un million sur les Champs Elysées le 15 mars lorsque M. Khrouchtchov se rendra à l'Arc de Triomphe en compagnie de de Gaulle", telle est la consigne lancée à toutes les cellules et à tous les militants.

Pour ne gaspiller aucune chance de succès, le parti communiste a eu soin de renoncer, depuis plusieurs mois, à ses violences et à son agitation. A ses yeux, de Gaulle n'est plus le "César fasciste" de mai 1958, mais l'homme d'Etat qui va recevoir M. Khrouchtchov. Il convient donc de le ménager et de lui créer le moins d'ennuis possible. Les syndicats de la C.G.T. ont été invités à mettre une sourdine à leurs revendications, et on a eu la surprise de constater, en certaines circonstances où la grève menaçait dans tel ou tel secteur important, de voir les communistes mettre le pied sur le frein pour faire avorter le mouvement.

Bref, ce voyage marquera une date importante dans l'histoire du parti communiste de France si riche, déjà, en "virages" spectaculaires. Des résultats de la visite de leur chef suprême dépendront les prochains alignements et les initiatives nouvelles, selon qu'il plaira à Moscou de combattre à nouveau de Gaulle ou, au contraire, de l'épauler.

Le général de Gaulle n'ignore rien de tout cela. Il a pris un risque calculé, comme lorsqu'il est allé, en 1944, conclure à Moscou une "belle et bonne alliance" (!) avec Staline afin de remettre la France à son rang international, et afin, surtout, d'atteler les énergies communistes à son char. Si celui-ci versa au fossé un an plus tard, du moins de Gaulle a-t-il tiré les leçons de cette amère mésaventure et pris ses précautions pour en éviter le renouvellement.

* * *

Plus qu'ailleurs, sans doute, on s'est ému dans les milieux catholiques de la venue en France du premier des persécuteurs de l'Eglise derrière le rideau de fer. Cette émotion avivée encore par la récente disparition du cardinal Stepinac aurait pu se traduire par des manifestations hostiles à l'égard du chef soviétique. Certains groupements catholiques "activistes" ont songé à organiser des démonstrations, et il n'est pas exclu qu'il s'en produise quelques-unes. Mais les évêques de France ont donné à leur clergé et à leurs diocésains des consignes très précises: les catholiques devront prier pour la paix, prier pour l'Eglise du silence et s'abstenir de tout geste de caractère politique.

L'Eglise, en tant que telle, ignorera le chef du gouvernement soviétique. Le cardinal Marella, doyen du corps diplomatique aura quitté Paris pour Rome à la veille de l'arrivée de M. "K" à Paris, et, du fait de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les évêques ne figurent pas parmi les personnages officiels: ils n'auront donc pas à paraitre devant le chef du gouvernement soviétique. Plus sévères que d'autres, certains évêques ont demandé à leurs ouailles de suivre cet exemple et de ne pas se déranger au passage de M. Khrouchtchov même lorsqu'il visitera des monuments religieux comme la cathédrale de Reims. Ces monuments étant d'ailleurs propriété de l'Etat, ce sont des fonctionnaires qui y accueilleront le "touriste" du Kremlin.

Un seul membre du clergé a décidé de rompre avec ces consignes épiscopales: le chanoine Kir, maire de Dijon. Ce bouillant et pittoresque personnage, qui a naguère décidé le jumelage de la ville qu'il administre avec Stalingrad, entend accueillir M. Khrouchtchov dans la cité de la moutarde et du pain d'épices. La rencontre des deux hommes ne manquera pas d'imprévu, mais c'est bien plus l'homme politique que le chanoine que fera à son hôte les honneurs du palais des Ducs de Bourgogne. Personne ne s'y trompera.

Bref, tout est prêt en France pour accueillir M. Khrouchtchov selon ses mérites. Un tapis rouge de 120 mètres de long se déroulera sous ses pieds lorsqu'il débarquera à l'aéroport d'Orly. Rouge comme le drapeau soviétique, mais rouge aussi comme le sang des martyrs, des fusillés de Budapest et d'ailleurs, rouge encore comme le ciel au soir d'une belle journée de paix . . .

Maurice HERR.

M. Georges Forest préside la réunion inter-municipale

Le mercredi soir 16 mars, M. Georges Forest présidait une réunion des maires des villes et municipalités, réunis à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour étudier certains aspects du fameux Bill 62 et pour faire certaines recommandations touchant ce Bill. Des 21 invitations faites aux maires, 15 furent acceptées, soit que les maires sont venus eux-mêmes ou s'y sont fait représenter. La Ville de St-Boniface, malheureusement, n'avait pas de représentant officiel, quoique l'échevin Pynoo et l'ex-échevin McGurran se trouvaient dans l'assistance.

M. Forest souhaita la bienvenue aux délégués et les invita à s'exprimer librement sur tous les points contentieux.

Les délégués s'accordent tous avec M. Dickson, de North Kildonan, pour que le nom de la corporation soit le Grand-Winnipeg, au lieu de Winnipeg seulement. St-Boniface n'y perdra pas son identité due à ses traditions et à sa culture, mais ils croient que le nom de Grand-Winnipeg étant mieux connu à travers tout le continent que Rivière-Rouge, il ne serait pas opportun de le voir disparaître.

Plusieurs des municipalités sont dans la zone tampon et se plaignent du fait qu'elles n'ont rien reçu du gouvernement pour les éclairer et ignorent complètement comment elles seront affectées par ce Bill. Dans certaines municipalités la zone métro s'appliquerait d'un côté d'une rue et ne s'appliquerait pas de l'autre côté.

Le maire de Transcona reconnait le bien-fondé du système métropolitain, mais se déclare opposé à la manière dont il est imposé et se dit en faveur du nom (Grand-Winnipeg).

Touchant la question de planification et la répartition des taxes industrielles, la plupart croient qu'il est juste que toutes les parties bénéficient de ces taxes.

Les municipalités dans la zone tampon en dehors du métro se demandent s'il y aura ingérence du métro dans l'imposition des taxes.

Le maire de Charleswood fait remarquer que, par le plan d'urbanisme, les fermiers ne peuvent disposer de leurs terrains à leur gré, mais sont sujets aux décisions de la corporation.

Le maire Fennell, de Fort Garry, dit que ces municipalités seront représentées à la commission et pourront toujours avoir recours à la Commission des Utilités Publiques et Municipales.

En ce qui a trait aux services d'aqueduc, les représentants des municipalités sont d'accord que la taxe d'eau devrait être la même partout, mais que les municipalités qui utilisent la tuyauterie d'une autre municipalité devraient payer pour l'usage de ce service.

Le maire d'East Kildonan dit qu'il faut prévoir pour les 25 années à venir et envisager l'agrandissement de nos limites. Si une municipalité ne retire actuellement aucun bénéfice du métro, elle n'aura pas à payer pour le métro. Il recommande aussi que les maires des villes et municipalités s'organisent en comité consultatif sur le métro.

* * *

Note de la semaine

La lutte du métro a été livrée sur deux fronts, visible et invisible. La lutte de certains chefs a été surtout invisible.

* * *

Le maire Fennell, de Fort Garry, proposa qu'on fasse un amendement au Bill du métro prévoyant une plus grande liaison entre les villes et municipalités et le métro.

Le maire d'East Kildonan proposa un vote de félicitations à M. Forest pour avoir organisé cette réunion. Il fut résolu suivant une proposition de MM. Dickson et Samister que le nom de Grand-Winnipeg soit substitué au nom de Winnipeg comme nom officiel du métro, et que M. Forest soit délégué pour rencontrer le premier ministre, M. Duff Roblin, et lui soumettre les résolutions prises par l'assemblée.

Il ne sera pas dit que les citoyens de St-Boniface n'ont pas réclamé leur droit à être entendus dans cette affaire. Ils le doivent à M. Georges Forest qui a pris l'initiative de l'organisation de la marche sur le Parlement, la semaine dernière, ainsi que de cette réunion du 16 mars. Si la partie est perdue, ils auront gagné au moins certaines modifications au Bill 62 et ils n'auront pas protesté en vain contre le fait qu'ils n'avaient pas le droit de vote dans cette affaire.



M. Napoléon Bolly, président diocésain de la Légion de Marie, section française, et les membres de son comité travaillent généreusement à l'extension de ce mouvement d'action catholique dans le diocèse de St-Boniface. Il y a déjà 7 groupes qui comptent une soixantaine d'adultes. Ils sont mandatés dans le diocèse pour travailler à la conversion des non-catholiques et pour ramener à l'Eglise les Catholiques non-pratiquants.

Remerciements

Les frères et soeur de Mgr Clovis Paillé remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors du décès de leur frère. Ils remercient spécialement les religieuses du sanatorium de St-Boniface et de l'hospice et M. le Dr J.-M. Huot qui s'est rendu au chevet de Mgr Paillé.

Maison des Retraites fermées

A en juger d'après les résultats des dernières semaines, notre Ligue des Retraites avance à pas de géant; chaque groupe faisant maison pleine à tour de rôle. Nous profitons de l'occasion pour remercier ici nos capitaines et lieutenants qui assurent ces succès par leurs efforts et leur dévouement. Sans eux, il n'est pas exagéré de dire que l'oeuvre végéterait et qu'il serait absolument impossible à la direction de la Maison de poursuivre l'organisation de retraites de façon aussi fructueuse.

Ajoutons qu'on ne saurait mesurer le travail de la Ligue en termes numériques: pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut le peser au point de vue spirituel. C'est donc dire que son prix nous échappe car seul l'Etre Suprême, dans sa sagesse infinie, peut évaluer à la lumière de l'éternité les merveilles que sa grâce opère dans les âmes par la retraite.

Malheureusement, nos comités ne sont pas encore organisés dans toutes nos paroisses. Nous comptons sur des âmes dévouées pour nous aider à accomplir ce travail d'organisation et nous espérons, avant la fin de l'année, compter des comités de la Ligue dans toutes nos paroisses tant de la campagne que de la ville. En attendant, les personnes demeurant dans des paroisses non organisées et qui désirent faire une retraite sont invitées à se joindre à quelque autre groupe. Il suffit pour elles de communiquer avec la Maison.

Voici ci-dessous le programme des retraites pour mars et le début d'avril. L'astérisque indique les retraites prêchées en semaine, lesquelles s'ouvrent à 2 h. les mardis, excepté celles de la semaine sainte, qui ouvrent le lundi et le vendredi.

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre:** René Mulaire (tél. 23) et Achille Rioux (tél. 323-2); **Otterburne:** Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame de Lourdes:** Henri Pantel; **St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

*5-7 avril: **Dames — St-Pierre:** Mme A. Banville et Mme E. Neveux; **St-Malo:** Mme Marguerite Comeau (tél. 318-3) et Mme Paul Forest; **Otterburne; La Broquerie.**

*11-13 avril: **(Semaine Sainte) Dames — St-Boniface:** Mme L. Cancade (tél. WHitehall 3-4646) et Mme W. Tétrault (tél. WHitehall 3-8844); **Précieux-Sang.**

*14-16 avril: **(Semaine Sainte) Hommes — Paroisse de la Basilique:** C.-E. Huot (tél. CEdar 3-1244) et F. Muller (tél. CHapel 7-3671); **Précieux-Sang:** Arthur Leclerc (tél. GLobe 2-3303).

La vieille maison . . .

La vieille maison provinciale des Soeurs Grises, le plus ancien édifice encore habité à St-Boniface, vient d'être déclarée d'importance nationale par la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada. Le gouvernement fédéral se déclare prêt à dépenser une large somme d'argent pour préserver cette Maison qui peut être considérée comme un berceau de la civilisation dans l'Ouest et le Nord du Canada.

Les Soeurs Grises avaient offert cette Maison à la Société Historique de St-Boniface pour y abriter son musée historique, mais à condition qu'elle soit déménagée en un autre endroit pour laisser place à un édifice moderne projeté.

Une récente nouvelle d'Ottawa nous apprend que le gouvernement fédéral met une condition à sa générosité, à savoir qu'il insiste fortement pour que la vieille maison demeure au même endroit, afin de sauvegarder en son entier son caractère historique.

La commission civique du Musée de St-Boniface aura donc à s'occuper de cette affaire. Ses membres ont donc demandé d'être reçus par Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, afin de l'intéresser à cette question.

Puisse la bienheureuse Marguerite d'Youville, qui a présidé du haut du ciel à cette fondation de St-Boniface, protéger "l'orpheline" qu'est la vieille maison!

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Pendant la lecture des rapports et communications, l'échevin Lonergan se leva pour protester contre la partie du rapport de la Commission de planification où il est demandé d'étudier la question de changer le classement de zone de la rue Provencher.

L'échevin Guay s'opposa à ce que l'échevin Lonergan exprime son opinion, vu qu'il est particulièrement intéressé à titre de propriétaire sur la rue Provencher. L'échevin Lonergan lui répondit qu'il est intéressé aussi à titre de représentant des résidants de son quartier. L'échevin Appleby rappelle que les rapports des commissions sont reçus à titre d'information seulement et que les discussions à ce sujet doivent être remises au moment où les questions soulevées dans ces rapports sont soumises aux comités ou au Conseil.

Un citoyen de la rue Langevin désirerait ouvrir une salle à dîner dans sa maison où il se spécialiserait en spaghetti et pizza; ceci fut remis au comité de la santé et des licences pour étude.

137 résolutions des comités ont été soumises à l'approbation du Conseil, par exemple qu'un octroi de $100 ou lieu de $25 permette au club de gouret Red, White et Blue de participer aux joutes dans l'Est du pays; sept joueurs de St-Boniface font partie de cette équipe de jeunes.

La demande de la Commission scolaire du Norwood pour une autre somme de $30,000 afin de boucler son budget avant l'arrivée des octrois du gouvernement fut refusée; l'échevin Appleby voulut savoir si la commission de Norwood était traitée de la même façon que celle de St-Boniface et on l'informa que cette dernière n'avait pas demandé d'octroi supplémentaire. Le vote fut pris et les deux côtés étant égaux, M. le maire décida de voter contre cet octroi à la commission de Norwood, expliquant que la commission n'étant pas obligée de soumettre un état de compte, la Ville ignore si elle a des réserves et il ne croit pas que la Ville devrait emprunter l'argent et payer l'intérêt pour que la commission puisse jouir d'une taxe moins élevée à Norwood qu'à St-Boniface; si la commission de Norwood a besoin d'argent, elle peut l'emprunter et l'intérêt sera chargé à cette commission et non pas aux résidants de la Ville.

Le rapport de l'ingénieur concernant l'opportunité d'acheter une nouvelle balayeuse pour les rues au coût de $15,000 fut remis pour étude par le comité des prévisions budgétaires.

Que des nouvelles soumissions soient demandées pour la pose d'un égout projeté pour la rue Dumoulin, afin que les travaux puissent commencer avant le mois de mai prochain.

Que le rapport où l'ingénieur recommande que, lorsqu'il faut dégeler une prise d'eau, ceci soit fait gratuitement la première fois, mais s'il faut retourner une ou plusieurs autres fois durant l'année que la somme de $20 soit chargée, soit remis au comité pour étude.

Que l'ingénieur prépare une liste des rues où les poteaux pour le système d'éclairage seront installés afin de pouvoir en faire la publication.

Il fut décidé de donner le contrat des uniformes des pompiers à la Manitoba Clothing Co. au prix de $45.75 l'unité.

Il fut résolu de demander à l'inspecteur des licences et à l'avocat de la Ville, relativement au coût et à la position légale de la Ville, si la Ville décidait de se servir d'un fusil tranquillisateur pour appréhender les chiens trop agressifs; lorsque les échevins s'informèrent des effets produits par un tel fusil, l'échevin Parent répondit que les tests faits au parc Assiniboine n'avaient pas produit les résultats espérés et que le comité ne s'en servirait pas; les chiens peuvent donc dormir en paix, tout en guettant l'arrivée du garde-chasse.

Le projet de remplacer 200 pieds du système d'égout sur la rue Provencher près de la rivière Seine fut approuvé par les autorités provinciales, comme projet d'hiver.

Une invitation fut reçue par le Conseil pour assister le 23 mars à la veillée annuelle de la soupe aux pois, alors que les membres de la législature viendront rencontrer leurs amis de St-Boniface.

Les marchands de la rue Marion seront heureux d'apprendre que le règlement empêchant le stationnement de 7 h. à 9 a.m. et de 4 h. à 6 h. p.m. a été aboli et que le stationnement est maintenant restreint seulement par les règlements précédents; le comité étudie actuellement la possibilité de restreindre le virage à gauche sur la rue Marion.

Sur motion de l'échevin Parent, le Conseil exprime son vif regret de voir partir M. le consul de France, le comte Serge de Fleury, et le remercie pour l'intérêt qu'il a toujours montré envers notre Ville et formule les meilleurs voeux pour sa santé afin qu'il puisse continuer sa carrière déjà si brillante. L'échevin Guay demande que la motion soit rédigée en français.

L'échevin St-Hilaire propose que le Conseil offre ses félicitations à Mlle Suzanne Tremblay qui vient d'être nommée au poste d'agent du consulat de France et lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

L'échevin Pynoo donne avis qu'il présentera une motion voulant que la pension d'un employé civil qui reçoit $2.00 par mois pour chaque année de services soit augmentée à $3.00 par mois et que le trésorier dresse un rapport sur le nombre d'employés qui seraient concernés par cette résolution.

Le Conseil félicita l'échevin Pynoo qui vient d'être élu au nombre des directeurs de l'Union des municipalités pour l'Ouest du pays.

A lundi prochain.



Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

Réunion spéciale

Jeudi soir dernier le Clan Béliveau a tenu une réunion spéciale pour les Foulards-Rouges et les Routiers en présence de leurs parents.

La réunion a suivi celle de la meute dans le local afin de permettre plus de place, le dongeon étant trop étroit pour accommoder tout ce monde.

Sous la direction du Chef de Clan, Michel Soulodre, la réunion a débuté par la prière. Les routiers ont la première partie du programme en main. Après les présences, on procède aux rapports. Les équipes de photographie, de natation et du journal "En Route" donnent le leur. Puis le trésorier fait un rapport sur la position financière depuis septembre. L'A.C.C., Raymond Mulaire, modérateur du journal, donne quelques mots sur l'"En Route".

Ensuite l'A.C.C., Daniel Proteau, expose brièvement l'organisation, le fonctionnement et les buts de la Route. Le but de la route, branche aînée du scoutisme, est de former des hommes de caractère, connaissant à fond les techniques de campeur et d'entraîneur, capable de diriger un feu de camp ou un palabre. Le départ enfin montre à tous que voilà un Routier, c'est-à-dire un scout complet, un homme. Il marchera vers Dieu en servant le prochain sans compter, sans chercher de repos, et sans attendre d'autre récompense que celle de voir s'accomplir la volonté divine.

L'unité F.-R. prend à son tour charge de la réunion. Après les présences — pas de rapports — le C.U.F.-R., Robert Painchaud, à son tour explique aux parents les débuts des F.-R., après quoi il donne les grandes lignes de l'Unité, avec ses buts, ses fonctions.

Avant de passer au café, le Clan entier se groupe pour débiter quelques chants populaires à la Route. Puis, pendant le café et le petit goûter, les chefs rencontrent les parents.

Après ce repos, on revient à la réunion avec le palabre. Le palabre est un des moyens de la Route; c'est un échange d'idées sur un sujet donné. Pour unir les parents au palabre, on avait choisi l'excursion. Sujet très intéressant qui permet à tous d'examiner objectivement les effets et les buts d'une bonne excursion.

Avant de terminer la réunion, car il est tard, l'abbé F. Juneau, aumônier du Clan, préside une longue méditation. Il parla sur l'influence que le Scoutisme exerce actuellement partout dans le monde. Il mentionne ses exigences mais aussi ses récompenses qui sont grandes.

Enfin le C. C. remercie les parents d'être venus et l'on termine la soirée par le cantique des patrouilles.

Nous remercions ici tous les parents qui sont venus nous encourager et qui, ainsi, ont pu prendre connaissance du bon travail qui se fait dans la Route. Merci!

Nouvelles

Au cours de cette semaine et de la semaine prochaine, M. H. Dubé, Commissaire diocésain fait ses visites officielles dans toutes les unités, en prévision de la réunion diocésaine du 27 mars.

On parle déjà du Camporée qui aura lieu en mai et aussi du camp d'été car les grandes vacances approchent. Les louveteaux et les éclaireurs se pressent pour passer des épreuves, car ils veulent arriver au camp avec une bonne connaissance des techniques.

TOUJOURS PRET

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Gaudreau

Concert de la Symphonie

Le jeudi soir 10 mars, les Jeunesses Musicales présentèrent l'orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de M. V. Feldhill. Après avoir exécuté divers morceaux de Mozart, Vivaldi, Haydn, Debussy et Mac Millan, l'orchestre conclut son programme en jouant la célèbre suite de l'opéra-comique "Carmen" de Bizet. L'auditoire fut enthousiasmé maintes fois au cours du concert comme en firent foi les applaudissements fréquents et prolongés. Espérons qu'il y aura encore des séances musicales du même genre à l'avenir.

Une personnalité

Un élève qui est aimé de tout le monde. Un garçon qui prend une part active dans les sports tels que le hockey et le football. Nul autre que Roland Faucher, élève du grade XI. Ce garçon voit la vie en rose et son rire charmeur répand la gaîeté partout. Pour lui le sport prend peut-être plus d'importance que l'étude, mais nous sommes quand même bien contents de l'avoir parmi nous. Toujours prêt à rendre service, travaillant, organisateur, Roland fait l'édification de ses camarades. Est-il surprenant qu'il soit si bien vu et aimé de tous à l'école Provencher?

700 mélomanes accueillent chaleureusement la symphonie de Winnipeg à St-Boniface

C'est avec grande fierté que le docteur André Lachance, lors du concert offert "sous les auspices des Jeunesses Musicales Canadiennes de St-Boniface" à l'auditorium Notre-Dame le jeudi soir 10 mars, dit que c'était la première fois que l'Orchestre Symphonique de Winnipeg venait jouer du côté est de la rivière Rouge. Les 45 artistes "visiteurs" avaient attiré plus de 700 personnes, en grande partie des jeunes mélomanes qui manifestèrent à maintes reprises, au cours de la soirée, leur joie et leur appréciation. D'autant plus que M. Victor Feldbrill, chef de l'Orchestre Symphonique, sut s'adapter aux coutumes des concerts des J.M.C. et donner lui-même, avant chaque pièce, des explications susceptibles d'aider les auditeurs à mieux comprendre les oeuvres jouées. M. Feldbrill poussa la délicatesse jusqu'à dire quelques mots en excellent français, et il convient d'ajouter que cet excellent professeur préparait vraiment par ses explications brèves, mais à point, les esprits des jeunes auditeurs.

Dès la première pièce au programme, l'Ouverture du Mariage de Figaro de Mozart, on comprit que les artistes voulaient jouer pour les jeunes, pour se faire comprendre des jeunes. Jouée avec brio, cette Ouverture exprime véritablement à quel point les heures qui précèdent un mariage sont remplies d'activités. Les jeunes auditeurs écoutaient attentivement les artistes, montrant par gestes et sourires qu'ils reconnaissent bien des extraits de cet opéra classique.

Le concerto grosso en sol mineur de Vivaldi offrit aux 1er et 3e violons et au 1er violoncelliste l'occasion de nombreux solos, et plusieurs jeunes suivaient avec plus d'attention les archets qui tiraient des sons si mélodieux de ces instruments. Mais le chef-d'oeuvre de ce concert fut sans contredit la Symphonie no 88 de Haydn, en particulier le 2e mouvement (le largo) qui fut écouté dans un silence parfait. M. Feldbrill avait expliqué au début que le menuet n'a pas ici toute la délicatesse requise, mais fait plutôt penser à "ces danses qu'on exécute en sabots de bois", et les artistes surent vraiment donner cette impression.

La deuxième partie du programme plut encore davantage aux jeunes. La Petite Suite de Debussy, jouée avec les tons les plus chauds et les plus riches du violon, offrit un délicat menuet et un triomphant ballet. "A Notre-Seigneur revêtu de haillons" et "A St-Malo beau port de mer", deux chants du folklore canadien-français richement interprétés par Sir Ernest MacMillan, étaient reconnus par les auditeurs grâce au langage musical des violons, violoncelles et autres instruments. Et enfin les extraits de l'opéra de Bizet, Carmen, rappelaient aux jeunes des épisodes connus grâce à l'Introduction, au prélude du premier acte, à la danse tsygane, etc. Ici les instruments de bronze eurent la chance d'exprimer leurs richesses propres, autant que les violons et violoncelles qui avaient eu l'honneur de la soirée jusqu'ici. Des applaudissements "en tempête" saluèrent cette dernière pièce du concert.

Il est certain que les jeunes auditeurs venus de St-Boniface, St-Charles, La Broquerie, Lorette, St-Jean-Baptiste, St-Claude, etc., ont joui de ce concert spécial. Ils désirent vraiment avec M. Feldbrill que cette soirée à l'est de la rivière Rouge se renouvelle grâce à l'initiative des Jeunesses Musicales. Mais l'enthousiasme des responsables de la section de St-Boniface n'est peut-être plus aussi vibrant, car le nombre des auditeurs (pourtant plus de 700) ne put suffire pour combler toutes les dettes.

Il reste donc à souhaiter que les JMC continuent à bien servir leurs centaines de membres, que les adultes encouragent davantage leurs initiatives à l'avenir et qu'ainsi la réputation de ville culturelle et artistique convienne toujours à St-Boniface.

NOMINATIONS ECCLESIATIQUES

Par décision de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, la chapellenie St-Gérard d'Elmwood, fondée par les RR. PP. Rédemptoristes, d'East Kildonan, en 1948, devient une paroisse qui, à la demande des Pères Rédemptoristes, sera confiée au clergé diocésain. M. l'abbé Charles-A. Empson, ci-devant curé de Holy Cross, deviendra curé de cette nouvelle paroisse St-Gérard d'Elmwood et en prendra possession le 1er juillet 1960.

M. l'abbé Rémi-J. De Roo, directeur diocésain de la Doctrine Chrétienne, deviendra curé de Holy Cross et prendra possession le 24 avril.

M. l'abbé Noël Delaquis, ci-devant vicaire à la paroisse Christ the King de St-Vital, devient secrétaire à l'archevêché.

M. l'abbé John W. Brown, originaire de Boston, Mass., et qui sera ordonné prêtre pour le diocèse de St-Boniface le samedi 19 mars à la cathédrale-basilique, deviendra vicaire à la paroisse Christ the King de St-Vital.

Charles-J. DESORCY,
chancelier, archevêché
de St-Boniface.

Films français à l'AECFM

Le Maître du Pérou

Le "Pérou", c'est le nom de la terre familiale. Le film nous montre le propriétaire (le maître) et sa famille dont les ancêtres sont venus d'Acadie pour défricher la terre. Le film nous montre les difficultés que le maître du Pérou doit surmonter pour établir ses garçons et s'assurer que le Pérou restera dans la famille.

Le Fils

L'histoire de Jean-Paul, fils de cultivateur, illustre un grave problème rural, l'exode des jeunes vers les villes. Depuis l'enfance, Jean-Paul prête main-forte à son père dans les travaux de la ferme. Agé maintenant de 28 ans, il songe à se marier, mais la maigre allocation que lui accorde son père ne le lui permet pas. Les disputes se multiplient et, las d'être incompris, Jean-Paul menace de quitter la ferme. Sa mère intervient et propose un compromis: partage des responsabilités et des revenus de la ferme. Un contrat devant notaire donne à l'entente un caractère officiel, et une nouvelle vie commence pour le cultivateur et son fils.

Rythme et percussion
(concerts pour les jeunes no 1)

Eugène Kash, directeur des concerts pour les jeunes, à Ottawa, explique à ses auditeurs les règles fondamentales du rythme et leur fait connaître les instruments à percussion. Le folkloriste Marius Barbeau chante ensuite une complainte indienne en s'accompagnant du tam-tam, ancêtre du tambour. Les enfants apprennent à distinguer entre la timbale et la grosse caisse, puis un orchestre rythmique joue sous la direction d'un garçonnet. Dans leurs classes, des institutrices d'Ottawa font l'application pratique des notions musicales enseignées aux concerts du samedi.

• • •

On peut se procurer les films français de l'Office National du Film au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Une mauvaise écriture est une des formes du mépris qu'on a pour autrui; car elle prouve qu'on attache plus de prix à son propre temps qu'à celui des autres.

Grotius.

Le chapelet à la basilique pendant 744 h. consécutives

Les officiers de la Légion de Marie ont cru bon d'organiser une campagne spéciale de prières pendant le mois de mai de cette année, alors qu'on récitera le chapelet perpétuel à la cathédrale de St-Boniface, aux intentions suivantes:

1) Le succès du prochain Concile Oecuménique, qui revêtira une importance capitale pour l'Eglise entière. Si le Pape demande qu'on prie instamment pour cet événement, c'est qu'il y voit la possibilité qu'une grande partie de nos frères séparés se rejoignent à nous à cette occasion.

2) Le règlement juste de la question scolaire au Manitoba, par l'acceptation des recommandations de la Commission Royale par le gouvernement.

3) La réussite des oeuvres diocésaines: le grand séminaire, le collège, la maison des retraites et le high school anglais, pour l'avancement de l'Eglise au Manitoba.

Pour assurer le succès de cette grande campagne de prières, les officiers de la Légion de Marie ont cordialement invité toutes les autres organisations paroissiales à prendre part à ce chapelet perpétuel qui durera tout le mois de mai. Ensemble, tous ces membres devront voir à ce qu'il y ait toujours quelqu'un en prière à la cathédrale pendant les 744 heures du mois de Marie.

Ces organisations paroissiales (Chevaliers de Colomb, Service Social Paroissial, Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Cercle St-Thomas, Maison des Retraites, Dames de Ste-Anne, Filles d'Isabelle, Scouts catholiques et Guides catholiques) répondirent à l'invitation de la Légion de Marie en envoyant environ 35 représentants à une grande assemblée générale, dimanche dernier, au local de la Légion, au sous-sol de la cathédrale de St-Boniface. L'assemblée fut dirigée par M. Napoléon Boily, président diocésain de la Légion de Marie.

Au cours de cette réunion si importante, tous firent preuve d'unité parfaite et chacun sut quand même apporter ses suggestions personnelles pour le succès de ce mouvement de prière mariale. Il est certain qu'une telle organisation demande beaucoup de travail, mais déjà on est assuré du succès. Car, pour vraiment organiser ce travail, tous ont accepté qu'il y ait une réunion chaque dimanche après-midi à deux heures dans le même local, jusqu'à la fin d'avril. Et ils lancent ici une invitation très chaleureuse à toutes les autres organisations qui désireraient se joindre dans ce travail de préparation et, en mai, dans cette croisade de prière en l'honneur de Marie et aux trois graves intentions susmentionnées.

La semaine prochaine, on donnera plus amples détails au sujet des moyens d'organisation, de recrutement, etc. Pour le moment, on suggère que toutes les organisations catholiques du diocèse aident à assurer le succès du projet, que les catholiques se préparent à venir en grand nombre réciter un ou plusieurs chapelets au pied de la Vierge en mai, et que ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourront venir à la cathédrale en mai voudront bien s'unir d'intention à ce chapelet perpétuel.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Invités

Le 10 mars, le chef d'escadrille Larry Corbeil, officier-recruteur de la base du C.A.R.C. à Winnipeg, est venu à nos micros sur l'invitation de M. Raoul Normandeau, vétéran de l'aviation lui-même. M. Corbeil, qui a réalisé 52 missions en territoire ennemi pendant la guerre, garde un profond attachement pour son métier et invite les jeunes désireux d'essayer leurs ailes.

Le 15 mars, vous avez pu entendre M. Michel Conte, jeune chorégraphe français en visite à Winnipeg pour la création d'un ballet sur les "Variations pour un thème solitaire". M. Conte, qui n'a pas encore 30 ans, a déclaré que le ballet est un art en décadence et que, parmi les rares troupes canadiennes, celle de Winnipeg se distingue par ses recherches vers des créations nouvelles.

Le 15 également, à la soirée "Fiesta" à l'aréna de Winnipeg, une demi-heure était allouée à Pete Couture et ses musiciens, aux Gais Manitobains et à Jacques Bertrand comme animateur.

Nouveautés

Voici quelques albums entrés récemment à la discothèque: chant lyrique: Amelita Galli-Curci, Grace Moore; chansonnettes: Edith Piaf, Patachou; chorales: choeur basque de San Sebastian, Petits Chanteurs de Vienne; marches: ensemble Eastman-Symphonic, Goldman band; jazz: Bunny Berigan, Ray Conniff; danses traditionnelles: Nashville Squares, Earl Mitton, Ron Terry, Will Glahe; piano: George Feyer; folklore: Musique montagnarde suisse; Sud-américain: trio Los Panchos.

Parmi les 45 tours, signalons "Le village de sainte Bernadette", par les Jérolas, et la reprise d'anciens succès: "Douce France", "La Mer", par Charles Trenet, "Granada", par Mariano, "Amapola", par Jacques Godin. Et le plus récent succès à CKSB: "Nava Naguila".

Le menuet ou le rock?

Encore une fois, les auditrices du "Téléphone magique" ont croisé le fer assez vivement sur un sujet d'actualité: la danse moderne. Le compte final fut de 16 pour et 16 contre. On a signalé que bien des jeunes gens se passent aisément des rythmes modernes et souvent prennent goût aux danses folkloriques ou traditionnelles. Une auditrice nous envoie un texte de saint Thomas où on lit: "La danse, en elle-même, n'est pas mauvaise; c'est selon qu'elle est ordonnée à diverses fins et revêt diverses circonstances qu'elle peut être acte de vertu ou de vice . . ."

A propos des nouvelles danses, "bien sûr ce n'est pas très gracieux, écrit une autre, mais le béguine d'il y a 20 ans ne l'était guère, le charleston non plus. Que ce soit en musique, danse, littérature, chanson, toutes les jeunesses de tous les temps ont adoré des choses que leurs aînés trouvaient odieuses. Ces modes ont passé et ont été remplacées par d'autres. Rappelons-nous que la valse a été interdite à ses débuts". O mon beau Danube bleu, même toi?

Dans une autre lettre: "J'ai toujours aimé danser et je danse encore et je donne même des leçons à mes enfants, au nombre de 11, et si je n'étais pas dans la quarantaine, je danserais le rock-and-roll moi aussi". Après tout, si Mme de Pompadour vivait encore, on la verrait sûrement entrainer Louis XV dans un "houla-houla" tel qu'il en perdrait sa perruque.

PETITE NOTE

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Boniface organisent une réunion-dessert qui aura lieu dans le cafétéria de l'hôpital le mercredi 23 mars prochain, à 1 h. 30 p.m. M. le Dr Paul L'Heureux, orateur invité, parlera du "Statut des hôpitaux d'aujourd'hui", annonce Mme J.-J. Bourgouin, secrétaire.

Fondatrice à Elie

Décès de Sr M.-Eugène, pionnière des Soeurs de N.-D.-des-Missions

VILLE JACQUES-CARTIER, P.Q. — (Par Léon Ménard, C.S.V.) C'est le 8 mars 1960. La Rév. Sr Marie-Eugène, à son poste depuis le matin, besogne comme d'habitude à la couture tout en se préoccupant des juvénistes. Pourtant le jour qui était le dernier de sa vie, et auquel elle n'avait qu'un moment à vivre approchait.

Vers 2 heures et demie, peu avant son repos, prescrit par le médecin, Soeur M.-Eugène se sent mal. Avec difficulté elle rejoint une de ses compagnes et lui dit: "Je vais mourir". On demande d'urgence le prêtre, le médecin, les religieuses à l'école. Couchée dans son lit, presque sans mouvement et sans connaissance, Soeur M.-Eugène vient d'être rappelée à Dieu en un clin d'oeil.

Originaire de Ste-Anne

Née Bertha Ramsay, elle vit le jour à Ste-Anne-des-Chênes, Man., le 24 mai 1883. Plus tard, elle vint s'établir avec ses parents — son père de descendance Ecossaise — à Ste-Amélie. Jeune encore, par amour de Dieu et des âmes, elle désire faire quelque chose de grand de sa vie. Elle vient s'offrir tout bonnement pour mettre à l'épreuve la réalité de sa vocation à un Institut Missionnaire, d'héritage français: la Congrégation de Notre-Dame des Missions, nouvellement arrivée dans l'Ouest.

C'est le couvent de Ste-Rose-du-Lac qui venait d'accueillir cette courageuse fille, la première postulante canadienne de cette communauté.

Carrière dans l'Ouest

Dès 1903, Soeur M.-Eugène, encore postulante, débute dans l'enseignement. Elle connut toutes les épreuves d'une fondation, épreuves inhérentes aux pionnières d'une oeuvre. Elle enseigna toute sa vie aux garçons et aux filles et ça ne l'a jamais effrayée. C'est qu'elle possédait une grande autorité. Bien qu'elle fut très exigeante en classe et qu'elle réclamait un travail sérieux, les élèves l'aimaient et l'admiraient.

Quel reconnaissant souvenir conservent-ils? Faute d'ouvriers en assez grand nombre, les champs du Maître mûrs, elle jetait çà et là un grain de semence qui, en plusieurs cas, a germé en belles vocations.

Plusieurs des seize maisons du Canada de la communauté ont profité de ses services comme éducatrice. Ses bénéficiaires furent: Elie où elle fut pour ainsi dire fondatrice, Letellier, St-Eustache, Wolseley, Sask., et Fort Frances, Ont. Partout elle fut très appréciée.

Malgré ses 76 ans, pleine d'esprit, sa figure un peu ridée et sereine exprimait chez elle le contentement. Elle vivait retirée à la maison régionale, mais encore prête à faire une bonne journée d'ouvrage. A un exercice de règle, le jour même de sa mort, elle avait chanté le cantique qu'elle aimait tant: "Plus près de toi mon Dieu".

De cette famille terrienne, issue deux religieuses chez les Missionnaires Oblates de Marie-Immaculée. Une autre chez les Filles de la Croix est morte en Chine.

Funérailles

La messe des funérailles fut chantée le vendredi 11 mars, à 9 h. 30, par le R. P. Herman Mekkelholt, M. le chanoine Adrien Gamache, curé, et M. l'abbé Michel Bernard, curé de St-Vincent de Paul, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Quelques religieuses de St-Blaise, comté de St-Jean-de-Québec, étaient présentes.

Lorette

Semaine de l'éducation

La semaine de l'éducation fut bien remplie à l'Institut Collégial Lorette Centre. Il y eût rencontre des parents avec les institutrices, le 8 mars, soir de l'A.P.M. Ensuite, plusieurs visites de différentes personnes pour parler sur l'orientation des jeunes, entre autres un employé de la Banque Royale, le R. P. A. Hamel, P.B., un frère Marianiste, de l'Ecole Provencher, et dans un avenir assez rapproché on s'attend à la visite d'une garde-malade, d'une assistante social et d'institutrices.

Diplômes et prix

Le 10 mars au soir eut lieu la distribution des diplômes français des grades IV à VIII. Pour l'occasion, les institutrices avaient organisé un programme où les enfants surent si bien captiver l'attention de leur auditeurs, les faire rigoler et même les émerveiller par la manière qu'ils ont rendu leurs différents chants et pièces. M. Roméo Manaigre, commissaire, agissait comme maître de cérémonies.

On procéda ensuite à la distribution des diplômes dont la plupart furent mérités avec grande distinction et distinction. La commission scolaire de l'école Lorette Centre avait généreusement offert des prix en argent, présentés aux gagnants par MM. Denis Dorge et Grégoire Jeanson. Grade VII: Jeannine Manaigre, Alfred Manaigre et Denis Ross; grade VI: Rolande Jeanson, Jeannine Desautels, Denise Polaniuk; grade V: Gisèle Jeanson, Claudette Ross et Jeannine Lagacé; grade IV: Claude Bohémier, Lynn Gobeil, Lucille Lebrun, France Jeanson et Denis Dugas.

Le R. P. Hamel, invité à prendre la parole, félicita les institutrices et les élèves de leur beau succès. Il leur conseilla de rester fidèles à nos ancêtres, à notre langue et à nous-mêmes. C'est une discipline à conserver et nous en serons récompensés un jour.

M. Roméo Manaigre, remercia les institutrices, les élèves et tous les parents qui se sont rendus à cette soirée.

APM

A l'assemblée du 8 mars, de l'Association des Parents et Maitres, les membres suivants furent choisis comme délégués à l'assemblée annuelle du 24 mars au soir dans la salle du Club St-Vincent, paroisse du Précieux-Sang, à St-Boniface: Mme Joseph Therrien, M. et Mme Louis Marcoux et Mme Georges Marcoux. Les membres remercient bien sincèrement le R. P. Bédard, O.M.I., de son intéressante causerie sur l'autorité dans la famille et espèrent l'entendre encore.

Va-et-vient

Mme Ben Creuson est revenue d'un voyage d'un mois à Vancouver, C.-B., où elle a visité ses parents et amis.

Mme Hermine Durant a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léopold Adolphe, de Lestock, Sask.



Mlle Jeanne d'Arc Emard, née à St-Boniface et ancienne étudiante de l'Institut Collégial St-Joseph et du Couvent de St-Adolphe, va de succès en succès dans la profession qu'elle a choisie. Après de brillantes études de chant à Hollywood et New York, elle est revenue au Canada. Depuis décembre dernier elle a son propre programme radiophonique hebdomadaire au poste CBO d'Ottawa, elle chante des chansons françaises au réseau national (télévision) de Radio-Canada, et on lui a demandé de remplir un des rôles principaux dans la comédie musicale "Guys and Dolls" qui sera jouée à Ottawa. Dernièrement elle reçut l'invitation (la première Canadienne à recevoir une telle invitation) de participer au programme de télévision américaine "Lawrence Welk" à titre de "Canadian Champagne Lady". Ce programme est sous le patronage de la Chrysler Corporation. Tous les citoyens de langue française de St-Boniface offrent leurs félicitations et encouragements à Mlle Emard, soeur de Mme Etienne Bohémier et leur concitoyenne.

Ste-Anne-des-Chênes

Semaine de l'éducation

Lors de la semaine d'éducation, les parents des élèves des grades élémentaires de l'école du village ont été invités à visiter les classes. Ce fut un vrai plaisir pour eux de rencontrer les maîtres et maîtresses et de constater leur dévouement envers les élèves.

Baptêmes

Le 21 février: Anna, fille de M. et Mme Rodrigue Nault. Parrain et marraine, M. et Mme Léonide Nault.

Le 28 février: Joseph-Adrien-James, fils de M. et Mme Gérard Ste-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Ste-Marie, grands-parents de l'enfant.

Ste-Agathe

Services funèbres

Le jeudi 3 mars, tous les paroissiens furent bien affligés d'apprendre la mort soudaine de leur ancien curé, Mgr Clovis Paillé, survenue au Sanatorium de St-Boniface où il exerçait son minstère depuis 1956. Bon nombre de paroissiens allèrent lui rendre leurs derniers hommages et prier pour le repos de son âme à la chapelle funéraire P. Coutu et au service funèbre qui eut lieu à la basilique de St-Boniface.

Le 8 mars, à 10 h. a.m., un service solennel fut chanté par M. l'abbé A Couture, curé, assisté de MM. les abbés A. Hébert, de St-Norbert, et R. Nadeau, d'Aubigny. Les servants étaient Lionel, Laurent et Emile Lemoine et Paul Girouard. Assistait au choeur, le Révérendissime Abbé, supérieur des Trappistes du monastère de St-Norbert.

Assemblée coopérative

Le mardi soir, 8 mars, avait lieu une assemblée de la nouvelle Coopérative qui commençait ses opérations le 1er mars. M. J.-A. Labelle est le gérant général; M. Paul Joyal, gérant de la cour à bois; M. Edmond Lemoine, président provisoire; M. Gustave Lévesque, vice-président; M. Gaston Brémault, secrétaire. Font partie de la direction: MM. François Legal, de St-Adolphe, Henri St-Onge, d'Aubigny, Mathieu Lemoine, Henri Baudry, Adrien Dumesnil et Gérard Beaudoin.

Semaine de l'éducation

A l'occasion de la semaine de l'éducation, le vendredi 11 mars, bon nombre de gens, parents des élèves en particulier, se rendaient à l'école pour visiter les classes, se rendre compte du bon travail qu'on y exécute et rencontrer maître et maîtresses. M. L.-D. Nolette, président des commissaires, souhaita la bienvenue à tous puis rendit hommage à Mgr C. Paillé, ancien curé, qui pendant quinze ans s'est donné corps et âme au bien de la paroisse. Il visitait souvent les classes, présidait à la lecture des notes et ne manquait pas d'encourager tous les élèves.

M. Nolette présenta au président de l'école, M. Lorrain St-Onge, l'encyclopédie Britanica qui fut donnée par la compagnie et grâce à qui, les élèves pourront puiser à loisir de multiples connaissances. M. Lorrain St-Onge annonça qu'une cotisation s'était faite parmi la gent écolière pour faire chanter quatre grand-messes pour le repos de l'âme de Mgr Paillé. Soeur Paul-de-la-Croix, principale, ajouta quelques mots de remerciements et se dit très heureuse de saluer des anciennes connaissances et d'en faire de nouvelles. Elle exprima le souhait que bientôt, parents et maîtres pourraient se rencontrer plus souvent.

La coïncidence de la semaine des missions avec celle de l'éducation a valu une belle exposition. On put admirer les photos des religieux et religieuses de la paroisse et lire des pamphlets sur différentes communautés religieuses.

Faisons-nous connaître aux médecins spirituels de nos âmes afin qu'ils puissent mieux nous traiter. — BOURDALOUE.

Ecole St-Pierre

Centre

Des jeunes au banquet de la Chambre de Commerce!

Un souper à la dinde, en plein coeur de semaine, pour les élèves des grades XI et XII, — ah! ce n'est pas tous les jours qu'on a pareille invitation! Vous en convenez? En effet, nous sommes privilégiés par moments . . . Surtout, notez bien que ce banquet était offert gratuitement.

"Un petit événement scolaire, alors", pensez-vous.

Mais non! C'était tout ce qu'il y avait de plus adulte. Preuve que . . . nous ne sommes plus des enfants, — du moins plus toujours!

Enfin, voici le secret — nous étions les invités de la Chambre du Commerce de St-Pierre lors de leur souper et de leur assemblée annuels tenus le 23 février dernier.

Un peu avant sept heures, on vit donc arriver au Centre récréatif les gars tous endimanchés, et les filles portant fièrement l'uniforme de l'école.

Le banquet s'ouvrait par un toast aux membres de la Chambre de Commerce et un apéritif au jus de tomates. M. le président, Fernand Lavergne, répondit à ce toast et remercia les jeunes d'avoir accepté l'invitation de leurs aînés à ce souper.

Au cours de la soirée, il y eut plusieurs discours. M. Lavergne nous mit au courant des diverses activités de la Chambre de Commerce durant l'année qui vient de s'écouler. Puis, M. Mundell, l'invité d'honneur, parla des buts et de l'étendue des Chambres de Commerce au Canada; il alla même jusqu'à dire que les premiers Manitobains n'étaient pas venus dans notre province avec des charrettes louées!

Nous avions aussi l'honneur d'avoir parmi nous l'honorable E. Préfontaine, M.A.L. Il avait voulu prouver son intérêt à la Chambre de Commerce en s'absentant d'une assemblée au Parlement pour venir à ce banquet annuel.

La parole fut ensuite accordée à M. le Dr W. Singer; il insista sur la nécessité d'une éducation plus poussée dans le monde actuel.

La soirée se termina par l'élection des nouveaux officiers. Nos chaleureux mercis à la Chambre de Commerce pour cette occasion de nous instruire sur ses activités tout en nous permettant de jouir d'un délicieux souper.

Raymond MORRISSETTE
et Roger GUICHON,
11e année.

Bonspiel de curling

Le vendredi 19 février, les équipes des écoles secondaires de St-Malo, Maison St-Joseph d'Otterburne et St-Pierre se sont réunies au Centre récréatif de St-Pierre pour le bonspiel organisé par l'inspecteur, M. H. J. MacDonald, dans la division scolaire de la Rivière-Rouge. Après dix "ends", Pierre Gendreau, d'Otterburne, et Marcel Maynard, de St-Malo, ont remporté la victoire sur Ronald Perron, de St-Pierre, et Ronald Marion, d'Otterburne. Marcel Desaulniers, de St-Pierre, a gagné contre Marianne Saucier, de St-Malo.

A sept heures du même jour, Gendreau a triomphé sur Marion. A neuf heures, à la partie entre Marcel Desaulniers et Pierre Gendreau, ce dernier s'est assuré la première place au bonspiel.

L'équipe gagnante de Gendreau a joué contre l'équipe gagnante de St-Jean-Baptiste. Cette partie importante eut lieu à Otterburne le mardi 23 février. Après une victoire bien méritée, l'équipe de St-Jean-Baptiste reçut le trophée et les prix offerts par M. MacDonald et sa famille.

Gabrielle SINGER,
9e année.

Félicitations aux sportifs de l'école

"Allez-y les gars! Voyons, Morrissette, attrape la passe! Faites attention à M. St-Vincent (c'est un prof. vous savez). Lemire, occupe-toi de Lécuyer, c'est un type dangereux (comme joueur de hockey)."

"Vite, St-Pierre! Ne me dites pas que vous avez déjà oublié votre promesse!"

En effet, c'était le Mardi Gras que nos gars affrontaient Ste-Agathe dans une joute de gouret chaudement disputée. Et nous, les "philosophes", nous n'avons pu assister qu'à la dernière période du jeu (nous sommes tellement emballées pour l'étude!). Nous devons ajouter cependant que le meilleur de la partie devait se dérouler devant nos yeux. Nous voyons nos gars se débattre, graduellement gagner du terrain, pour enfin triompher par un pointage final de 8 à 4.

Camille et Henriette,
12e année.

"La fierté de St-Pierre!"

Par ces mots (un tantinet moqueur) l'annonceur, M. Bill Guest, présente nos deux jeunes demoiselles, Anita Rochon et Fleurette Couture, au programme "Calling All Children", les introduisant ainsi dans de nombreux foyers de la province. C'est une grande occasion que les semi-finales à ce programme télévisé. Nos compagnes interprètent la "Marche d'Apollo". Malgré le malaise qu'elles doivent ressentir d'être suivies de regards critiques, approbateurs ou fiers, elles nous font honneur. Félicitations, chères petites amies! Nous souhaitons ardemment vous revoir dans les finales la semaine prochaine.

Henriette et Paulette,
12e année.

Sud

Semaine d'éducation

La semaine d'éducation ne s'est pas passée sans commotion à l'école St-Pierre Sud. Tous les parents sans exception, même des grands-parents, sont venus nous encourager et nous stimuler par leur présence. Les portes furent ouvertes aux visiteurs toute la semaine.

Notre institutrice, Mme L. Nault, a donné un aperçu du travail accompli en forme de lectures, dictées, questions; enfin tous les sujets y passaient; le tout oral. Les parents ont pu inspecter le travail écrit aussi. Tous ont remarqué la belle diction des élèves.

Il est bon de noter que le prix offert à l'élève qui a lu le plus grand nombre de livres de septembre à décembre fut mérité par un élève du grade 2, Roger Bérard, fils de M. et Mme Fernand Bérard. Roger n'a pas seulement lu les livres, il a donné un sommaire oral. Bravo Roger, nous sommes contents de toi: tu as lu 35 livres. Combien vas-tu en lire d'ici juin? Tu sais, tu vas avoir plus de compétition cette fois. La deuxième place fut décernée à Yvette Nault, du grade 5, fille de M. et Mme Gilbert Nault.

Tous les élèves remercient les parents qui ont bien voulu s'intéresser à nous. Venez encore.

Une élève,
Laurette CHARETTE.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 28 février, une seconde partie de cartes avait lieu au profit des oeuvres paroissiales. Elle avait été organisée par les familles suivantes: Napoléon, Joseph et Léon Boulet, René et Henri Côté, Armand Beauchemin, Norbert Fortier, Mmes Hall et Moirs, de Killarney, Emile et Nazaire Légaré, Richard Rondeau et Joseph Souyri.

Au whist, les vainqueurs furent Mmes Edmond Beaupré et Alex. Morin, MM. Léo Malony et Félix Dionne.

Au cribbage, Mmes Athanase Lavoie et René Côté, MM. Jos. Roy et Alfred Morin remportèrent les prix.

De nombreux articles au bingo firent aussi plusieurs heureux et M. Félix Fitzpatrick, ayant deviné juste le nombre de sous renfermés dans un bocal, reçut le bocal et son contenu.

Au dés, M. Henri Côté fut favorisé par le sort et gagna un appareil photographique.

Un succulent goûter termina cette soirée. Malgré le petit nombre présent il régna une belle animation et les résultats pécuniaires furent des plus encourageants, grâce au dévouement des principales organisatrices, Mmes Richard Rondeau, René et Henri Côté.

Çà et là

MM. et Mmes Joseph et Napoléon Boulet, ainsi que MM. Jules Légaré, Athanase Lavoie, Arthur et Guy Paradis se rendaient à St-Boniface, en fin de semaine.

M. et Mme Auguste Garand ont joui de la visite de leur fille, Mme Daniel Carney, ces jours derniers.

Le Pas

Va-et-vient

Mlle Valérie Sheluk, de Dauphin, est venue visiter ses parents, M. et Mme E. Sheluk, la semaine dernière.

M. Gérald Chartier, de Steinbach, visitait ses parents, M. et Mme Charlie Chartier, pour quelques jours.

M. et Mme Frank Atly, de Winnipeg, ont visité M. et Mme A. W. Morgan.

M. et Mme McIvor, de Churchill, sont venus rendre visite à Mme Lloyd Williams durant la semaine du festival et continuèrent avec la famille de M. Williams à Winnipeg où ils visiteront Mlle Elizabeth Williams. M. Williams doit assister à un congrès.

M. Douglas White a été l'heureux gagnant de la poupée mise en loterie par le Lion L's.

M. et Mme W. Spencer, de Dauphin, visitaient M. et Mme Percy Hayes durant la semaine du festival.

Décès

Mme Marie Desroches est décédée le mercredi 24 février à l'hôpital St-Antoine, à l'âge de 78 ans. Elle laisse dans le deuil quatre enfants, Mme Louise Walters et Emile, de Vancouver, Georges et Jeanne, de Le Pas.

Les funérailles eurent lieu à Le Pas et l'enterrement se fit au cimetière local.

M. Edouard Desroches précéda son épouse dans la tombe en juin 1932.

Naissances

A M. et Mme Edouard Perie est née une fille le 19 février.

A M. et Mme Allan Karpick est née une fille le 21 février.

A M. et Mme Simon Wietges est né un fils le 24 février.

A M. et Mme Mike Antoniuk est né un fils le 24 février.

Woodridge

Banquet de la Part-à-Dieu

Le 21 février avait lieu, dans la salle paroissiale, le banquet paroissial de la Part-à-Dieu. Un grand nombre de personnes y ont pris part. M. Fernand Vrignon agissait comme maître de cérémonies.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, de St-Boniface, qui honorait la paroisse par sa présence, en profita pour bénir la nouvelle salle qui avait été terminée pour cette occasion, et a aussi adressé la parole.

Parmi les orateurs, on remarquait MM. Louis Yvon, Emile Poiron; Joseph Yvon et Olivier Rivard.

M. le Curé remercia Son Excellence d'être venue pour l'occasion ainsi que les paroissiens qui ont assisté et tous ceux qui se sont dévoués durant la campagne. Un merci sincère aux Dames de Ste-Anne de South Junction qui ont servi un succulent souper.

Çà et là

Prompt rétablissement à tous les malades hospitalisés: Mme John Bodnar, M. Norman Harrison, les petits Robert Charrette et Marlene Werbenuik.

M. et Mme N. Malazdrewicz, d'Eden, Man., ont rendu visite à leurs enfants, M. et Mme Tony Malazdrewicz. Ils étaient accompagnés de leur fils, Frank, de Morris.

Ont rendu visite en fin de semaine à leurs parents et amis, Mlle Claudete Fontaine, M. et Mme Wilfred Chatel, MM. Gilbert Vrignon et Edouard Chatel.

M. et Mme Aimé Vrignon ont rendu visite à leurs enfants, M. et Mme Bernard Vrignon, de St-Boniface. Ils ont également visité leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Joseph Beaulieu, de St-Boniface.

DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE NO 4

Des demandes peuvent être faites maintenant pour des positions dans les grades élémentaires (I à VIII) et le high school (IX à XII) de la division. On demande aussi des instituteurs de métiers, d'économie domestique, du cours commercial, de musique et d'éducation physique. Ils entreront en fonction le 1er septembre 1960.

	Min.	Max.
Classe I	$3000	$4,000
Classe II	$3,300	$4,500
Classe III	$3,600	$5,000
Classe IV	$4,300	$7,400
Classe V	$4,700	$7,800
Classe VI	$5,100	$8,200

Augmentations annuelles: (Classes I, II et III) $200.

Augmentations annuelles: (Classes IV, V et VI) 2 x $200, autres $300.

Expérience: dans les classes I, II et III - 5 x $100. Dans les classes IV, V et VI - 10 x $100.

Des demandes peuvent aussi être faites pour obtenir la position de principal du nouvel Institut Collégial du Windsor Park. Le salaire sera celui d'un instituteur, plus une allocation d'administration de $100 par instituteur.

Les candidats pour ces positions sont priés de réclamer des formules de demande au:

Surintendant,
Division Scolaire St-Boniface no 4,
Boite 89, St-Boniface, Manitoba.

On interviewera les candidats à une date déterminée.

L'industrie laitière à La Broquerie, source de fierté et de prospérité

LA BROQUERIE — Que le voyageur entre dans le village de La Broquerie du côté sud ou du côté nord, il apprend, grâce aux enseignes que la Société St-Jean-Baptiste a fait poser aux deux portes du village, qu'il se trouve au coeur même du "plus grand centre laitier du Manitoba". Simple titre ou réalité? Allons aux renseignements . . .

Il y a actuellement 156 familles dans la paroisse de La Broquerie, et 70 producteurs de lait, c'est-à-dire que 45 pour cent des gens s'adonnent à cette noble occupation et contribuent à la prospérité de leur région. Car M. Gérard Tétrault, propriétaire des camions qui transportent vers la ville tout le lait de La Broquerie, affirme que la production totale est de 5,000 tonnes ou de 100,000 bidons de 8 gallons (lait et crème) par année.

Vingt-deux de ces producteurs de lait ont formé une Association de Contrôle Laitier et engagent les services de M. Fernand Balcaen, comme contrôleur. En plus de la cotisation versée par chaque membre, l'Association reçoit un octroi annuel de $1,800 du gouvernement provincial et aussi une certaine somme d'argent qu'attribue le gouvernement fédéral "pour troupeaux enregistrés".

Ces 22 membres (nous n'avons pas de renseignements au sujet des 48 autres producteurs) possèdent 415 vaches (on ne mentionne pas ici les nombreux veaux et génisses) qui au cours de la seule année 1959 ont donné 3,444,729 livres de lait. M. Balcaen visite une fois le mois chacun des troupeaux, s'enquiert de la quantité de lait et de la quantité de gras données par chaque vache, et tient chaque fermier au courant des résultats de ce contrôle précis.

D'ailleurs, les membres de l'Association tiennent des réunions pour se renseigner davantage ou s'entraider. C'est ainsi qu'ils tiendront avant la fin de ce mois leur assemblée annuelle, sous la présidence d'honneur de M. Fernand Paquin, agronome qui réside à Ste-Anne-des-Chênes mais possède son bureau à Steinbach, et grâce au concours de M. Peter Herner, du Département provincial d'Agriculture.

Les fermiers qui connaissent ainsi chacune de leurs vaches avec précision sont MM. Laurent Dubé, président, Joseph-L. Mireault, secrétaire, Eugène Verrier, Honoré et Joseph-Alphée Kirouac, directeurs, Jos. Tétrault, E. Gauthier, Jos. Balcaen, C. Boily, M. Boily, Jos. Beaupré, J.-W. Verrier, B. Slywchuk, H. Morier, Jos. Cyr, C.-A. Nadeau, A. Laramée, Léo Nadeau, H. Brémaud, Ed. Fisette, L. Laurencelle et Fred Marsh.

M. Balcaen présentera son rapport de l'année 1959 lors de la prochaine assemblée annuelle, mais on peut citer ici quelques chiffres du rapport de 1958. Par exemple, au cours des douze mois de cette année '58, les troupeaux de MM. L. Dubé, E. Verrier et J. Tétrault ont donné successivement en moyenne par vache 11,753 livres de lait et 448.5 livres de gras, 13,583 et 505.1, 10,047 et 327.4. Le premier possédait alors 11 vaches sous contrôle entier; le deuxième, 13 vaches; le troisième, 14 vaches.

Noms agréables

De fait, M. Laurent Dubé, propriétaire d'une terre de 320 acres, possède un bétail de 46 têtes, dont 22 vaches et 24 génisses. Il est très fier de ses 22 Holsteins qui donnent actuellement une moyenne quotidienne de 65 gallons par jour et lui permettent de remplir son contrat mensuel avec la Laiterie Moderne. Chacune de ces vaches porte un nom agréable (Alouette, La Blanche, Hirondelle) ou d'actualité (celle qui est née le jour même où les Russes lancèrent leur premier sputnik vers la lune porte justement ce nom SPUTNIK, grâce à une suggestion du jeune Louis).

Il est vrai que le métier de producteur de lait n'est pas de tout repos, car M. Dubé et ses semblables doivent passer plusieurs heures dans l'étable pour la traite, les soins nourriciers, le nettoyage, etc. M. Dubé, de fait, se lève chaque matin vers 5 h. 30, passe à l'étable presque tout son temps de 6 h. à 10 h., et recommence chaque soir, sept jours par semaine, de 4 h. à 7 h. Tout de même, il a alors le temps d'écouter les intéressants programmes du poste CKSB (à La Broquerie on dit que la musique doucement entraînante pousse les vaches à donner leur meilleur lait, mais que le rock' n'roll leur fait produire du lait condensé!) pendant que la trayeuse mécanique accomplit son travail.

M. Eugène Verrier qui, à 35 ans, possède déjà le plus gros troupeau de La Broquerie, trait chaque jour 40 vaches à lait (il possède un bétail de 70 têtes) aux beaux noms de Diane, Barrette, Caille, Blanchette, Etoile, etc., et il est particulièrement fier de l'aînée Maggy qui aura donné avant la fin de l'année son 100,000 livres de lait et de Dolly qui atteindra ce chiffre respectable l'an prochain.

Quant à M. Joseph Tétrault, il est fier de posséder le troupeau qui donne le meilleur rendement à La Broquerie, et il est fier aussi de faire visiter son étable qui est l'ancienne fromagerie de l'endroit.

Ces trois fermiers et les autres n'ont pas peur du travail, ni de consacrer plusieurs heures chaque jour, dimanches compris, à leurs occupations. Les résultats tangibles font leur consolation et leur font oublier certaines difficultés. C'est ainsi que les inondations de l'automne dernier leur ont causé beaucoup de trouble, mais sans abattre leur optimisme. M. Dubé ne put faire aucun ensilage de blé d'Inde de l'automne dernier, à cause des pluies trop abondantes; il récolta tout de même à peu près la même quantité de foin, soit 4,500 balles, mais de qualité nutritive inférieure, de sorte que les bêtes en mangent davantage pour obtenir satisfaction. De plus, comme les pluies d'automne rendirent impraticables les pâturages, il fallut entrer le troupeau dans l'étable vers le 15 septembre (au lieu du 30 octobre). C'est pour ces raisons que M. Dubé a dû acheter deux chars de foin en Ontario, à raison de 24 tonnes par char à $17 la tonne.

Et ces fermiers n'ont nullement peur du progrès. Une visite dans l'étable de M. Verrier, par exemple, le prouve de multiples manières. Il n'y a qu'à voir fonctionner son nettoyeur automatique, pour comprendre que l'électrification rurale est une bénédiction et qu'elle a favorisé des inventions très pratiques.

Courage optimiste, amour du travail et recherche constante du progrès, voilà bien ce qui caractérise les producteurs de lait de La Broquerie. Et il convient d'ajouter que la prospérité en découle presque naturellement. D'un terrain apparemment pauvre, ils savent tirer les qualités de foin nécessaires (luzerne, brome, mil et trèfle), tout leur avoine, du blé d'Inde, et compléter le tout par un joli jardin potager familial. De cette façon, ils montrent leur amour de la vie agricole et n'envient aucunement les gens de la ville. Ne sont-ils pas jusqu'à un certain point les bienfaiteurs de ces derniers, à qui ils fournissent quotidiennement le liquide le plus richement nutritif, du bon lait et de l'excellente crème?

Saint-Claude

Çà et là

Mmes Ruby Deshayes, Madeleine Philippe et Jeanne Rusywich et Mlle Berthe Weicker se rendirent à Portage-la-Prairie pour le bonspiel des dames. Elles remportèrent le premier prix.

M. et Mme Louis Arbez passèrent une semaine à Edmonton où M. Arbez assista au congrès des magasins Marshall Wells.

M. et Mme Félix Magne se rendirent jusqu'à "Peace River District" pour voir leur fille Eveline et des parents. Mmes Charles Delfosse et René Martel les accompagnaient. Mme Martel s'arrêta à Edmonton pour passer quelques jours chez sa cousine.

Bonspiel

Le bonspiel local de St-Claude a eu lieu du 2 au 10 mars. Vingt-deux équipes y prirent part. Les prix furent gagnés par les équipes suivantes: 1ère compétition, 1er prix, Laurent Dupas, 2e prix, Raoul Bruneau, 3e prix, G. Rocan; 2e compétition, 1er prix, R. Chatel, 2e prix, Adèle Laurent, 3e prix, T. Byrialsem; 3e compétition, 1er prix, Mme R. Deshayes, 2e prix, Alfred Pineau, 3e prix, J. Lapointe.

Baptême

Le 6 mars: Léo-Joseph-Elzéar, fils de M. et Mme Roger Deleurme, né le 23 février. Parrain et marraine, M. Bruno Delaquis et Mlle Georgette Deleurme.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

A tous ceux qui s'intéressent à notre rapport, nous voici revenus, avec le même rédacteur. La dernière assemblée a eu lieu le 9 mars. L'assistance était assez bonne. On y remarquait 5 frères de notre sous-conseil. Le "slim Jim" fut gagné par le frère Narcisse. L'on annonce aussi que le frère Gualbert doit "dans un futur assez rapproché" nous faire une surprise. Aussi la famille Nadeau est à l'avant avec du "nouveau" chez les frères Denis, Léo et Antonin.

Comme c'est l'année bissextile, Ste-Anne s'est permise de proposer à St-Joachim, c'est-à-dire que l'on veut organiser une initiation et c'est Ste-Anne qui demande de la faire pour les deux conseils. St-Joachim acceptera certainement.

La partie de cartes pour aider notre séminariste aura lieu le 20 mars. Venez en grand nombre. Un déjeuner-communion aura lieu à la fin de mars et la prochaine assemblée en avril. Celle de mai sera tenue à Richer. Remerciements à tous nos frères pour la patience qu'ils ont montrée malgré 12 mois sans rapport. Espérons faire mieux à l'avenir.

PAUL ITIQUE

Ste-Amélie

Assemblée

Le lundi soir 7 mars a eu lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques dans une des classes de l'école du village. Onze membres étaient présents. Mme Helen Vandepoele agissait comme secrétaire en l'absence de Mme Berthe Denis. On décida que durant la semaine de l'éducation, les membres de cette ligue iraient faire une visite aux écoles de la paroisse et qu'une statue de St-Joseph serait donnée à l'élève qui obtiendrait la plus haute marque aux examens de catéchisme de juin.

Mmes Adrienne Vandenbosch et Alice Pinette et Mlle Bertha Langlois ont été choisies par le directeur et la présidente pour former le comité d'élection. Toute nomination devra être remise ces dames en moins de deux semaines.

L'assemblée générale aura lieu le lundi soir 4 avril à l'école du village. Bienvenue à tous les membres. L'assemblée se termina par la bénédiction de M. l'abbé Charles Vachon, directeur.

Va-et-vient

Mme Juliette Chatwell, accompagnée de ses enfants, était en visite chez ses parents, M. et Mme Art. Desjardins pour une couple de jours.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, est venu passer la fin de semaine chez ses parents, la semaine dernière.

Grande-Clairière

Souper 4-H

Le souper au poulet et au ragoût "Irlandais" organisé par les dames et demoiselles de la paroisse aura lieu le dimanche 20 mars à 5 h. p.m. Cordiale bienvenue à tous. Le comité en charge est: présidente, Mme Albert Hardy; vice-présidente, Mme Alphonse Copet; assistantes, Mmes Adélard Vodon, Jean Bodin et Pierre Hardy.

La Salle

Va-et-vient

Mme Alfréda Lagacé et son fils, Gabriel, sont de retour à leur domicile depuis le samedi 12 mars, après une longue promenade chez leur fille et soeur, Mme Eugène Turcotte et sa famille, de Kenora, Ont.

Récemment, M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont., après un heureux voyage en Californie, s'arrêtèrent chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Georges Bernuy.

Mlle Antoinette Cormier, de Caughnawaga, P.Q., fut en villégiature au début du mois de mars chez ses nombreux parents de La Salle, dont ses soeur et frère, Mme Pierre Simard et M. Edouard Cormier.

Au cours de la semaine du 6 mars, M. Lucien Boulet, agronome de la ville de Québec, fut en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Labelle.

Dernièrement, M. et Mme Jean Rivard, de Fisher Branch, rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Aimé Cormier et leur famille.

Les 3 et 4 mars, MM. et Mmes René et Gérard Lavallée, de même que Mlle Jeanne Lavallée, de Winnipeg, ont séjourné chez M. et Mme Louis Rheault, de Fargo, D.-N. Le samedi 5 mars, Mlle J. Lavallée, qui prolongea son séjour dans cette ville, fut reconduite à Winnipeg par ses neveu et cousins, MM. Norman Cossette, J. Trottier et A. Rheault.

Mlles Hugette et Monique Jutras, de Letellier, Man., passèrent la dernière fin de semaine chez leurs oncle et tante, M. et Mme Gaston Rochon.

Le dimanche 13 mars, Mme Joseph Boulet, de Dunrea, fut en promenade chez MM. et Mmes Louis Labelle et Elphège Lavallée.

Depuis le jeudi 10 mars, M. et Mme Roland Lavallée sont déménagés dans leur nouveau domicile au village. Ils ont passé la dernière fin de semaine chez une tante à Redditt, Ont., avec leur petite Debbie.

Le jeune Claude Lavallée a subi une opération pour amygdales le lundi 7 mars à l'hôpital St-Boniface.

Mme Alain Grouette, de Shilo, Man., visita récemment ses parents, M. et Mme Raoul Rochon.

Baptêmes

Le 13 mars: Kathleen-Ruby-Maria, fille de Blake Whittleton et de Margaret Sinnott, née le 22 janvier. Parrain et marraine, Philippe Hogue et Bernise Rosenthal.

Le 13 mars: Colette-Louise-Bernise, fille de Victor Hogue et de Sylvia Winters, née le 2 mars. Parrain et marraine, Philippe Hogue et Bernise Rosenthal, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 mars: Colleen-Helen-Marie, fille de Victor Hogue et de Sylvia Winters, née le 2 mars. Parrain et marraine: Denis Hogue et Helen Smith, oncle et tante de l'enfant.

Tableau d'honneur

Tableau d'honneur à l'école consolidée St-Hyacinthe, pour janvier-février.

Grade VIII: Marielle Lafond et Diane Lagacé.

Grade VII: Roland Lanoie, Diane Labelle, Pauline Vouriot, Guy Bernuy, René Chammartin, Albert Calvez, Paulette et Laurette Cormier.

Grade VI: Louise Girardin, Patricia Cormier, Raymond Côté, David Chase et Gérard Labelle.

Grade V: Ronald Lagacé, Estelle Rochon, Denis Bernuy, Gérald Vouriot, Laurent Chammartin et Edouard Lapointe.

Grade IV: Lucie Lagacé, Paul Lapointe, Evelyne Lagacé, Lilliannne Chammartin et Lucille Vouriot.

Grade III: Joanne Lapointe, Gisèle Calvez, Paulette et Gilles Rochon et Catherine Chase.

Grade II: Yvonne Labelle, Diane Simard, Réjeanne Vouriot, Joëlle Rochon et Valérie Hogue.

Grade I: Annette Lapointe, Cécile Simard, Raymond et Raymonde Vouriot, Larey Hogue et Brian Murphy.

Rencontres parents-élèves

La semaine du 6 mars ayant été dédiée à l'éducation, les parents des élèves fréquentant l'école consolidée St-Hyacinthe purent à loisir au cours de la journée de jeudi 10 mars visiter les classes, rencontrer les institutrices et constater par eux-mêmes le magnifique travail qu'elles accomplissent auprès de leurs enfants.

Voici un rapport soumis à la correspondante par Louise Girardin, grade VI, se rapportant à la soirée des parents (10 mars).

A l'occasion de la semaine de l'éducation, notre Club 4-H a organisé une vente de tartes. Cette vente eut lieu à l'école St-Hyacinthe, le jeudi 10 mars.

M. l'abbé P. Raymond nous honora de sa présence, ainsi qu'une cinquantaine d'autres personnes du village.

Le profit net s'éleva à $37.93. Cette première soirée sociale, organisée par les jeunes du club, fut un véritable succès.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le conseil étudiant Notre-Dame prête ses 5 promesses d'office

N.-D.-DE-LOURDES — Le lundi 14 mars, les membres du Conseil Etudiant Notre-Dame ont prêté publiquement leurs promesses d'office. Ce sont: Lucille Chabbert, présidente; Henri Badiou, vice-président; Norbert Bérard, secrétaire; Aline Bazin, trésorière; André Dacquay, conseiller et président du comité de Vie Sociale Etudiante.

Voici les cinq promesses d'office: 1) Je promets de servir l'école et tous les étudiants avec droiture et équité; 2) Je promets de faire passer l'intérêt général des étudiants avant mes intérêts personnels; 3) Je reconnais que mon autorité découle de l'autorité de la principale de l'école, et je promets de lui être uni par le respect et la soumission filiale; 4) Je promets de veiller à faire progresser l'esprit chrétien, l'esprit étudiant dans notre école; 5) Je promets d'engager toute ma personnalité pour le bien, la vérité et la justice dans la fonction qui m'a été départie par le vote populaire ou le choix de l'Exécutif.

Voici les noms des comités et leurs présidents: Chant, Yvonne Comte; Théâtre, Norbert Delaquis; J.E.C., Annette Pantel; Publicité, Robert Hague; Jeux, Arlette Bérard et Edmond Roch; Missions et Bonnes Oeuvres, André Dacquay.

L'Exécutif du premier semestre était composé comme suit: Edmond Roch, président; Arlette Bérard, vice-présidente; Lucille Chabbert, secrétaire; Gilbert Comte, trésorier; Christiane Chabbert, conseillère. Leur dévouement a valu aux écoliers trois fêtes étudiantes bien réussies, le nouveau gilet Notre-Dame, noir et jaune, et une jolie somme d'argent pour payer le cours d'étude de Joseph Adidiema, le missionnaire du Congo Belge que les étudiants de Notre-Dame-de-Lourdes ont adopté.

Le nouveau conseil verra à la codification de l'administration étudiante, des us et coutumes établis et des objectifs de l'institution. Chacune des quatre classes a déjà commencé à préparer un chapitre. Le travail définitif sera imprimé sous le titre de "Code de l'Etudiant Notre-Dame". Nous espérons pouvoir présenter le Code 1960 aux "nouveaux" en septembre prochain.

Un pionnier de La Salle, M. L. Hogue, est décédé

LA SALLE — La mort vient de ravir à la paroisse et à l'affection des siens l'un de ses courageux pionniers, M. Louis Hogue, qui s'éteignit à l'hôpital Grace de Winnipeg, le samedi 5 mars, à l'âge de 78 ans. Quelques jours auparavant, il s'était muni des secours de la religion en recevant, à son domicile, les derniers sacrements.

Né à St-Claude, Man., le 2 novembre 1881, il épousait, le 21 janvier 1898, Mlle Adélina Bourgeois, de St-Malo, puis s'installa sur une ferme à La Salle. Après y avoir passé la majeure partie de sa vie, il se retirait en novembre 1952 avec son épouse, au village.

Il fut pour sa famille un continuel exemple de foi profonde, d'inaltérable belle humeur et de patience. Les qualités de bon chrétien et de citoyen qu'il possédait rendront son souvenir plus cher encore à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme John Novak (Mary), de Transcona, Mme Aubert Poirier (Germaine), de Haywood; neuf fils, Alfred, de Vancouver, Alcide, Thomas et Denis, de Winnipeg, Edouard, de Transcona, Georges, de Detroit, Mich., et Philippe, Ulysse et Victor, de La Salle. Lui survivent aussi une soeur, Mme Virginie Girardin, 31 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Les prières d'usage furent récitées par M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire, le mardi soir 8 mars dans la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le lendemain 9 mars, à 10 h. a.m. en l'église paroissiale, par M. l'abbé A. St-Laurent, curé, assisté de MM. les abbés P. Raymond et L. Bédard, curé de Haywood, comme diacre et sous-diacre, respectivement.

La nef était remplie d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à ce pionnier défunt. Plusieurs firent l'aumône d'une communion pour le repos de son âme. les religieuses du couvent ainsi que quelques membres de la chorale chantèrent la messe de Requiem. La quête fut faite par MM. Thomas Hogue et Marcel Lagacé, neveux du défunt. M. Louis Hogue étant Chevalier de Colomb, plusieurs membres de cet ordre s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie funèbre. La sépulture se fit au cimetière local.

Les porteurs honoraires étaient MM. Modeste Gaudry, Albert Girardin, Charles Cormier, Richard Lapointe, Gordon Smith et Lloyd Magarrell.

Les porteurs actifs étaient MM. Jos., Thomas et Maurice Hogue, Jean Novak, Charles Bourgeois et Marcel Lagacé.

La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

Parmi les parents venus de loin, l'on remarquait M. Alfred Hogue, de Vancouver, M. Willie Gaudry, M. et Mme Napoléon Lalonde, de St-Victor, Sask., et autres.

Remerciements

Mme Louis Hogue et les membres de sa famille désirent, par la voie du journal, exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de prières, de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, soit par visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Un remerciement spécial s'adresse au clergé, dont MM. les abbés A. St-Laurent et P. Raymond, pour leur dévouement durant la maladie du cher défunt; MM. les abbés A. Boulet et G. Couture, anciens curés de la paroisse, pour leurs messages de condoléances, etc.

La Broquerie

Baptêmes

Le 6 mars: Ginette, fille d'Alphonse Michaud et de Denise Freynet, née le 24 février. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Boily, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 mars: Norbert, fils de Victor Gamache et de Marie-Anne Savard, né le 16 février. Parrain et marraine, Richard et Micheline Gamache, frère et soeur de l'enfant.

Journal des étudiants

Cette semaine paraissait le 2e numéro du journal des étudiants des grades X et XI de l'école St-Joachim, de La Broquerie. Bravo pour les jeunes! Ça prouve qu'ils ont de l'initiative, du courage et de la débrouillardise.

L'éditorial mérite une mention spéciale par l'explication de la devise "Maître de soi". Si tous les élèves comprennent et mettent en pratique cette maxime, ils feront certainement quelque chose de bien dans la vie. Les caricatures sont amusantes, ainsi que les mots d'humour. Les nouvelles du sport sont toujours intéressantes. Bref, l'intérêt des lecteurs est soutenu du commencement à la fin. Ceux qui veulent se procurer ce fameux journal peuvent s'adresser à Guy Fournier, président.

Il est opportun de rappeler à tous les jeunes le concours des albums à colorier: "Le Jour de l'An 1889". Le tirage aura lieu bientôt. Ceux qui n'ont pas encore envoyé la réponse sur la feuille jaune sont priés de le faire bientôt s'ils veulent avoir droit aux prix. Encouragez cette oeuvre de "chez nous".

Sport

Le samedi 12 mars avait lieu une partie de hockey des plus spectaculaires à l'aréna. Les juvéniles de La Broquerie se mesuraient contre l'équipe de Steinbach Est. Le très grand nombre de spectateurs, pour encourager les deux équipes, montre l'intérêt que suscite chez tous ce sport favori. Le pointage se termina par 9 à 6 pour La Broquerie. Les juvéniles arboraient fièrement de nouveaux costumes. Avec cette victoire, les jeunes entrent dans les finales contre l'équipe de St-Joseph d'Otterburne pour le trophée Molloy.

Les points furent comptés par Gérard Gagnon, 3, Roland Gagnon, 2, Jean-Guy Tétrault, 2, Gabriel Savard, 1, Guy Fournier, 1. Félicitations à tous.

Louis Balcaen, gardien de but, reçut une coupe à titre de "joueur le plus utile à son équipe".

St-Eustache

Divers

M. et Mme Georges Bergeron sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Denis-Gilles, né le 4 mars et baptisé le 13 mars en l'église de St-Eustache par M. l'abbé G. Gervais. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Gilbert Neirinch, de St-Vital, oncle et tante paternels de l'enfant.

M. Léo Lachance, garagiste de St-Eustache, fut initié au troisième degré des Chevaliers de Colomb, le dimanche 4 mars. MM. Philippe Perron, Clément Lachance et Yves LeGal, chevaliers de St-Eustache, étaient de cette initiation. Félicitations au nouveau membre qui vient grossir le nombre du million et quelques milles membres de cette organisation bienfaisante.

M. et Mme Roger remercient tous ceux qui ont offert leur sympathie à l'occasion du désastre qui causa la mort de deux membres de la famille.



Chronique de CFRG

716 (1250) Kilocycles

Nous ne pouvons passer sous silence notre voyage de jeudi dernier à Lisieux — voyage qui nous a valu, outre quelques enregistrements de tout premier intérêt, — de faire la connaissance de plusieurs personnes connues de nom, et qui sont maintenant autant de nouveaux amis. Serait-ce le prélude de voyages aussi agréables ailleurs où nous ne pourrions souhaiter plus chaleureuse réception!

Nos animatrices du 29 février remercient du fond du coeur toutes les dames et tous les messieurs qui ont participé à leur concours féminin dont le tirage s'est fait le lundi suivant. Elles félicitent les gagnantes (et gagnants) des grands prix: Mme Pierre Lafrance et M. Denis Lizée, de Gravelbourg, ainsi que toutes celles qui ont gagné des prix de consolation. Et le plus comique . . . c'est qu'elles se préparent d'avance pour la prochaine journée du genre . . . en 1964!

Doit-on révéler tout de suite que nos mamans et grand-mamans pourront s'attendre à un régal en mai prochain, à l'occasion de la fête des Mères? Aucun détail pour l'instant, mais il n'est jamais trop tôt pour prendre l'habitude de l'école régulière, afin d'être présentes au festin radiophonique qui se prépare. Auparavant, nos auditeurs voudront jouir de toutes les émissions spéciales qui passeront sur nos ondes à l'occasion de la Semaine sainte et de Pâques. Déjà, "Lectures choisies" du lundi soir à 7 h. et "Méli-Mélo" des mardis et jeudis à 1 h. 30, vous donnent un avant-goût de ce qui se prépare.

Wolseley

Soirées

Une soirée paroissiale, organisée par le groupe de M. Laurent Noels, eut lieu le dimanche 28 février. Les recettes furent de $81.00.

Les prix aux cartes allèrent aux suivants: M. et Mme Albey Dureault, M. Adrien Bonneville et Mme Emile Dureault, M. Lionel Langlois et Mme Allen Hanson; au bingo: MM. Ronnie Streniuck, Jos. Schneider, Lionel Dureault, Norman Biram, Jack Fay, John Schneider, Roger Duchesne et Lionel Langlois, Mmes Léo Dureault, Pierre L.B., Antonio Béliveau et François Savoie. Le billet de $5.00 alla au jeune Norman Biram. Le prix d'entrée fut gagné par M. Gédéon Langlois.

Une autre soirée, organisée par le groupe de M. Stanley Cieckiewicz, eut lieu le dimanche 13 mars. Elle rapporta la somme de $91.60.

Les divers prix allèrent aux suivants: cartes, M. Lionel Langlois et Mme Emile Souchotte, M. Jos. Pitrychn et Mme Jack Fay, M. Léo Perras et Mme Gordon Keith; prix d'entrée, M. S. Cieckiewicz; bingo, MM. Lucien Duchesne, Francis Coueslan, J. Pitrychn, Léon Coueslan (2), Alphonse Pitre et Pierre L.B., Mlles Joan Pitrychn et Lorraine Souchotte, Mmes Alphonse Pitre et John Schneider. Le billet de $5.00 fut divisé entre M. Léon Coueslan et Mlle Joan Pitrychn.

Va-et-vient

M. l'abbé Roger Ducharme visita l'école Ste-Anne, la semaine dernière.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, en route pour Winnipeg, passèrent une couple de jours chez M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme Antonio Béliveau visitèrent M. et Mme Gérard Vallée et autres parents à Regina durant quelques jours.

MM. Omer Bédard, Fernand Cyrenne, Omer Cyrenne et Alcide Bonneville, de Ponteix, visitaient leurs oncle et tante, M. et Mme Adrien Bonneville, la semaine dernière. M. Adrien Bonneville retourna avec eux visiter ses nombreux parents à Ponteix.

M. Cléo Dureau, de Vancouver, est en visite chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Léo Perras et leur famille sont déménagés dans leur nouvelle demeure.

Mme Louise Burns (Pitre), de Kindersley, vint visiter ses frères et soeurs, MM. Alphonse et Jos. Pitre, Mmes Bill Bieber et Tom Allen. Elle était accompagnée de son fils, Jim.

M. et Mme A. Hanson et leur famille, de Fort Qu'Appelle, vinrent en fin de semaine chez M. et Mme Laurent Noels.



Vawn

Le mercredi soir 9 mars, malgré la tempête de neige et de vent, la soirée d'amateurs, sous la direction de l'U.C.Y. de North Battleford, eut lieu à la salle paroissiale. Sur 16 concurrents, huit ont pu s'y rendre et ont donné un très bon programme. La soirée rapporta la somme de $227.00 dont une partie sera donnée à la Ligue des Femmes Catholiques, une pour l'achat de vêtements sacerdotaux et l'autre au fonds du cancer.

M. et Mme Aimé Blanchette et leur fille, Michelle, ont assisté au festival tenu à Prince-Albert le jeudi 10 mars.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu le mardi 1er mars. Mme Blanchette, présidente, donna un rapport sur le cours de direction tenu à Saskatoon récemment.

Mme Laurent Blanchette, qui était gravement malade à Prince-Albert, a été transportée en ambulance à l'hôpital de North Battleford, le jeudi 10 mars.

Mlles Irène Blanchette et Patricia Smith, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Frank Flasch, de North Battleford, visitaient MM. et Mmes Higgins et G. Vallière, le jeudi 10 mars.

Félicitations à M. et Mme Paul Lewchuk pour la naissance d'un fils, le mercredi 9 mars.

Mme Carl Foulds est patiente à l'hôpital de North Battleford.

Titanic

Lors d'une assemblée des membres de la Société des Dames de l'Autel qui eut lieu à la demeure de Mme B. Rio, le 11 mars, Mme Marius Fiolleau, vice-présidente, fut élue secrétaire en remplacement de Mme Marcel Fiolleau démissionnaire. Mme Berchmans Arcand fut élue vice-présidente. Remerciements à Mme Marcel Fiolleau pour son dévouement comme secrétaire depuis la fondation de la Société des Dames de l'Autel de la paroisse en 1953.

Mlle Suzanne Rio, de Greenshaw, Alta, était en visite, il y a quelque temps, chez ses parents, M. et Mme B. Rio, et son frère, Armand.

MM. et Mmes Marcel Fiolleau et Paul Mariani firent un voyage à Big River et rendirent visite à M. et Mme Joseph Mariani.

M. Pierre Fiolleau fit partie d'une équipe participant au curling de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Fiolleau allèrent à Saskatoon pour assister à un shower en l'honneur de Mlle Annette Robin.

Félicitations à Alain Fiolleau, un des élèves de Titanic fréquentant l'école Stobart de Duck Lake, gagnant lors du concours oratoire français des élèves du grade IX.

M. Marcel Fiolleau a fait l'acquisition d'une nouvelle automobile.

Montmartre

Remerciements

M. et Mme Martial Beaudin désirent remercier sincèrement leurs parents et amis qui leur firent une si belle surprise en l'honneur de leur 30e anniversaire de mariage. Un grand merci à leurs enfants pour le bouquet de fleurs naturelles; à leurs fille et gendre, M. et Mme Johnny Kaufman, de la Colombie-Britannique, qui ont fait un appel téléphonique; à Madeleine et sa famille, de la Californie, pour les bons souhaits et les cadeaux et à Pete et Clara, de Port Alberni, C.-B.

Va-et-vient

M. et Mme Gendron, ainsi que M. et Mme Roger Lerminiaux et leur fils, Robert, tous d'Indian Head, étaient de passage à Montmartre, récemment.

Gravelbourg

Çà et là

Le gouvernement de la Saskatchewan a donné un don de $500.00 à la Société d'Agriculture de Gravelbourg pour ériger un monument à la mémoire de M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg. Ce monument sera érigé sur la grande route no 43, à la première avenue de la ville.

Mme Moïse Boisjoli est partie pour Oliver, C.-B., visiter ses enfants.

Mme Dollard Fauchon (née Marguerite Colpron), accompagnée de sa petite fille, de Montréal, visite ses parents, M. et Mme Ernest Colpron et Mme Robert Fauchon et sa famille.

Le vendredi 11 mars eut lieu le souper mensuel du Club de l'A.C.F.C. M. Paul Marchand agissait comme président et Mlle Jeanne Beauregard, comme secrétaire. On parla de l'assemblée annuelle de Radio Gravelbourg et de la soirée sociale de l'A.C.F.C. qui aura lieu prochainement. Tous ont joui de leur souper et de l'assemblée.

Saint-Hubert

Mariage

Le samedi 27 février, dans l'église St-Joseph de Whitewood, fut célébré le mariage de M. Albert Payot, de Regina, fils aîné de M. et Mme Emile Payot, de St-Hubert, avec Mlle Thelma Johnson, de Regina, fille aînée de M. et Mme F. Johnson, de Whitewood. M. l'abbé D. Lucey, curé de Broadview, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et de dentelle avec petite couronne et voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Hélène Istace, cousine du marié, accompagnée de M. Denis Payot, frère du marié, portait une toilette de tulle jaune avec bandeau et bouquet assortis.

La dame d'honneur, Mme Eunice Waynert, cousine de la mariée, était vêtue d'une toilette de tulle et de dentelle bleue avec bandeau et bouquet assortis. Elle était accompagnée de M. Albert Bacun, cousin de la mariée.

Les petites bouquetières, Evelyn et Isabella Johnson, portaient des robes et accessoires bleus et roses.

MM. Francis Payot et Robert Keller agissaient comme huissiers.

Le choeur de chant de Whitewood rendit de beaux cantiques. Mme Drake touchait l'orgue.

Un diner familial fut servi chez les parents de la mariée. Des banderolles et des cloches roses et blanches ornaient la salle à manger et un gâteau à trois étages décorait le centre de la table. M. l'abbé Lucey proposa le toast auquel le marié répondit.

Un souper-buffet fut servi à une soixantaine de parents et amis et une soirée dansante eut lieu à Burrows.

M. et Mme Albert Payot se sont installés à Regina.

Malade

Mme André Dartige est patiente à l'hôpital de Whitewood où elle a subi une opération urgente.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier — Chroniqueurs: Les élèves

Les yeux sur les sports (du 28 avril au 5 mars)

Cette semaine, au collège, le ballon-panier se classa premier chez les seniors. Plusieurs classes se lancèrent des défis.

Le grade XII demeure le champion jusqu'ici. Des joueurs brillants comme Louis Normand, Raymond Fagnou et Nil Pelletier donnent du fil à retordre aux équipes adverses et rendent le jeu très intéressant.

Tandis que les seniors se livrent une lutte sans merci au ballon-panier, les juniors, eux, finissent leurs semi-finales au hockey.

Les vainqueurs . . . certainement les Plutos, pilotés par Raymond Mercier, mais il faut le dire très vite, car ce fut une semi-finale très chaude. Les vainqueurs ne devaient leur victoire qu'à un seul but de plus que l'équipe adverse. Félicitations donc aux Plutos et bonne chance pour vos finales disputées contre les Jûpiters.

Le samedi 5 mars, le Club étoile de hockey rencontrait le club de St-Louis au collège. Ce fut une victoire de 8-7 pour les visiteurs. On peut dire sans crainte de se tromper que St-Louis a gagné à la sueur de son front.

Voilà pour cette semaine, l'activité sportive au collège.

Richard GERVAIS.

Quarante Heures

Dans un diocèse, l'adoration doit être assurée toute l'année durant par les divers groupements diocésains. Ainsi, ces 3e, 4e et 5e jours de mars, nous remplissions ce rôle comme un hommage dû au Créateur.

Nos Quarante Heures débutèrent par une messe solennelle. Agissaient comme ministre du culte, MM. les abbés E. Ward, célébrant, J. Plante, diacre, et L. Laberge, sous-diacre.

Vendredi soir, l'heure sainte fut prêchée par Son Exc. Mgr L. Morin. La chorale du collège Notre-Dame rendit très bien la messe polyphonique de Perosi. L'autel du Très St-Sacrement était artistiquement décoré et de belles fleurs naturelles, dons des élèves et des professeurs, complétaient cette nouvelle décoration de notre chapelle.

Normand VIENS.

Vacances

Le 5 mars au midi, un branlebas dans tout le collège! Les élèves partent en vacances dans leur famille pour la fin de semaine. Un congé du 5 au 7 mars au soir leur est accordé! Congé dans lequel certains élèves s'en donnèrent à coeur joie. Tous revinrent frais et dispos, prêts à continuer un second semestre, avant-dernière étape de l'année scolaire. Les élèves qui restèrent au collège ont très goûté leur congé . . . et les excursions, et la glissade donc!

Normand VIENS.

Sport (8 au 12 mars)

L'hiver s'achève. C'est la fraîche température du printemps qui est arrivée. Pourtant ici au collège, nous sommes en pleine activité dans le hockey. Deux parties ont été jouées cette semaine. Celles-ci étaient les deux premières parties des finales pour la ligue senior du collège, ce fut deux bonnes joutes rapides. La première semblait plus intéressante, car elle fut interrompue moins souvent par le sifflet de l'arbitre; le jeu était plus ouvert.

Dans la deuxième partie, les solides mises en échec diminuèrent la vitesse du jeu. Chaque club a maintenant une joute de gagnée. Les finales sont établies sur cinq parties; il s'agit de rapporter trois parties sur cinq pour être vainqueur.

La ligue junior est aussi avancée. Sur trois équipes, une est éliminée, alors il reste les finales à jouer. Les quelques jours qui suivront seront occupés par l'achèvement de ces finales des deux ligues: senior et junior.

Guy DENIS.

Ponteix

Anniversaire de naissance

Le 28 février, on fêtait M. P.-L. Dubourt à l'occasion de son 87e anniversaire de naissance, par un souper chez ses fille et gendre, M. et Mme T. Kouri. Assistaient au souper: M. et Mme André Dubourt et leur famille et M. et Mme A. Hornung, de Swift Current. Le toast a été présenté par M. André Dubourt. On lut un télégramme personnel du premier ministre, l'hon. J. Diefenbaker.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Lemieux ont passé quelques jours à Winnipeg et St-Boniface.

Mme Marguerite Liboiron et son fils, Jean, sont en visite chez leur fille et soeur et son époux, M. et Mme M. Kovin (Marie-Claire).

Le 3 mars, M. et Mme Raymond Chabot sont partis passer dix jours au Manitoba et en Saskatchewan. Durant leur séjour à St-Boniface, ils ont été parrain et marraine pour un neveu, enfant de M. et Mme Gérard Privé. A St-Boniface, ils ont aussi visité leur tante, Mme Alda Châtelain; à Fannystelle, leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Privé; à Elie, M. et Mme Wilfrid Privé et plusieurs autres parents. Au retour, ils ont visité M. et Mme Emile Tourigny (Simone Chabot) à Wolseley et M. et Mme Philibert Gauvin (Thérèse Chabot) à Regina.

Mme St-Pierre est revenue d'Edmonton où elle a passé trois semaines.

M. Paul Lacoursière, de Kitimat, C.-B., est venu voir sa mère, Mme Héléna Lacoursière, sérieusement malade à l'hôpital Gabriel.

M. et Mme Willie Zinter, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Benoit Cloutier, et se sont rendus à Calgary et Edmonton visiter leurs frère et soeur. M. Gaston Cloutier les accompagnait. Les enfants, Ronald, Denis et Johanne, sont restés chez leurs grands-parents.

M. et Mme Antoine Giroux sont allés à Saskatoon assister au congrès des commissaires d'écoles de langue française.

Curling

Le bonspiel de la C.J.C. était composé de douze équipes: Léo Thibault, Léo Dubourt, Jean Tourigny, Albert Carignan, Ronald Vallée, Marcel Desautels, Jos. Mercier, René Brière, Claude Levasseur, Raymond Meloche, Roger Lasanté et Rénald Bédard.

Ronald Vallée, Claudette Levasseur, Marcel Liboiron et Marie-Anne Mercier, de l'équipe gagnante, ont mérité chacun un missel.

Albert Carignan, Hélène Therrien, Denis Dubourt et Lise Tourigny, de l'équipe perdante, ont reçu chacun un chapelet.

Baptêmes

Le 14 février: Félix-Marc-Joseph, fils de Laurent DeMontigny et de Rita Brisebois, de Val Marie, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Cyrenne.

Le 28 février: Robert-Jean, fils de Lionel Ruest et d'Alda Carrière, de Frenchville, né le 26 février. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Ruest, grands-parents de l'enfant.

Le 9 mars: Adrien-Achille-Lucien-Joseph, fils de Léo Tinant et de Bertha Collin, de Cadillac, né le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Ludovic Lacelle.

Le 9 mars: Yvette-Colette-Marie, fille d'Aurèle Perreault et de Lucille Côté, née le 6 mars. Parrain et marraine, Louis et Eileen Perreault, frère et soeur de l'enfant.

Le 13 mars: Joseph-Patrice-Roland, fils de Jean Stringer et de Rachel Lacoursière, né le 6 mars. Parrain et marraine, Louis et Camille Stringer, frère et soeur de l'enfant.

Dumas

Va-et-vient

Mme Adrien Bessette et son fils, Dwight, allèrent à Holland, Man., où ils visitèrent des frères et soeurs.

Mlle Victoria Boutin rendit visite à ses amis, M. et Mme A. Deschamps.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, rendirent visite à leurs parents de Kipling.

Mlle Thérèse Boulet et M. Pierre Charles, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme Gordon Eddy et leurs enfants, de Winnipeg, sont venus visiter leurs grands-parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne. Accompagnés de M. Frank Lamontagne, ils se rendirent à Regina pour affaires. Mme Ida Loiselle est allée à Winnipeg avec eux.

M. Léon Guérin est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

Mme Delorme et ses enfants, de Wawota, et M. Paul Smith, de Kennedy, étaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet.

Coderre

Çà et là

La semaine dernière étant la semaine d'éducation, les parents des enfants fréquentant l'école publique, sous la direction des religieuses de Jésus-Marie, ont visité les institutrices et ont ainsi prouvé leur intérêt aux progrès de leurs enfants.

Le samedi 12 mars eut lieu une assemblée générale à l'école et l'élection d'un autre commissaire. M. Lester Kinch a été élu remplaçant M. Raymond Lebrun qui s'est dévoué durant 15 années dans cette fonction.

Il y eut réunion des dames de la Ligue Féminine Catholique chez Mme A. Nelson, le mercredi 9 mars. L'assistance était nombreuse et plusieurs problèmes intéressants furent discutés.

Ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Gaucher: M. et Mme Albert Emond et leurs enfants, de Lisieux; M. et Mme Jake Nosall et Mme Paul Dreher, de Regina; MM. et Mmes Marcel et Roger Gaucher, de Gravelbourg, et M. et Mme B. Drake, de Shamrock.

M. et Mme Ivan Tétreault ont eu la visite de leurs parents, M. et Mme Roy, de Glentworth, et Mme O. Roy, de Fir Mountain.

Prud'homme

Çà et là

La troisième soirée, bingo et vente de pâtisseries, au profit de l'église, organisée par le groupe A à F, a rapporté la somme de $200.00. Le mauvais temps empêcha beaucoup de gens de venir y participer.

M. Charles Hannotte a été élu marguillier en remplacement de M. Ludger Painchaud dont le terme est expiré.

Mme Elphège Blain, de Rivière la Paix, Alta, était en visite chez ses parents, M. et Mme J. Rivard.

M. Lucien Grimard a été patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon quelque temps.

M. et Mme Dollard Jacob, de Vancouver, étaient en visite chez M. et Mme Emile Préfontaine.

MM. François, Normand et Adrien Loiselle, Ludger Painchaud, Lionel Loiselle, Eddy Lafrenière, Guy Bandet, Lionel Fontaine et A. Desautels ont assisté à la retraite fermée pour hommes tenue à Saskatoon.

M. et Mme Maurice Marcotte sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Jean-Paul Roy ont quitté Prud'homme pour aller demeurer à Melfort.

M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, sont en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

M. Adrien Loiselle est le nouveau gérant de la Reliance Lumber à Prud'homme.

Baptêmes

Colette, fille de M. et Mme Jean-Paul Roy, née le 25 janvier.

Betty Ann, fille de M. et Mme Frank Viczko.

Sylvia, fille de M. et Mme Ernest Fontaine.

Sedley

Çà et là

M. et Mme Bergeron, d'Assiniboia, ont rendu visite à M. et Mme Jérôme Béchard.

Mme Florence Baker passa quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Joseph Paré, de Winnipeg.

MM. et Mmes Paul-A. et Louis Béchard et Mme Paul Bart se sont rendus à Saskatoon.

M. et Mme Joseph Girardin ont passé quelques jours chez M. et Mme Omer Lussier.

Mme Gloria Griffin et son fils, de Vancouver, ont rendu visite à M. et Mme Raymond Dupuis, parents de Mme Griffin.

M. l'abbé Henri Vachon, qui a passé quelques mois dans la paroisse, est parti en voyage en Europe.

Mlle Paula Dupuis est partie à Rochester où elle suivra des traitements médicaux. Elle rendit visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme R. Feaviour, de Moosomin.

Félicitations à M. Daniel Labelle qui a si bien joué un morceau de piano à la télévision CKCK. Reviens-nous encore Daniel.

MM. Léonard Béchard et Frank Leier se sont rendus à Winnipeg pour affaires. M. Béchard profita de l'occasion pour rendre visite à plusieurs anciens professeurs.

M. M. Zeigler est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

A M. et Mme Réal Coupal est née une fille.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 15 mars

BEURRE

Crémerie, admissible	62½
Crémerie, non admissible	62¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.22
Grade A moyens	.20
Grade A petits	.15
Grade B	.16
Grade C	.09

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$22.00
Bons	20.50- 21.00
Moyens	18.00- 20.00
Ordinaires	12.00- 17.00
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.00
Moyennes	16.00- 18.00
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	14.50- 15.50
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 14.00
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.50
Ordinaires	14.00- 16.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$33.00
Moyens	23.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$18.00
Truies	9.50- 10.50

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	80.6	80.6	81.6	81.6	82
C.W. no 3	75.2	75.2	76.2	76.2	76.4
Fourrage no 1	73.6	73.6	74.6	74.6	75
Fourrage no 2	70.6	70.6	71.6	71.6	72
Fourrage no 3	67.6	67.6	68.6	68.6	69
ORGE —					
C.W. no 3—6 rangs	107.6	108	110	109.4	109
C.W. no 3—2 rangs	105.6	106	108	107.4	107.6
Fourrage no 1	93	93.2	95.2	94.6	95
Fourrage no 2	91.6	92	94	93.4	93.6
Fourrage no 3	88.6	89	91	90.4	90.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	104⅝	106.4	106.4	106.4	106⅞
C.W. no 3	100⅛	101	102	102	102⅜
C.W. 2 rej.	101⅛	102	103	103	103⅜
C.W. no 4	88⅜	89⅛	90⅛	90	90⅜
Ergot	86⅜	87⅛	88⅛	88	88⅜
Sur voie net	104⅞	105⅞	106⅞	106.6	107⅛
AVOINE —					
Mai	77.2	77.2	77.2	78.2	78.4
Juillet	76.4	76⅝	77.4	77⅝	78
Octobre	76.4	76.4	77.4	77.2	77⅝
ORGE —					
Mai	96⅜	96.6	98.6	98⅛	98.4
Juillet	96.5	97⅛	98.2	97.6	98
Octobre	97⅝	98	98⅞	98.4	98⅛
LIN —					
Mai	310.4	316	319	320.6	320.2
Juillet	305.2	316	313.6	315	314.2
Octobre	293.6	296	296⅛	299.6	299
SEIGLE —					
Mai	107⅜	108⅛	109⅛	109	109⅜
Juillet	108⅛	109	109.6	109.6	110⅜
Octobre	110	110.4	111⅝	111.6	112⅛

En Colombie-Britannique

Vancouver

Décès de M. Tremblay

M. Eugène Tremblay est décédé le 20 février à l'hôpital St-Vincent de Vancouver, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Natif de Chicoutimi Nord, il avait contracté un premier mariage avec Emma Tremblay, à Chicoutimi, en 1900. Cette dernière mourut en 1946. En 1952, il contracta un second mariage avec Alice Bernier, veuve de M. Tondreau, à Tillsonburg, Ont. Il travaillait alors pour le chemin de fer Pacifique Canadien et demeurait à Fort William. Retiré, il ouvrit un commerce prospère à Fort William. Il y a 16 ans, il vendit ce commerce et vint demeurer à Vancouver jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Joseph, de Fort William. De sa première épouse, lui survit une fille, Gertrude (Mme A. Powell), de Hope, C.-B. Lui survit aussi sa seconde épouse, Alice Bernier. Cette dernière vient de quitter Vancouver pour aller demeurer avec son fils, M. Fidèle Tondreau, à Tillsonburg.

M. Eugène Tremblay habitait la paroisse française des Pères du St-Sacrement, à Vancouver, depuis sa fondation, en 1946. Lui et son épouse furent toujours des chrétiens modèles. On les voyait toujours à l'église paroissiale aux offices religieux. Ils aimaient en particulier assister aux exercices du mois de Marie pour y entendre les anciens cantiques français en l'honneur de la sainte Vierge.

M. Tremblay mourut à l'hôpital St-Vincent où on l'avait transporté trois jours avant sa mort. Il reçut les derniers sacrements et put communier le matin même de sa mort.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale St-Sacrement de Vancouver. Le célébrant fut le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., assisté des RR. PP. Georges Constantin et Donald Murphy, comme diacre et sous-diacre. Les restes mortels reposent dans le cimetière "Ocean View" à Vancouver où le défunt possédait déjà un terrain.

Décès de Mme Foucher

Mme Mary Foucher est décédée à l'hôpital Général de Vancouver, le 4 mars. Elle naquit en Belgique, en 1878, et avait contracté un premier mariage avec Vital Wauthier: ce dernier mourut en Belgique, en 1910. Puis elle vint au Canada avec ses enfants. Elle contracta un second mariage, à Zenon Park, Sask., avec un M. Foucher, en 1943. Il mourut en 1953.

La défunte laisse dans le deuil trois enfants, François, marié à Gladys McKeown, de Vancouver, Emile, de Vancouver, et Emilie, mariée à Paul Hanffield, de Storthoaks, Sask.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Sacrement le 7 mars. Le service fut chanté par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S., curé. L'inhumation se fit dans le cimetière "Ocean View" à Vancouver.

Penticton, C.-B.

Çà et là

M. Larrivée, artiste-peintre du L & L Signs, est en train de peindre deux superbes affiches qu'on installera aux deux extrémités de la ville pour souhaiter la bienvenue aux touristes. Ces affiches seront de 60 pieds sur 12 et coûteront approximativement $3,000.00.

Le printemps fut plus froid que de coutume, le vent venant des prairies ayant fait baisser la température, mais les crocus et tulipes parlent déjà de l'été qui approche.

A visité Mme J. D'Aoust et Mlle G. D'Aoust, leur fille et soeur, Mme A. Cheuli, de Nelson.

Mme Delphis Ranger est partie visiter ses enfants à New Westminster.

M. et Mme Régis Bert sont déménagés dans la maison qu'ils ont achetée cet hiver près de la chapelle. Ils sont ici depuis l'automne dernier. Penticton a gagné leur coeur et ils y résideront à l'avenir, s'étant fait ici beaucoup d'amis. Mme Bert fait partie de la L.F.C.

M. Edouard Saunier et ses soeurs, Mmes Mahonney et Filmore, sont partis pour quelques jours à Vancouver où Mmes Mahonney et Filmore visiteront leurs enfants et petits-enfants.

M. le Dr Bouget a vendu sa maison près du lac Skaha et résidera à l'avenir dans sa nouvelle résidence plus près de la ville.

M. Louis Fargue vient de recevoir la nouvelle de France de la mort de son père. Son beau-frère arrivera de Paris bientôt.

Mlle Délima Soucy a reçu un télégramme lui annonçant la mort soudaine de son père, la veille de ses 85 ans. Il se faisait une joie d'être entouré pour ce jour de ses enfants et petits-enfants, à Arborfield, Sask., où il résidait avec ses enfants. Il avait l'intention de venir passer trois mois à Penticton, près de sa fille, Délima.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Nous ne serons jamais, tant que nous vivrons, entièrement à couvert des tentations, parce qu'étant nés avec la concupiscence nous avons en nous-mêmes la source des tentations.

IMITATION.

Tous célèbrent avec éclat à Lisieux le 2e anniversaire de Foyer-Ecole

LISIEUX — La soirée du jeudi 10 mars 1960 ne s'effacera pas de sitôt de l'esprit des nombreux assistants: parents, maîtres, élèves et visiteurs. Environ 66 personnes ont signé le registre "avec un sourire", condition d'admission à cette soirée.

On a voulu célébrer le deuxième anniversaire de l'organisation de Foyer-Ecole dans la paroisse. Et les Rév. Srs Legal et Champagne, institutrices, aidées de leurs compagnes, les Rév. Srs Schmidt, supérieure, et Trudeau, n'ont pas ménagé leurs efforts pour en faire un vrai succès. Pour rappeler cet anniversaire, les gros chiffres "2" étaient bien en évidence au milieu des décorations disposées avec bon goût, sans compter le même numéro 2 sur les rubans que chacun portait, rubans retenus par une feuille d'érable.

Des invitations avaient été lancées aux membres du Comité provincial de Foyer-Ecole ainsi qu'à quelques membres de l'A.F.C.I.S. On a remarqué la présence des visiteurs dont les noms suivent:

De Gravelbourg, le R. P. B. Paris, O.M.I., fondateur et secrétaire de Foyer-Ecole; M. Paul Marchand, président du premier comité provincial formé l'an dernier, et Mme Marchand; M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles; M. Roland Pinsonnault, président de l'A.C.E.F.C. et agent de Liaison française dans la province; M. Guy Pariseau, chef des programmes à CFRG, qui a bien voulu enregistrer sur ruban sonore le programme de la soirée;

De Willow-Bunch, la Rév. Soeur Supérieure du couvent et sa compagne, la Rév. Sr Gertrude-Thérèse, Filles de la Croix; le R. F. Philip John, E.C., président provincial et régional de l'A.F.C.I.S.; M. Olivier Muloin, assistant-principal de l'école et secrétaire provincial de l'A.F.C.I.S., et M. Hervé Langlois; Mme Benoit Boulianne et Mlle Thérèse Boulianne; M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, qui les accompagnait;

De St-Victor, M. et Mme Léo Delorme et Mme Eudore Beauregard;

De Rockglen, M. l'abbé L. Folk, curé.

Après la prière d'usage et la lecture des minutes, le président, M. Claude Préfontaine, adressa quelques mots de bienvenue aux distingués visiteurs et des remerciements aux Soeurs Grises pour l'organisation de cette soirée-souvenir, nouvelle preuve de leur grand dévouement pour les élèves.

L'année dernière, à pareille date, les religieuses avaient organisé une cérémonie de couronnement de la "Reine de Verbes" et de ses princesses. Cette année, c'était une cérémonie de graduation dite "D'orthographe". Tous ceux et celles, comme l'a expliqué au début la Rév. Sr Legal, principale de l'école, qui ont conservé une moyenne d'au moins 80 pour cent en dictée depuis le commencement de l'année ont été gradués, sous les yeux émerveillés des parents et des invités. Au nombre de 24, les gradués sont entrés, aux applaudissements nourris de l'assistance, coiffés du chapeau ordinaire de gradués. La toge était remplacée par un ruban de telle ou telle couleur, selon le pourcentage conservé au concours.

Mlle Vivianne Sabourin, fille de M. et Mme Paul Sabourin, avait conservé 100 pour cent, n'ayant fait aucune faute d'orthographe. Le premier des garçons fut M. Léonce Lamontagne, fils de M. et Mme Paul Lamontagne. Voici les noms des autres élèves, d'après leur pourcentage; grades 6 à 9, Rita Lamontagne, Arlene Gaudry, Lucille Préfontaine, Verna Gaudry, Antoine Bouvier, Denise Beauregard, Félix et Jean-Marie Bouvier, Diane Tessier, Ronald Fontaine et Diane Gaudry; grades 3 à 5, Richard Emond, Thérèse Préfontaine, Colette Delorme, Marguerite Lamontagne, Marcel Fontaine, Jeannine Chrétien, Léo Lanoie, Joseph Sabourin, Carmen Tessier et Gérard Beauregard. Chaque gradué a reçu un magnifique cadeau en plus d'un diplôme.

La régente V. Sabourin était accompagnée de sa cousine, Thérèse Riel, et le Grand Chevalier, Léonce Lamontagne, de son neveu, Victor Lamontagne. Dans la classe des petits, Thérèse Préfontaine, fille de M. et Mme Philippe Préfontaine, était la régente, tandis que le Grand Chevalier était Richard Emond, fils de M. et Mme Albert Emond. Ces quatre chefs firent chacun un petit discours suivi d'une allocution de félicitations et de voeux de M. l'abbé R. Ducharme.

Suivit un chant par les élèves tournés vers une niche où la statue de Notre-Dame du Sourire était installée à la place d'honneur: "Chez nous soyez Reine". Ensuite, à la seule lueur d'une veilleuse devant la niche, la Rév. Sr Champagne entonna "O Vierge il se fait tard".

Vint ensuite le forum sur "L'unité de l'Eglise". Deux groupes se formèrent avec respectivement comme guides et secrétaires: le R. P. Paris et Mme A. Emond, M. Muloin et Mlle Boulianne. Même si ce sujet ne prête pas beaucoup à discussion puisque c'est un objet de foi, néanmoins il a été l'occasion de belles réflexions lorsque l'on a parlé de la part des parents et institutrices dans l'enseignement aux enfants des vérités de foi, des commandements de Dieu et de l'Eglise, ainsi que des moyens de sanctification.

Une comédie suivit, qui fit se tordre de rire plus d'un assistant. M. Emilien Préfontaine agissait comme mari jaloux de Mme Lionel Lamontagne. M. Paul Sabourin ne détestait pas cette dernière non plus et il était prêt à lui rendre n'importe quel service. L'occasion lui en fut donnée. "Les trois Bossus", Claude Préfontaine, Léopold Bouvier et Lionel Lamontagne, vinrent supplier la femme de maison, en l'absence de son mari, de leur donner à manger, ce qu'elle fit. Mais à l'approche de l'heure du retour de ce jaloux, la ménagère enferma de vitesse les bossus dans une étroite garde-robe où ils moururent suffoqués. Le mari vint, mais repartit aussitôt par affaire. Alors la femme eut recours à son homme de confiance pour "brouetter" ces cadavres à la rivière . . . Au moment où cet homme venait chercher sa récompense, le mari revint. Le serviteur le prit pour un bossu ressuscité et il le pourchassa.

L'assemblée se remit au sérieux pour entendre M. Georges Faucher donner un compte rendu des activités du Cercle paroissial depuis deux ans. M. Roland Pinsonnault prit ensuite la parole pour donner ses impressions de la soirée. Il s'en dit très enchanté et bien décidé de se servir de cette expérience qu'il venait de vivre dans ses randonnées comme président des Commissaires d'écoles de langue française, aussi bien que dans ses fonctions d'agent de Liaison française.

Un autre concours suivit, cette fois, entre trois groupes: les dames, les messieurs, les prêtres, religieux et religieuses. Chaque groupe dans un appartement différent devait chercher une phrase écrite sur une feuille de papier déchiré en cinq parties et la reconstituer. Les hommes ont eu la palme avec M. Pariseau en tête.

Le prix de présence fut gagné par M. Georges Sabourin et le goûter succulent fut fourni ou servi par les religieuses, M. le curé et les familles Paul Sabourin, Emilien Préfontaine, Olivier Rondeau, Albert Emond et Paul Lamontagne.

Mais avant ce régal gastrique, il y eut un beau régal intellectuel. Je veux parler de la vibrante allocution de l'aumônier provincial de Foyer-Ecole, le R. P. B. Paris, O.M.I. Il fit ressortir avec sa verve et sa conviction habituelles, la grande nécessité de l'éducation des enfants dès le bas âge, avant leur arrivée à l'école, et de sa poursuite aussi longtemps que possible parce qu'elle devient de plus en plus une nécessité du monde moderne. Les ennemis de Dieu ne négligent pas ce côté essentiel de la formation de l'homme pour réussir dans leur ambition. A plus forte raison, les catholiques doivent-ils faire de même. Il insista sur le rôle primordial de la famille dans cette éducation continuée à l'école par les maîtres et maîtresses, mais sous la vigilance des parents et des commissaires. Il fit comprendre nettement le rôle nécessaire, mais secondaire de l'Etat qui est d'aider aux parents et aux maîtres dans cette éducation, et non pas d'essayer de les remplacer. Il termina par une belle analogie de l'union du clocher, de la famille et de l'école pour compléter la formation des enfants. Initiés à la vie corporelle et spirituelle à la maison, cette vie s'épanouit à l'école et à l'église, sous la direction des maîtres et du pasteur, dans une collaboration intime et continuelle avec les parents.

M. le curé tira les conclusions de la soirée en remerciant de nouveau tous et chacun de ceux qui avaient contribué à cette belle soirée, tant dans la préparation que dans l'exécution du programme. Il félicita de nouveau les parents dont les enfants avaient été gradués. C'est grâce à leur coopération de tous les instants avec les institutrices. Il remercia spécialement les religieuses pour leur dévouement, les conférenciers pour leur encouragement et tous les visiteurs pour leur aimable présence. A tous il adressa un amical "au revoir".

St-Victor

Baptême

Le 27 février: Rene-Ronald-Joseph, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Clarence Stregger (Jeanne Bissonnette), oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Ernest Bissonnette.

Malades

Le jeune Michel Legault, fils de M. et Mme Roger Legault, a passé trois jours à l'hôpital d'Assiniboia où il s'est fait enlever les amygdales.

Mme Marcel Laberge est patiente à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme L. Isabelle a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Çà et là

La plupart des parents des élèves de St-Victor se sont rendus à l'école de Willow-Bunch pour visiter les classes, le mercredi après-midi 9 mars, à l'occasion de la semaine d'éducation. Le soir, MM. R. Lalonde et P. Seiferling, de St-Victor, adressèrent la parole aux parents et aux instituteurs.

Mlle Denise Lafontaine est employée au bureau d'assurances "Family Life" depuis le 1er mars.

M. et Mme Claude Tessier, de Regina, sont venus chez MM. et Mmes Denis et Roger Lalonde et L. Isabelle, en fin de semaine. Ils continuent leurs vacances à Denver, Colorado, et autres états du sud.

M. et Mme Lucien Perras, de Gye, Sask., ont visité M. et Mme François Caron.

M. et Mme Laurent O'Reilly et leur fils, André, sont allés à Radville, le mardi 8 mars.

Mme Henri Bissonnette visite sa fille, Mme C. Stregger, à Regina.

Saint-Hubert

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par les marguilliers eut lieu le 1er mars chez Mme M. Boutin, MM. et Mmes Léon Beaujot, Lucien Jeannot, Emile Payot, Albert Poncelet et Albert Pelletier. Les prix d'entrée furent gagnés par MM. Larry Smeets, Emile Beaujot, Lynn Reichel et Albert Beaujot, Mlles Rose Brûlé et Marie Dartige.

Les heureux gagnants aux cartes furent MM. Jim Szilagi (fils) et Eugène Perras, Mmes Laurent et Lucien Jeannot. Deux prix de $5.00 allèrent à MM. Fernand Dartige et Freddie Beaujot.

Va-et-vient

M. et Mme L. Reles, de Churchbridge, et Mme C. Reles, de Langenberg, ont rendu visite à leur mère, belle-mère et grand-mère et à M. et Mme Emile Gatin à l'hospice Jeanne d'Arc.

Le R. P. Louis Perpete, missionnaire de la Salette, a passé quelques jours au presbytère et visita sa mère, Mme V. Perpete, à l'hospice Jeanne d'Arc. Il doit repartir prochainement pour ses missions en Birmanie.

Mme E. Beaujot et son fils, Emile, sont allés passer quelques jours à Regina.

Baptême

Le 1er mars: Eva-Gail-Bertha, fille de M. et Mme Georges Brûlé. Parrain et marraine, Joseph Raiwet et Cécile Brûlé, remplacés par Emile et Yvonne Brûlé.



Mgr Gérard Bakker, à gauche; père de huit enfants, est le pasteur des lépreux du Cameroun, en Afrique Equatoriale. Au début de la dernière grande guerre, il était un prospère courtier d'assurances à Nijmegen, Hollande. Sa femme mourut en 1944. Alors qu'il assistait les victimes d'un lourd bombardement pendant la guerre, il conçut l'idée de servir les malades comme prêtre. Ses enfants étant bien établis (trois sont Jésuites, les cinq autres, soit trois garçons et deux filles sont mariés), il se rendit à Rome pour ses études théologiques et y fut ordonné en 1954. Il partit pour l'Afrique la même année. On le voit ci-dessus en compagnie du R. P. Herman Haeck, S.J., directeur de l'Agence Fides à Rome. (Photo NC)

M. F.-A. Tremblay, de Courval, est décédé à Regina à l'âge de 69 ans

COURVAL — Le vendredi 19 février, M. François-A. Tremblay, de Courval, est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 69 ans. Tous les membres de sa famille ainsi qu'un de ses frères, Joseph, et un petit-fils, Ronald Landry, étaient à son chevet.

Né en 1891 à St-Fidèle, comté de Charlevoix, P.Q., M. Tremblay venait dans l'Ouest en 1909 avec ses parents qui s'installèrent à deux milles de Courval. En 1924, M. Tremblay devenait directeur de la Brazziel Lumber Co., à Coderre, Sask., et en 1928, il ouvrait une cour à bois et un magasin de quincaillerie à Courval. Quelques années plus tard, il déménageait au village où il demeura jusqu'à sa mort. Il fut commissaire d'école pendant 32 ans.

En 1947, sa fille aînée, Mme Joseph Landry (Alice), le précédait dans la tombe.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Allard; trois fils, Fabien, de Kyle, Sask., Roland et Raymond, de Courval; quatre filles, Mmes O'Neill Brin (Gertrude), de Courval, Michel Barry (Jeanne) et Donald Bennett (Suzanne), de Regina, et Jacques Moreau (Marguerite), de Vancouver, C.-B.; 23 petits-enfants; quatre frères, M. l'abbé Roméo Tremblay, de Montréal, Arthur, de Moose-Jaw, Joseph et Wilbrod, de Courval.

Les funérailles eurent lieu le 22 février en l'église St-Joseph. Le service fut chanté par M. l'abbé F. Ducharme, curé, assisté de M. l'abbé Roger Ducharme et du R. P. I. Joyal, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le chant fut dirigé par M. l'abbé R. Larivière. Le R. P. P. Plamondon, O.M.I., touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Lionel, Gaston, Gabriel et Jean-Guy Tremblay, et ses cousins, MM. Alfred et Réo Tremblay.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire J. W. Bremmer, de Regina, était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Tremblay remercie sincèrement, par la voie du journal, tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, cartes, etc.

Funérailles

Le 1er mars eut lieu l'enterrement du bébé Fernand Tremblay, fils de M. et Mme Gabriel Tremblay, décédé le 26 février à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Un bon nombre de parents et amis assistaient aux prières dites à l'église par M. l'abbé F. Ducharme. Les porteurs étaient des petits cousins, Robert, Gilbert, Denis et Daniel Tremblay.

Le bébé laisse dans le deuil, outre ses parents, deux petits frères, David et Pierre.

A cette famille éprouvée, tous offrent leur sincères condoléances.

Storthoaks

Çà et là

Mlles Adéline et Jeannine Blérot, de Lorette et St-Boniface respectivement, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Henri Blérot. Malheureusement, Adéline fut prise d'une soudaine attaque d'appendicite et a dû être transportée à l'hôpital de Redvers où elle subit une opération immédiatement. Elle demeura quelques jours en convalescence chez ses parents et repartit à Lorette, Man., pour reprendre l'enseignement.

Mme Paul Lanski et ses deux enfants ont passé quelques jours en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jules Henrion.

Mme Aimé Carrière, de St-Boniface, a passé quelques jours dans sa famille et se rendit ensuite à Regina pour un examen médical. Elle retourna ensuite à son poste de cuisinière chez les Frères Maristes.

Mme Fernand Cop s'est rendue à St-Boniface où elle rendit visite à sa fille, Lydia, qui suit un cours de garde-malade à l'hôpital.

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, et M. R. Pinsonneault, organisateur général de l'A.C.F.C., ont donné chacun une causerie dans la salle paroissiale, le 17 février. Ces causeries traitaient sur les sujets suivants: "Le travail et l'organisation des Cercles paroissiaux" et "Le programme d'études". L'assistance fut très intéressée.

M. et Mme Urbain Beaudin et Mme Philippe Paradis ont fait un court voyage à Regina.

M. Jean Carrière est parti pour Saskatoon où il prendra part à l'assemblée de l'exécutif de l'A.C.F.C. et au congrès des commissaires d'écoles.

Deux Soeurs Grises de Regina ont présenté, dans la salle paroissiale, des films concernant les vocations religieuses.

Mme F. Poliquin et ses deux enfants, ainsi que Mlle Lucienne Millette, de Laflèche, sont en visite chez Mme M.-R. Millette.

Baptêmes

Le 6 mars: Albert-Marcel, fils de M. et Mme Albert Bérard. Parrain et marraine, Paul et Yvette Bérard, frère et soeur de l'enfant.

Le 13 mars: Doris-Louise-Marie, fille de M. et Mme Adrien Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Toussaint Bourgeois, grands-parents de l'enfant.

Bonspiel

Voici les noms des gagnants au dernier bonspiel: Marchands — 1er prix, C. Barber; 2e, B. Kyle; 3e, R. Barber; 4e, C. Gustafson; Fermiers — 1er prix, D. Toupin; 2e, G. Meunier; 3e, A. Lapierre; 4e, R. Barber; Citoyens — 1er prix, A. Lapierre; 2e, W. Reed; 3e, G. Meunier; 4e, A. Marchand; Club — 1er prix, E. Peters; 2e, A. Marchand; 3e, A. Smith; 4e, C. Gustafson. La grande moyenne fut gagnée par A. Lapierre, A. Chicoine, R. Chicoine et Cameron.

Laflèche

Çà et là

Mme Honoré Dumélie recevait tous ses enfants à dîner, à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de son époux.

Plusieurs parents et amis se réunissaient chez Mme Alex. Jan pour lui offrir leurs voeux à l'occasion de son 76e anniversaire de naissance. La soirée se passa à jouer aux cartes et un bon goûter fut préparé et servi par Mme Alfred Jan, de Fir Mountain.

Mme Joseph Chorel avait le plaisir de recevoir ses enfants lors de son 76e anniversaire de naissance.

Plus de 800 personnes assistaient à une soirée de patinage de fantaisie, sur glace, à l'aréna de Laflèche, le 3 mars dernier. Les jeunes ont vraiment bien fait et ce fut un beau succès. Le rôle de Mlles Viviane Toupin et Mary Davies fut très apprécié de tous. Les costumes étaient très jolis et originaux. Mlle Claudette Leclaire fut couronnée reine par M. T. A. Tronrud, président de la Chambre de Commerce. On présenta à la reine un joli sac de voyage. Mlle Paulette Croisetière reçut, comme prix, un service de toilette. Le prix d'entrée fut gagné par M. C. Nagle, de Kincaid.

Le mercredi 9 mars, la congrégation des Enfants de Marie se réunissait chez Mlle Marie Desmarais. Les congréganistes décidèrent entre autres choses d'organiser une soirée pour leurs parents le 20 mars.

M. et Mme Ted Kouri, de Ponteix, visitèrent la famille Albert Desmarais, ces jours derniers.

M. Maurice Périgny, accompagné de sa soeur, Mme A. Desmarais et de ses deux filles, conduisit son père à la clinique des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Jules Minne se rendirent à Ponteix visiter leur fils, M. l'abbé M. Minne.

Radville

M. et Mme Lloyd Schwab et leur fils, Brian, accompagnés de M. et Mme Horace Bourassa, de Mme Carlton Schwab et de Mlle Léonie Bourassa, du couvent de Marquis, se sont rendus en automobile à Medicine Hat où ils assistèrent à la prise d'habit de leur fille et soeur, Mlle Myrna Schwab, au couvent des Soeurs de la Charité, de St-Louis.

M. l'abbé O. Grady est revenu à Radville pour aider M. l'abbé F. Marcotte dans son ministère et remplacer M. l'abbé E.-A. Yandeau, convalescent.

M. et Mme Laurent Pyle, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Porte, et ont profité de l'occasion pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme François Porte, de Ste-Colette, et M. et Mme Paul Rivière.

Erreur

On regrette l'erreur faite dans le journal du 9 mars: on aurait dû lire M. René Nimiger, décédé, au lieu de M. René Van de Booshe.

Prince-Albert

Activités de la Société Pascal

Les membres donnaient leur première partie de cartes avec bingo, le dimanche 13 mars, au sous-sol de la cathédrale. Seize mains furent jouées et les gagnants furent MM. A. Gareau et J.-B. Hudon, Mmes J.-M. Blanchard et Walter Houle.

Les cinq parties de bingo qui suivirent furent gagnées par Mmes Irène Trudeau, A. Gareau, A. Corriveau et Lucie Prince, MM. A. Gareau et W. Houle. Mme I. Trudeau et M. J.-B. Hudon étaient en charge de ces parties. Un goûter fut servi.

Attention! Il y aura une autre soirée au même endroit, le 27 mars. Tous sont cordialement invités.

L.F.C.

La branche française de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion le 7 mars chez Mme E. Ouellette. Onze membres étaient présents. L'assemblée s'ouvrit par la prière, récitée par la présidente, Mme W. Houle. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées. On lut aussi une lettre de remerciements de Mgr W. J. Smith.

Les discussions portèrent sur la préparation du banquet de la St-Patrice qui eut lieu le dimanche 13 mars. La Ligue y prit une part active. On recommanda aux membres de prier durant le carême pour les catholiques égarés. L'on demanda aussi d'enrôler autant de nouveaux membres que possible et ne pas oublier de payer les cotisations.

Après l'ajournement, l'hôtesse, Mme Houle, servit un délicieux goûter.

Va-et-vient

Mme Agnès Lemay est revenue de la Colombie-Britannique où elle a passé l'hiver avec quelques-uns de ses enfants.

Légion Canadienne

Lors de sa dernière réunion mensuelle le mercredi 9 mars, cette branche a décidé d'offrir au premier ministre, M. J. G. Diefenbaker, une carte de membre à vie, M. Diefenbaker faisant partie de cette branche depuis 36 ans. Un comité spécial formé de six membres fut nommé pour faire les arrangements nécessaires pour présentation de la carte au cours du prochain voyage du premier ministre à Prince-Albert, probablement aux alentours de Pâques.

Cinq nouveaux membres furent officiellement admis au Club et neuf autres seront installés au cours des prochaines réunions.

Le camarade G. C. Powis, dans son rapport annuel, annonça que la branche est dans un état financier très satisfaisant et qu'il y eut une augmentation de 20 nouveaux membres.

On rappela que l'organisation continue à donner ses parties de cartes, bingos et tirages tous les samedis soirs dans la salle de la Légion.

Chronique du
Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

L'art oratoire

Le 9 mars eut lieu la neuvième et dernière séance académique de l'année 1959-60.

Elle s'ouvrit par la prière et la lecture des minutes par notre secrétaire, Claude Allard. Ensuite, Louis Marchand vint nous donner son discours sur "Les professions". Il sut intéresser et instruire l'auditoire. Edouard Rymek nous parla de la publicité: son sujet était très approprié, puisqu'il est agent de publicité au collège. Le troisième discours fut brillamment rendu par Emmanuel Rainville qui nous parla du problème si discuté de l'abolition de la peine capitale. La Saskatchewan, dont l'étymologie signifie "Cours d'eaux rapides", fut le sujet de Roger Marchand. Il nous donna des renseignements sur l'origine, la géographie et les groupements ethniques de la province.

Ensuite, nous écoutons les Humanistes. "Les oies sauvages" par Guy de Maupassant fut la première déclamation de la soirée, donnée par Roland Blais. Elle fut bien rendue. Donald Meloche, dont la langue maternelle est l'anglais, nous montra qu'un anglophone peut apprendre le français en six mois, en nous récitant "Après la bataille" par Victor Hugo.

Après une critique appropriée, faite par Gérard Marchand, le R. P. P. Plamondon, directeur, nous félicita de cette bonne académie.

Au lieu des improvisations, comme c'est la coutume, nous eûmes le bonheur d'entendre, sur ruban, le dernier discours du général de Gaulle sur l'Algérie. Ce fut un discours digne de clôturer l'Académie.

L'hymne "O Canada" termina la dernière séance académique de l'année.

Dollard PAQUETTE,
Arts I.

Activités sportives

Pendant que l'hiver tient encore pour quelques jours son emprise dans la province, les collégiens se donnent à coeur joie à leur sport favori sachant bien que, d'ici une couple de semaines, ils n'auront que des souvenirs du gouret.

"A tout seigneur, tout honneur": commençons donc par nos Alouettes dans la série finale de la ligue Wood-River. Comme on le sait, nos joueurs remportèrent deux victoires les 29 février et 5 mars: la première partie se termina au compte de 7-4 et la deuxième avec un écrasant résultat de 14-4. Le dimanche 6 mars, cependant, les Hornets de Gravelbourg imposèrent une défaite de 10-7 à nos favoris; un autre revers devait être infligé aux Alouettes, le 13 mars, et cette fois au compte de 10-5. Nos meilleurs joueurs dans les finales jusqu'ici furent le gardien de buts, Léo Bosc, Donald Meloche avec 9 buts et 3 aides et Jean-Charles Poirier avec 6 buts et 11 aides. Malheureusement durant ces divers engagements assez rudes et pas toujours "canoniques", un de nos meilleurs joueurs, Guy Lavallée, subit une blessure qui l'a tenu éloigné de la glace pour une couple de parties. Ne vous découragez pas les Alouettes, nous sommes derrière vous!

Nos Juvéniles, par contre, ont eu plus de succès retentissants: ayant défait le club de Bateman en deux parties au total des points, ils affrontèrent le club de Gravelbourg, les Hawks, vainqueurs de Mossbank dans l'autre série semi-finale. Nos jeunes remportèrent les deux parties du deux dans trois: la première se termina au compte de 5-3 et la seconde avec une avalanche de points, 10-1. Rainville, Mooney, Roger Blais, Raymond Tourigny, Cyrille Giroux, Mourre, Allard, Roger Goulet, Garry Houde et Moyen comptèrent des buts ou fournirent des aides. Nos Juvéniles remportent donc la coupe, emblème du championnat de la ligue Wood-River, section juvénile.

Quoique plus effacés, nos Midgets amassent tout de même de beaux succès: suivant une méthode qui les a favorisés jusqu'ici, ils laissent l'autre club prendre une avance pour les vaincre ensuite de justesse. C'est ce qui se produisit à Vanguard dans leur dernière partie: ils vainquirent ce club au compte de 7-6. Roger Delveaux compta 2 buts, Raymond Champigny, 2 également, K. Schlissler, 2 buts et 3 aides, et René Moyen, 1 but. Félicitations et préparez-vous à remplacer nos Alouettes dans quelques années.

Au curling, l'équipe de M. Henri Caron remporta une victoire sur le club de Normand Boisvert au compte de 5-4. Le 8 mars, une équipe du collège composée de Henri Caron, Normand Boisvert, Daniel Creurer et Richard Pashelka imposa une défaite à une équipe du village, celle de M. Arams, au compte de 10-9.

Pour terminer sur une note comique, disons que notre patinoire fut la scène d'une partie de gouret alors que deux équipes composées de joueurs, sans expérience sur les patins, se rencontraient. Voici la liste de ces joueurs, dignes de la ligue Nationale: Daniel Creurer, le Frère Deschênes (alias Tit-Frère), E. Rymek, Denis Roy, Dollard Paquette, René Maillard, Roch St-Jacques, Jean-Hubert Collet, Richard Pashelka, Gérard Marchand, J.-P. Grimard, N. Boisvert, Armand Mercier, Roger Marchand, G. Selenski et Norbert Cénérini. Pour tout dire, les équipes réussirent à monter 5 fois d'une partie de la patinoire à l'autre, ce qui produisit 5 buts et le résultat fut de 3-2. Ces buts sensationnels furent comptés par le Frère Deschênes, Daniel Creurer et Dollard Paquette pour l'équipe de René Maillard et Richard Pashelka et Armand Mercier pour le club de Richard Pashelka: il y avait tellement de joueurs étendus sur la glace quand ces buts furent comptés que l'arbitre ne put attribuer aucune aide à ces buts! Le soir et le lendemain, plusieurs de ces joueurs, à ce qu'il semble, avaient des muscles endoloris.

Félicitations à tous nos athlètes et continuez à vous former "une âme saine dans un corps sain".

Constant LEVESQUE,
Arts I.

Debden

Autre perception de l'ACFC

$5.00: Philippe Lepage, Léo Bilodeau, Marcel Pouliot, Eugène Durette.

2.00: Paul Chrétien, Lucien Bisson.

1.00: Victor Jean, Réal Bélair.

Total: $360.25

Çà et là

A l'occasion de la semaine de l'éducation, le mercredi 9 mars, un grand nombre de parents ont visité l'école du village, en dépit d'une température peu clémente. L'intérêt et l'enthousiasme des parents en visitant chaque classe est certainement un encouragement non seulement pour les élèves, mais aussi pour les institutrices.

Mme Florian Robin et ses deux enfants, de Leask, sont venus passer une semaine chez M. et Mme Emile Houde, parents de Mme Robin.



HUIT AUTRES GAGNANTS

Chers cousins et cousines,

La semaine dernière, nous avons publié les noms des gagnants des grades 9 à 12 et surtout leurs intéressantes compositions. Ils ont décrit avec tant d'enthousiasme et de clarté leurs Violons d'Ingres que, depuis une semaine, même des adultes partagent cet enthousiasme et m'ont parlé de leurs propres passe-temps. Une preuve de plus que ce Coin des Jeunes est lu par vos parents, vos instituteurs, vos grands amis, qui ne peuvent demeurer indifférents à vos initiatives, à vos travaux, à vos projets.

Maintenant il me faut proclamer les gagnants du concours qui fréquentent les grades 5, 6, 7 et 8: 1) Jeannette Arcand, grade 7, Couvent St-Charles, Man.; 2) Louis Lecavalier, grade 8, Legal, Alta; 3) Jocelyne Sabourin, grade 5, Ecole Marion, St-Boniface; 4) Diane Vermette, grade 7, Ecole Marion; 5) Léon Douziech, grade 8, Legal, Alta; 6) Pauline Tétreault, grade 7, Ecole Marion; 7) Yolande Comeau, grade 6, La Salle Man. Les prix en argent sont de $3.00, $2.00, $1.50 et quatre $1.00.

Les "cousins", qui ont répondu à mon appel et parlé de leur sport favori, le hockey, ont mérité que je lise "à part" leurs compositions. J'attribue le prix à Léopold Casavant, grade 9, Legal, Alta, qui recevra une magnifique biographie de "Monsieur Hockey" ou Maurice Richard, l'étoile des Canadiens de Montréal. Mais, comme plusieurs autres jeunes sportifs ont su décrire avantageusement leur sport favori, j'ai décidé de leur offrir comme prix de consolation l'honneur de la publication dans le journal: j'ai choisi telle ou telle phrase typique de leurs talents et je la fais paraitre dans ces colonnes.

Maintenant, une précision . . . mathématique. J'ai dit la semaine dernière que j'avais reçu 144 compositions, mais depuis j'ai eu la joie de découvrir 36 autres copies oubliées quelque part au bureau. Ça fait donc 180 cousins et cousines qui m'ont fait connaitre comment ils passaient leurs loisirs. Que de découvertes agréables, ils m'ont permises! Et dire que plusieurs ont eu la délicatesse d'ajouter à leurs compositions . .. une invitation à Cousine Josette d'aller les voir chez eux. Comme j'aimerais me rendre à Legal, Prud'homme, St-Pierre, etc., pour connaitre chacun de vous! Qui sait? . . . En tout cas, vous êtes tous les bienvenus chez nous, au bureau de rédaction du journal. Je vous ferai visiter ces machines compliquées qui transforment vos copies en matière d'impression. Je vous ferai connaitre aussi les Pères Oblats qui dirigent ce journal et ne cessent de défendre, de promouvoir nos grandes causes. N'oubliez donc pas, vous êtes les bienvenus.

Je dois déjà vous quitter. Car, si je veux qu'on trouve suffisamment de place pour publier les compositions des gagnants, il me faut me taire. La parole est à eux pour le moment. J'aurai l'occasion de me reprendre.

Votre cousine JOSETTE.

Compositions des gagnants des grades 9 à 12

(suite)

5e prix

Le dessin

Dessiner, dessiner et dessiner — voilà mon passe-temps favori. Il faut, cependant avoir du temps libre et c'est ce que je cherche toujours.

Peindre est un loisir reposant et culturel. Par cette détente artistique j'acquiers des connaissances plus spécialisées, plus pratiques et plus techniques. Je suis soucieuse de ma formation et j'accorde, dans mes délassements une place à mon "hobby" fructueux.

Jusqu'à présent j'ai appris à dessiner au trait, à proportionner et à ombrager mes dessins, à dessiner les parties fondamentales du corps humain, à faire de belles compositions efficaces, à placer mes objets en perspective, à faire de la peinture transparente et opaque; je suis maintenant à apprendre le dessin à l'encre.

Le premier — qui est le dessin au trait — consiste simplement à bien reproduire les contours de nos modèles. Le second — la proportion et l'ombrage — est un peu plus difficile. Mes yeux devaient être très observateurs afin d'avoir mes dessins en proportion. L'ombrage peut se faire de trois manières: l'effet des lumières frontales, de gauche et de droite. Comme j'ai l'intention de spécialiser dans la peinture de portraits, j'ai dû m'entrainer durant de longues heures à dessiner le corps humain partie par partie.

Après avoir appris les choses de base, j'ai fait beaucoup d'efforts pour créer des compositions artistiques. Ensuite est venu ce que j'aime le plus, l'étude de la perspective. Maintenant tout ce que je vois m'intéresse doublement car j'essaie de découvrir le point de fuite.

La peinture à l'eau est très intéressante mais aussi très difficile — plus que je ne le pensais. Même les gris sont devenus pour moi des couleurs très vivantes. Le dessin à l'encre est encore imprécis pour moi car je ne fais que le commencer.

Pour moi, le dessin demeure donc un divertissement agréable, délassant et utile.

Claire PREFONTAINE,
grade XII,
St-Pierre, Man.

• • •

6e prix

Je vous aime, chères fleurs . . .

Pensées, roses, tulipes, pivoines . . . font mon bonheur! Encore plus, c'est mon passe-temps préféré de me préoccuper des fleurs de mon parterre.

La neige se carapate à vue d'oeil; déjà les perce-neiges ont fait de nombreuses apparitions; en effet, le printemps apparait au tournant de la rue. Ah! que c'est ravigotant de pouvoir goûter à l'ardeur du soleil, et à l'air frais et printanier. Ma manie renait; il faut que je terreaute mon jardin avant de lui confier mes précieux plants. C'est alors que je m'accapare de toutes les secondes possibles afin de pouvoir mettre en marche mon parterre.

Avec le printemps, arrivent bien souvent les examens! Mais, un peu de prévoyance et d'organisation, même si les minutes de loisir se font de plus en plus rares et je viens à bout de regarder pousser, du coin de l'oeil les maintes fleurs qui demeurent en terre durant l'hiver. C'est merveilleux! J'aime à encourager, par mon intérêt sans cesse en éveil, la croissance des tulipes, des pivoines, fleurs nobles et sublimes qui égayent à profusion le domaine paternel. Et voilà le printemps qui s'écoule; d'autres fleurs naissent et se développent, l'oiseau babille; tout dans le parterre nous exprime la splendeur du prochain été.

Le colibri se régale dans chaque jardin parfumé et orné de tons diaprés. Pour lui aussi, l'été lui donne l'occasion de se livrer à sa fantaisie préférée; l'exploitation des fleurs. Elles ne cessent point de me faire honneur, ces charmantes plantes, durant toute cette belle saison où la chaleur féconde du soleil sourit à leurs pétales. Les pensées, les jacinthes, les oeillets, les roses, les pois de senteur, les boules de neige et combien d'autres, se donnent la main pour étaler leur lustre et leur perfection avant la fin de l'été.

Déjà de gros nuages voyagent au firmament. L'automne est en route et effraie la plupart de mes fleurs, mais n'importe, elles ont encore mon attention . . . je m'évertue à prolonger leur existence.

Adieu, chères fleurs . . . mon divertissement sera maintenant celui de préparer votre prochaine arrivée!

Corinne GARAND,
grade XII,
St-Pierre, Man.

• • •

7e prix

La maitrise des langues

Des violons d'Ingres! En faut-il dans cette vie moderne? . . . Oui car malgré la vitesse de ce monde, on a toujours du temps libre qui doit être bien occupé. Mais les loisirs doivent être en même temps reposants et éducatifs.

Mon passe-temps est bien intéressant et, peut-être selon vous, étrange. Eh bien! mon loisir est d'apprendre des langues étrangères. Mes amies trouvent cela bien original mais moi, j'y mets une grande importance. Jusqu'ici, je n'ai appris que trois langues: anglais, français et espagnol.

L'anglais est bien facile car on trouve beaucoup de livres et de magazines écrits en cette langue et dans notre pays, on le parle couramment. La traduction du français à l'anglais est assez difficile. Toutefois, cette dernière possède beaucoup de simplicité et des règles abrégées et peu nombreuses. "Parler anglais" demande aussi un effort car je dois acquérir cet accent sans toutefois perdre mon accent français. Mais en tout cette langue est très facile à maitriser car nous faisons des contacts personnels avec les innombrables anglais qui habitent nos milieux.

Ensuite vient l'espagnol, langue très intéressante mais un peu complexe avec toutes ses règles. Je dois commencer par acquérir une idée générale de la prononciation et ensuite accomplir quelques exercices de traduction. Ceci diminue la monotonie et en même temps élargit ma connaissance des mots. Je bénéficie beaucoup de la traduction littérale en anglais. Mais le meilleur exercice est de le parler afin de me familiariser avec l'accent.

La maitrise d'une autre langue constitue partout une richesse appréciable. Plusieurs emplois exigeant des contacts constants avec le public l'obligent. Une langue étrangère peut assurer l'obtention de postes d'une séduction unique, ainsi la fonction de traducteur, d'interprète ou de professeur de la langue en cause. Les perspectives sont donc excellentes dans ce secteur et il n'y a pas lieu de craindre qu'elles s'obscurcissent d'ici des générations! Etre trilingue ou polyglotte donne aussi l'occasion d'entrer en contact avec des peuples étrangers afin de les connaitre personnellement, de découvrir leur histoire et leurs traditions, etc. . . Tout cela agrandira mes connaissances. Je crois bien que, avec les progrès modernes, on aura besoin de la maitrise de diverses langues.

J'aime beaucoup ce passe-temps parce qu'il possède une grande valeur et aussi à cause de son importance dans ma carrière. Tout en me reposant, je me réjouis d'apprendre quelque chose d'utile me permettant l'accès à des fonctions diverses et intéressantes au Canada et à l'étranger. Faut-il en dire davantage pour souligner à quel point une compétence dans une autre langue que la sienne, est une immense richesse à notre époque?

Yvette BELL,
grade XII,
St-Pierre, Man.

(La composition gagnante des grades 5, 6, 7 et 8 parait en première page. Les autres paraitront dans votre page la semaine prochaine.)

Le Hockey

Chère cousine Josette,

Je vous écris quelques mots en réponse à votre demande dans le journal, pour des compositions sur le gouret.

Le gouret se joue sur la glace. Ce sont surtout les garçons ou les hommes qui s'adonnent à ce sport.

C'est un jeu bien intéressant quand on connait les devoirs des joueurs et les lois du jeu. Dans les lois, on lit qu'on imposera une punition à un joueur pour avoir retenu, mis en échec illégalement, avoir accroché, fait trébucher, tenu, le bâton trop élevé et avoir éloigné. Le jeu sera arrêté lorsqu'on passe la rondelle à un compagnon, la longueur de deux lignes, ou qu'un compagnon passe la ligne bleue dans la région de l'adversaire et qu'on envoie la rondelle par-dessus la ligne.

Le jeu de gouret consiste en trois périodes de vingt minutes. Quelques fois, quand les points des équipes sont égaux, le jeu est prolongé de dix minutes. Dans chaque équipe on nomme des hommes pour organiser et entrainer les joueurs. Parmi les joueurs il y a un capitaine et deux assistants pour discuter les différends. Une ligne est formée de cinq joueurs qui doivent être sportifs et honnêtes. Le gouret est mon jeu préféré parce que c'est un jeu actif, intéressant, que tout notre corps y est en exercice, et que ça forme la volonté, le caractère.

Léopold CASAVANT,
grade IX,
Legal, Alta.

• • •

Tous les garçons qui aiment le gouret sont mes amis.

Albert FRANCOEUR,
grade VIII,
Victoire, Sask.

• • •

Pour être un bon joueur il ne faut pas jouer durement ni tricher . . . Le gouret est un jeu qui nous apprend à jouer avec d'autres gars.

Jean MONTPETIT,
grade IX,
Legal, Alta.

• • •

Je suis attaché au hockey plus qu'à tous les autres sports, parce que ce jeu m'apprend à développer mon caractère et mon esprit de sociabilité.

Rémi CYR,
grade IX,
Legal, Alta.

• • •

Ce sport exerce ma volonté et développe mes muscles. Je n'ai pas besoin d'ajouter davantage pour vous convaincre que ce sport comme occupation secondaire pour les étudiants est idéal!

Albert GRIMARD,
grade X,
Prud'homme, Sask.

• • •

Ce jeu de hockey n'est pas trop rude si on observe les règlements.

Grant BERNARDIN,
grade VI,
St-Charles, Man.

Histoire sainte

Le bon vieux curé est en train de raconter l'épisode évangélique de Jésus perdu dans le temple. Les enfants écoutent avec attention.

— Et que pensez-vous que Joseph fit quand il s'aperçut que l'enfant Jésus n'était plus avec lui?

Une petite voix répond:

— Il a sans doute promis un lampion à saint Antoine.

La voix du peuple

La campagne électorale battait son plein. Tout le monde discutait politique.

— Que pensez-vous des deux candidats, en présence dans votre comté? demandait-on à un vieil électeur.

— Je les connais l'un et l'autre, de répondre le brave homme. Et je remercie le Ciel à la pensée qu'il n'y en aura qu'un seul d'élu!

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7



1. Lorsque Philippe arrive en Samarie, il y trouve un singulier personnage: "Simon le magicien", célèbre par les prodiges qu'il accomplit. On le voit ici lisant l'avenir dans une coupe. Ce procédé était en usage chez les juifs, car la Bible nous dit que Joseph, en Egypte, fit mettre dans le sac de Benjamin la coupe dont il se servait pour la divination. A côté de Simon le magicien fument les parfums magiques qui procuraient sans doute une sorte d'hypnose.



2. On a conduit chez Simon une femme malade pour qu'il "chasse le mal" avec ses enchantements. Le sorcier a composé un philtre pour la guérir; des ingrédients divers sont mêlés dans la coupelle, il prononce sur eux une formule incantatoire, destinée à leur donner un pouvoir curatif. D'où venait ce pouvoir? . . . Visiblement du démon.



3. Simon entend parler des miracles accomplis par Philippe; intrigué, il s'attache aux pas de l'apôtre afin de constater par lui-même la vérité des prodiges. Il est émerveillé et décide d'en surprendre le secret; pour cela il écoute attentivement les enseignements. Le voici, le visage anxieux, tâchant de découvrir dans les paroles de Philippe le secret des prodiges qu'il lui a vu accomplir si aisément.



4. Voyant que pour pénétrer plus avant dans les arcanes de la doctrine, il faut recevoir le baptême, il demande à y être admis et fait montre d'une hypocrite ferveur. Dans l'eau d'une rivière, près d'un gué, Philippe donne le baptême par immersion. Simon est donc baptisé, et maintenant il espère arriver à ses fins.

Notes agricoles

Causons d'horticulture

La semaine dernière nous avons élaboré ensembles le plan des choses permanentes de votre parterre. Le dessin de ce beau projet sur le papier est facile à changer et à améliorer. Il peut même être désirable d'en tracer plusieurs, puis de choisir celui qui correspond le mieux aux goûts et aux exigences de la famille. Il importe de vous rappeler surtout et dès maintenant, ques les alentours de votre maison doivent être à longueur d'année, propres, bien tenus, attrayants et hospitaliers. Surtout en campagne, les abords agréables d'une demeure donnent aux visiteurs et aux passants une impression vive et durable des gens qui habitent cet endroit enchanteur.

La maison doit dominer le paysage et s'imposer comme le point d'attraction de tout le parterre. Les plantations seront donc disposées de façon à diriger l'attention vers la maison, à faire valoir ses beautés architecturales, à corriger ses défauts ou à voiler ses laideurs. Un ensemble simple, naturel, qui constitue un fond de verdure et encadre la maison de vert feuillage, est toujours remarqué et admiré. La plupart des lots de ville ne permettent pas de planter des arbres dans la partie publique du parterre; quelques groupes d'arbustes d'ornement aux coins antérieurs de la maison suppléeront à l'absence de ceux-ci. En règle général, ces masses de feuillage doivent être d'un vert tendre ou foncé et surtout proportionnées aux dimensions de la maison et de la propriété. Ainsi les maisons modernes de plein pied, requièrent des petits arbres d'ornement tels que: l'orme de Chine, l'érable d'amour, le cormier, le pommetier et l'alisier; cependant que les hautes maisons de deux ou trois étages exigent comme décoration, les superbes ormes d'Amérique, l'érable argenté, le chêne, le tilleul ou le frêne et les différentes variétés de bouleaux. Tout arbre doit être planté au moins à trente pieds de la maison. Il faut aussi prévoir que ce petit arbre de huit à dix pieds de hauteur aujourd'hui, grandira et se développera vite; sa taille, lorsqu'il aura atteint sa maturité affectera et modifiera les proportions de la maison et même celles de la propriété. A l'encontre de bien d'autres choses, cet arbre en vieillissant gagnera constamment en valeur et en beauté. Les arbres sont nos meilleurs amis, ce sont des êtres vivants que nous avons le devoir d'aimer, de protéger et de conserver.

La plus attrayante partie de votre parterre public, chers compatriotes, est certainement votre gazon. Essayez de lui donner la forme d'une ellipse aux lignes gracieuses que délimitent d'un côté quelques groupes d'arbustes bien choisis, qui est bordée près de la rue ou du chemin par une haie basse, s'il y a lieu, et qui sera limité par le chemin d'entrée de l'autre côté. Autant que possible évitez toute plantation au centre de la pelouse, ce qui la ferait paraitre plus petite et compliquerait son entretien. La petite pelouse paraitra plus grande si vous y groupez autour des lignes de démarcation, de petits arbustes au feuillage clair et léger et aux branches fines tels que: les tamaris, les potentilles. Les vastes pièces de gazon sembleront plus petites si de grands arbustes tels que les chèvrefeuilles, les lilas, les hydrangés sont judicieusement arrangés en bordure. De toutes façons, les diverses plantations au parterre doivent s'harmoniser avec les aspects environnants et y ajouter leurs apports de beauté.

Dans le cadre de ces causeries, d'autres détails seront énoncés sur le choix des arbustes d'ornement et le rôle qu'ils doivent remplir au parterre.

En terminant, chers auditeurs, permettez-moi de vous rappeler cinq grands principes qui doivent vous guider dans l'organisation de votre parterre: 1) Assurer un beau fond d'arbres à votre maison. 2) Bordez les limites de votre parterre avec des arbustes et des petits arbres. 3) Encadrez l'apparence générale, vue de l'intérieur et de l'extérieur. 4) Pourvoir la maison d'une élégante plantation de base. 5) Ne rien planter devant la façade de la maison.

Frère T. Laflamme, C.S.V.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 19 mars présenteront de 10 h. à 11 h. 30 a.m.: "Courrier du Roy" et "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre, qui mettra en vedette Edmond Taillet, chanteur fantaisiste français; The Hammond's Birds; Betty Pasco, trapéziste; "La Chanson canadienne" avec Pierre Paquette, Colette Bonheur, Rolande Desormeaux et Jacques Blanchet.

Le dimanche 20 mars, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première", de 3 h. à 4 h. p.m. Cette dernière émission présentera une oeuvre d'Adrien Bony, intitulée "A cause de ça". L'héroïne de cette histoire mélodramatique, Nelly, est une fille charmante. Elevée dans un couvent suisse jusqu'à sa vingtième année, elle retourne définitivement chez elle. Et son papa qui est aussi brave que riche, assez riche pour pouvoir mépriser l'argent, lui a préparé avec la complicité d'une vieille tante une vie délicieusement amusante. Lundi: théâtre; mardi: grand diner; mercredi: concert, et le reste et le reste!

Mais Nelly refuse gentiment. Elle préfère tenter sa chance, apprendre la "vraie vie" et, grâce à son père (après tout, on ne peut faire deux expériences à la fois: celle du travail et celle du chômage), obtient un emploi sous un faux nom. L'histoire se corse, car c'est précisément son papa qui possède et dirige la maison qui l'emploie. Et Nelly, très sportive, joue le jeu. Evidemment, les secrétaires qui l'entourent font contraste avec sa grâce naturelle et, bientôt, Nelly doit subir les grossiers affronts de ses camarades de travail. Elle n'est certes pas bête mais un tantinet naïve. Le péché par "bonnes intentions" est d'autant plus grave qu'il est inconscient. Nelly, écolière sans doute brillante en cours de morale, va servir à chacun sa leçon non sans avoir, auparavant, lâché ce cri: "Je n'avais d'autre désir que de travailler et vous avez réussi à détruire toutes les illusions que j'avais sur le travail!"

Cri superbe dans ce frais minois aux lèvres d'or.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

DES ACADIENS QUI MONTENT

CHARLOTTETOWN — La capitale de l'Ile du Prince-Edouard est avantageusement connue au Canada. Elle est sise dans un décor enchanteur. Ses citoyens sont simples et accueillants. Elle vient de se donner un maire acadien, le deuxième, sauf erreur, depuis une dizaine d'années.

L'élection de M. A.-W. Gaudet à la mairie illustre l'harmonie des rapports qui existent entre les insulaires: Acadiens, Ecossais, Irlandais, Anglais. En effet, les Acadiens ne constituent que 8 pour cent de la population de la capitale. Un autre Acadien, M. J.-Edmond Arsenault, est conseiller, ce qui donne au groupe français deux représentants sur dix au Conseil de ville.

Un autre acadien, M. Gilbert Gaudet, de Bloomfield, a été élu assez récemment président de la Fédération des Credits Unions ou Caisses Populaires de l'Ile. M. Gaudet est également secrétaire de la Chambre de Commerce de l'Ile. Enfin il a remplacé M. J.-Henri Blanchard à la Commission du district fédéral d'Ottawa.

Nos Mots Croisés

— No 130 —

Horizontalement

1—Oter le linceuil qui ensevelissait un mort.
2—Apprend par coeur. — Qui est garni d'acier.
3—Viciée. — Débarrasses les étoffes des noeuds.
4—Mouvement subit avec effort. — Dont la superficie est unie.
5—Ordre prescrit. — Désagréable à la vue. — Petit cube.
6—Choisirai de nouveau. — Qui n'est pas mouillé.
7—Petite anneau de cordage. — Assortissent les couleurs de laine.
8—Usages. — Note. — Très petite écriture.
9—Métal. — Détacher des animaux attelés.
10—En retard. — Chemin de halage.
11—Garnir un bâtiment. — Lieu de délices.
12—Enlever. — Etendue de juridiction.

Verticalement

1—Celui qui découvre. — Librement.
2—Qui tiennent une boutique de boucher. — Adresse.
3—Noms des chapitres du Coran. — Lisière.
4—Paradis terrestre. — Attirer par quelque espérance trompeuse.
5—Dit qu'une chose n'existe pas. — Attachat. — Terminaison.
6—Pronom. — Se fit voir. — Article.
7—Soutira. — Sous-genre de grives à livrée sombre.
8—Chlovoranadate naturel de plomb.
9—Se dit des branches privées de rameaux. — Première. — En les.
10—Anciennement: loup. — Sans compagnie. — De la gamme.
11—Colère. — Faire des entailles en forme de dents.
12—Portèrent vénération.

SOLUTION DU PROBLEME No 129

■ Horizontalement: 1. Peser — Essors; 2. Etoc — Futs — OA; 3. Raillère — Lui; 4. Il — Aéré — Tien; 5. Etna — Tiare; 6. Sil — Tirent; 7. Onérosité; 8. Levé — Eu — Noé; 9. Osé — Son — Rat; 10. Rues — Pâtir; 11. Iranien — Itou; 12. Eus — Née — Lent.

■ Verticalement: 1. Périssologie; 2. Etal — Inès — Ru; 3. Soi — Elèveras; 4. Eclat — Ré — Un; 5. Lento — Sein; 6. Ferais — Osée; 7. Eure — Rien — Ne; 8. Ste — Têtu; 9. SS — Tine — Rail; 10. Liât — Natte; 11. Rouer — Lotion; 12. Saines — Rut.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les séries éliminatoires débutent dans quelques jours, dans la Nationale. Ces joutes hors concours, si on peut dire, revêtent, aux yeux des enthousiastes du hockey, une importance beaucoup plus grande que les joutes disputées au cours des six mois de la saison régulière. Les éliminatoires intéressent plus de personnes que les joutes du calendrier ordinaire à cause de l'enjeu important qu'elles représentent, et aussi à cause de la tension nerveuse qui se fait sentir autant chez les spectateurs que chez les joueurs. Dans de telles circonstances "tout peut arriver", et souvent, tout arrive. Nous prévoyons des séries plus enlevantes cette année que l'an dernier, et nous choisissons les Canadiens pour remporter les honneurs de la coupe Stanley. Comment cette équipe pourrait-elle faillir à la tâche, cette saison encore, à moins, bien entendu, que des blessures sérieuses, et toujours possibles, ne viennent désorganiser le club de Toe Blake? Et ici le travail des arbitres peut jouer un rôle de première importance dans la conduite des séries éliminatoires.

Des exemples!

Les Canadiens ont donné de bonnes leçons à leurs deux rivaux les plus probables, les Maple Leafs et les Black Hawks. Ils ont rossé Toronto d'importance, à Toronto, l'emportant 9 à 4, puis ils ont passé le pinceau aux Hawks, 5 à 0 sur la glace du Forum. Ceci ne veut pas dire que les éliminatoires ressembleront à ces joutes, mais elles signifient que quand les Canadiens ont besoin de gagner ils savent le faire de façon spectaculaire. Nous serions surpris de voir les Red Wings atteindre les finales, mais le club Detroit est capable de jouer de l'excellent hockey, même s'il a l'habitude de se faire éliminer rapidement depuis quelques saisons. Chicago semble posséder la machine la plus formidable et si les Canadiens doivent rencontrer les Eperviers dans les premières rondes, on verra certainement du feu. Pour ce qui est des Leafs de Toronto ils ont été des proies faciles pour le Tricolore toute la saison et il n'y a aucune raison pour que la même chose ne se reproduise pas dans les éliminatoires. Souvenons-nous que, l'an dernier, les Canadiens n'ont eut besoin que de cinq joutes pour éliminer Toronto.

Le masque!

Le masque de Jacques Plante fera couler encore beaucoup d'encre! On a même vu des dirigeants ouvriers prendre la direction du Canadien à partie à ce sujet, et que les Canadiens gagnent ou perdent, le masque sera discuté, surtout si les Habitants perdent. Toe Blake n'aime pas le masque, c'est certain. La moyenne de Plante a connu une courbe dangereuse quand il a porté son masque, mais on attribue généralement ce fléchissement, qui lui coûtera peut-être le trophée Vézina, à un fléchissement général de l'équipe, attribuable à son tour à l'absence de Béliveau, Moore et de quelques autres joueurs de fort calibre. Personnellement nous croyons que Plante devrait décider s'il portera le masque ou non. C'est lui qui a pensé au port du masque, lui qui en a été le pionnier, lui qui a prouvé qu'un gardien de buts n'avait pas la vue obstruée par le masque, alors pourquoi demander à quelqu'un d'autre de trancher la question? Si Plante enlève son masque et que les Canadiens perdent, la direction n'aura pas fini d'entendre les récriminations des partisans des Canadiens. Toe Blake deviendra l'homme le plus conspué à Montréal et sa position ne sera pas agréable.

Un amateur!

On s'est ému, en certains milieux, de voir un gardien de buts "amateur" briller dans deux joutes de la Nationale. Nous nous demandons pourquoi? On voit souvent des juniors sauter directement à la Nationale sans que cela indique que le calibre du jeu dans la "grande ligue" en soit pour autant affaibli. On a même vu des joueurs briller pour quelques joutes et puis repartir vers les mineurs après que l'adversaire eut appris à connaitre leurs faiblesses. Pour juger du talent d'un joueur il faut plus que deux joutes et les Rangers de New-York le savent bien qui ont habilement exploité la situation contre des clubs qui menaçaient de n'attirer au Garden que les placiers et quelques partisans enragés. Rollins est retourné au jeu et rien n'indique que la direction des joueurs du Broadway ait l'intention de le remplacer la saison prochaine par un nouveau venu. La lutte se fera entre Worsley et Rollins, à moins que les Leafs de Toronto ne cèdent Chadwick aux Rangers, comme on le prétend. Au lieu de chercher à obtenir des armes contre la Nationale en exploitant ce truc publicitaire, les dirigeants du hockey amateur feraient mieux de chercher à s'entendre avec les magnats de la Nationale pour l'organisation d'une équipe canadienne, capable de remporter les honneurs aux jeux d'hiver.

Le miroir de l'âne

— Avez-vous été voir un autre médecin avant de venir ici? s'enquiert le docteur grincheux auprès de son nouveau patient.

— Non, monsieur, répond le malade. Pour être franc, je dois cependant avouer que je suis allé chez un pharmacien.

— Chez un pharmacien! . . . Ce que certaines gens peuvent avoir des idées bêtes, parfois! . . . Et quel conseil idiot vous a-t-il donné?

— Il m'a dit de venir vous consulter!

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 22

Cette fois, la jeune fille coupa net ce discours qui l'effrayait tout en l'offensant. Une sorte de frayeur indignée la soulevait toute en l'entendant prononcer, avec cette câlinerie insolente, le diminutif que, jadis, il lui avait donné quelquefois pendant leurs courtes fiançailles. Elle protesta sèchement:

— Assez! Comment pouvez-vous oser me tenir de tels propos, me jouer une si indigne comédie? J'ai tenu à venir vous parler moi-même, comme vous en aviez manifesté le désir . . .

— Et que je vous en suis reconnaissant! lança-t-il avec une chaleur feinte. Jamais je n'aurais attendu une telle générosité de votre part, après ma conduite, si odieuse en apparence!

Elle haussa les sourcils.

— En apparence?

— Oui, je ne voudrais pas avoir l'air de plaider une cause sans doute perdue d'avance, mais excusez-moi si je tiens à préciser certains points de mon attitude. Mettons que ce soit ma dernière coquetterie vis-à-vis de vous . . .

Jacquemine, impassible en apparence, se sentait vaguement détendue, rassurée par ce préambule rassurant: les mots qu'il disait semblaient annoncer une capitulation certaine; aussi, fût-ce d'un ton moins dur qu'elle protesta:

— Pourquoi ces explications inutiles?

— Peut-être pour vous laisser un souvenir moins empoisonné, une impression moins fausse . . . sur le compte de celui que vous devez haïr, mais qui souffre de se sentir méprisé.

Jacquemine secoua les épaules.

— Il faut se croire bien parfait soi-même pour oser mépriser!

— Mais n'êtes-vous pas la perfection accomplie? Comment tout ce qui fut le passé ne vous laisserait-il pas indignée?

Très nette, mais déjà pleine de confiance dans l'issue de leur conversation, elle dit:

— Ne parlons pas du passé, voulez-vous? mais de l'avenir et surtout du présent.

— Mais votre mépris, fit-il de plus en plus ardent, n'est-ce pas le présent aussi? M'auriez-vous envoyé cette aumône hier si vous ne m'eussiez pas jugé bien indigne?

— Je n'ai pas voulu vous offenser par une aumône, dit-elle, très douce, mais vous rendre un service.

— Vous avez surtout voulu, je le sais, éviter à ma famille la honte de ce que la lettre anonyme appelait "une dernière folie" . . . De quoi m'avez-vous donc jugé capable pour avoir si peur? Ah! Jacquemine, comment avez-vous pu croire que je me laisserais entraîner à quelque faute irrémissible par le jeu . . . alors que je ne jouais plus que pour effacer la faute de jadis?

Stupéfaite, hésitant à comprendre, elle demanda, suffoquée:

— Comment? Que dites-vous?

— Je dis que si j'ai joué et perdu malencontreusement presque tout votre avoir, le soir même de notre mariage, c'était par scrupule d'homme oisif, honteux de n'apporter rien dans une union où vous donniez tout: grâce, jeunesse, beauté et fortune! Oui, j'ai été gaspilleur et dissolu pendant ma jeunesse, mais du jour où je vous ai connue, du jour où vous avez accepté de m'épouser, j'ai compris combien j'avais été insouciant et coupable. J'ai regretté mon oisiveté et je me suis juré d'apporter, à mon tour, la fortune dans notre mariage. Seulement, à ce moment, j'étais encore aveuglé par mes erreurs passées. Le moyen de trouver une fortune rapide, je ne le voyais que dans le jeu où je croyais avoir trouvé une martingale merveilleuse. Si j'ai trompé votre confiance, si j'ai réalisé une partie de votre fortune, c'était, il faut me croire . . . c'était uniquement pour pouvoir, en quelques heures, la décupler et vous apporter triomphalement, à votre réveil, le luxe et l'opulence conquis pour vous! Comprenez-moi: quand j'ai emporté cet argent au casino, c'était, Jacquemine, un emprunt que je croyais vous faire . . . Je n'étais pas plus coupable, en somme, que l'industriel qui place la dot de sa femme dans son usine . . . Ce qui m'est arrivé ressemble beaucoup à certaines faillites! Mais, moi, j'ai perdu la tête; je n'ai plus osé affronter vos reproches, je me suis juré de ne reparaître devant vous que lorsque j'aurais regagné ce que je vous avais . . . emprunté et vous l'avoir rendu!

Il la regarda fixement et, très lentement il laissa tomber ces mots stupéfiants:

— Aujourd'hui, c'est fait! Je ne vous dois plus rien.

Absolument ahurie, Jacquemine balbutia:

— Je . . . je ne comprends pas très bien . . .

— C'est très simple! fit-il avec une crânerie qui ne manquait pas d'élégance. J'ai joué, j'ai gagné, et ce matin j'ai envoyé à votre banque, pour être versée à votre compte, la somme que je vous avais . . . empruntée il y a deux ans . . . augmentée des intérêts; voici le reçu!

Derrière ses cils abaissés, il épiait le désarroi visible de la jeune fille et l'espèce d'effarement dans lequel la plongeait cette révélation. Une lueur d'ironie triomphante glissa dans ses yeux, et il reprit, la voix insinuante:

— Je ne vous dois plus rien, Jacquemine. C'est pourquoi je me reconnais, maintenant, le droit de revendiquer tout! . . .

Soudain, elle perçut le danger dans la caresse de la voix étouffée, dans l'audace du regard conquérant. Le coeur affreusement étreint, bien que voulant garder son calme, elle fit un pas en arrière et posa la main sur le dossier d'un fauteuil pour s'y retenir, car elle sentait ses jambes fléchir.

— Tout? répéta-t-elle, le front hautain, la lèvre méprisante.

Il fit, lui aussi, un pas pour se rapprocher d'elle et, de plus en plus pressant:

— Oui, dit-il, tout ce que la loi m'accorde, tout ce que ma folie m'avait fait perdre: votre vie et votre affection, votre présence et votre confiance, Jacquemine . . . ma femme!

Elle frémit toute au ton de possession et, soudain, reprit tout son courage. Il lui fallait défendre, non seulement son bonheur, mais sa paix, sa liberté . . . Eh bien! elle combattrait, le front haut, courageusement.

— Ces droits que la loi vous donne, vous les avez tous perdus volontairement. Rien au monde ne peut vous les donner aujourd'hui!

— Rien? fit-il, doucement ironique. Oubliez-vous que vous êtes toujours ma femme? Légalement, rien n'est venu changer la situation, puisque vous n'avez pas demandé la séparation! . . .

Elle eut un élan désespéré.

— Et vous savez que je ne la demanderai jamais! Alors, comment pouvez-vous arguer de droits que votre conscience même doit reconnaître avoir perdus!

Il secoua la tête.

— Je n'écoute que mon coeur, qui, lui, se sent les droits de celui qui aime le plus.

— Oh! fit-elle, indignée, comment pouvez-vous dire une chose pareille, un si odieux mensonge? Comment osez-vous jouer une telle comédie? Me croyez-vous assez bête pour m'y laisser prendre? Vous vous trompez parce que vous me connaissez bien mal! Je ne suis pas de celles qui se laissent prendre au compliments comme les alouettes aux miroirs! Je ne veux pas chercher le mobile secret de votre attitude, plus odieuse ce soir qu'elle ne le fut il y a deux ans, le jour où vous m'avez abandonnée, mais je dois vous dire ceci, afin de faire cesser toute équivoque entre nous . . .

Lentement, gravement, elle scanda les mots:

— Je ne demanderai jamais la séparation, ni l'annulation de notre mariage, parce que je l'ai juré et que, moi, je respecte mes serments; mais je ne serai jamais non plus votre compagne.

Il se rapprocha encore et, la voix caressante, le regard enjôleur:

— Vous me détestez donc bien? soupira-t-il.

Les beaux yeux si francs, si droits de Jacquemine se posèrent sur les siens.

— Non, dit-elle, brave et loyale; mais j'en aime un autre!

Il pâlit un peu, serra les mâchoires, respira plus vite.

— Vous . . . vous osez me dire cela?

— Je dois vous le dire, reprit-elle fermement, afin que vous sachiez bien que je ne puis plus jamais, en aucune façon, être votre femme . . . Si vous vous entêtez à demeurer de nom et légalement mon mari, je me retirerai dans quelque communauté religieuse, puisque ma fortune reconquise me permet de vivre en faisant le bien autour de moi maintenant, mais vous ne me reverrez jamais!

Un frémissement agita le jeune homme de la tête aux pieds.

— Soit! fit-il, la voix sifflante. C'est la lutte ouverte, j'aime mieux cela! Ou lui, ou moi . . . Mais je vous préviens, à mon tour, que je ne suis pas décidé à renoncer à mes droits, à vous céder à cet homme!

— Pourquoi? demanda-t-elle douloureusement.

Il l'enveloppa d'un regard de feu.

— Pourquoi? Eh bien! je vais vous le dire, mon orgueil dût-il en souffrir . . . Parce que je vous aime, moi aussi, maintenant . . .

Elle chancela sous la révélation terrible. Malgré toutes ses défiances et ses doutes, elle sentait que cet homme disait vrai aujourd'hui, et elle le connaissait assez pour savoir qu'il ne reculerait devant rien pour faire triompher cet amour qu'il avouait et que ses regards criaient.

Elle voulut cependant lutter encore et, haussant les épaules:

— Amour bien soudain pour être réel et profond! Vous me permettez d'en douter?

— Raillez, fit-il, les dents serrées et le regard mauvais. Raillez . . . C'est vrai, pourtant, abominablement vrai! Jadis, je n'avais pas compris ce qui se passait en moi, et, cependant, votre souvenir me poursuivait comme un remords, comme un reproche, comme un regret lancinant! . . . Et, en apprenant hier de la bouche de cet homme que vous désiriez votre liberté pour l'offrir à un autre, j'ai connu le sursaut de jalousie qui devait m'éclairer . . . Quand je vous ai vue, tout à l'heure, si belle, si séduisante, mienne encore de nom et cependant perdue . . . j'ai mesuré exactement à quelles extrémités pourrait m'entraîner cette perte . . .

Elle demanda, hautaine, mais tremblant déjà pour Michel:

— Vous menacez, je crois? Eh bien! écoutez-moi . . . Jamais je ne serai votre compagne, je vous le jure! Mais je vous jure aussi que, si vous tentez quoi que ce soit contre celui qui a su conquérir le coeur que vous avez dédaigné, plus rien ne m'arrêtera alors de reprendre cette liberté que vous refusez de me rendre!

Avançant vers lui, elle continua, calme et froide:

— Si vous vous obstinez à me laisser votre nom, je saurai le respecter, mais vous ne me reverrez jamais, et celui qui attend votre décision non plus! Si vous consentez à me rendre la liberté, vous n'aurez pas d'amie plus dévouée que moi. Choisissez: l'amitié ou la haine, répondant à la justice ou à la cruauté!

— Ainsi, railla-t-il, vous appelez cruauté mon désir légitime de vous empêcher d'en épouser un autre?

— Ce désir ne peut rien avoir de légitime, étant donnée votre conduite envers moi. La seule chose légitime, dans votre cas, serait l'effacement qui rachèterait votre faute passée. Réfléchissez à la vie de renoncement et de tristesse à laquelle vous me condamnez . . .

Un instant, il la contempla en silence. Il semblait hésiter, lutter; enfin, il ferma les yeux et exhala péniblement:

— Non! je ne peux pas! Même si j'étais convaincu que là est la justice et le devoir . . . je ne pourrais pas! Même devant la menace et la mort . . . je ne pourrais pas!

— Mais pourquoi, enfin, pourquoi? demanda-t-elle, presque suppliante.

Alors, il rouvrit les yeux.

— Parce que je vous aime, dit-il sourdement. Oui, je sais bien que mon entêtement est fou et que jamais vous ne consentirez à devenir ma compagne, surtout . . . après ce soir, mais je ne peux pas me résoudre à vous donner moi-même la facilité d'être à un autre! Cela, je ne le peux pas!

— C'est bien, dit Jacquemine avec un calme affreux. Adieu!

(à suivre)



SAINT JOSEPH, gardien de la pureté

Aux périodes lointaines de notre histoire, saint Joseph semait déjà ses faveurs parmi nous. Elles éclosaient simplement, on les recevait de même et le souvenir s'en perpétuait silencieux et discret.

Sans bruit, Joseph est allé multiplier ses bienfaits: nos missions, nos communautés, nos demeures visitées par l'épreuve, l'ont reçu. Sans réclame, sans éclat, son culte s'est glissé dans nos villes et dans nos campagnes; il a gagné nos foyers les plus humbles et les plus solitaires; il s'est installé sans heurt dans le coeur des petits comme au coeur des grands, si bien qu'il n'est personne parmi nous qui ne connaisse saint Joseph et ne le salue volontiers.

Qu'était saint Joseph de son vivant? Il était ce que personne ne veut être: un souffrant, un besogneux, un priant.

Vous l'aurez vu sur les routes de l'hiver, sur les chemins de l'exil avec la Vierge et l'Enfant, sans ressources, quelquefois sans intelligences des lieux, sans desseins arrêtés, sous le coup de mystères déconcertants. Vous l'avez vu sans répit ni relâche chercher du travail, quémander son maigre salaire, économiser, se contenter d'une pauvre nourriture et d'un pauvre vêtement pour lui, la Vierge et l'Enfant. Vous avez admiré sa foi mise aux plus rudes épreuves: son Dieu, cet enfant qu'abrite l'étable, que la persécution d'Hérode trouve sans défense, que mordent les intempéries des saisons et que les nécessités de la vie assaillent!

Saint Joseph trouva le terme de ses épreuves dans le terme de sa vie. Jusqu'au bout, il n'a point murmuré, il a prié, il a accepté les situations que Dieu lui a faites. Les illusions dont nous dorons notre vie, le fatras dont nous l'entourons, il les a écartés comme il balayait dehors les copeaux de son atelier.

Saint Joseph veut nous conduire à Jésus. Sa dilection pour notre pays, ses faveurs grandissantes, n'ont point d'autre but. Ce n'est pas pour lui qu'il agit, il s'est toujours caché; mais c'est pour mieux sauver nos âmes en nous amenant, par la reconnaissance, à une vie profondément chrétienne, à la sienne.

Puisque la nôtre se déroule semblable, par ses péripéties, à celle du Charpentier, qu'elle lui devienne aussi conforme par la pratique consciencieuse des vertus chrétiennes, pratique qui ne fleurit qu'au milieu de la simplicité et de l'esprit de foi.

Ayons soif de mériter pour notre paroisse et les institutions dont l'Époux de Marie est le Père, les bénédictions divines. Témoignons à saint Joseph, qui nous sollicite avec tant de suavité, la seule reconnaissance digne de lui: celle qui nous fera reproduire sa vie dans la nôtre.

"Veille sur nous, Joseph,
gardien fidèle;
"Que dans nos coeurs
fleurissent tes vertus!
"Allume en nous la flamme
de ton zèle,
"Garde-nous purs et donne-
nous Jésus."

JOSAPHAT.

Tomates provinciales

1 T. d'olives noires Gattuso
8 grosses tomates fermes
3 c. à table d'huile d'olive Gattuso ou d'huile végétale Gattuso
½ T. d'oignon émincé
2 gousses d'ail haché
1 livre de viande à saucisse
½ c. à thé de sel
Un soupçon de poivre Gattuso
2 c. à table de persil haché

Hacher les olives. En mettre 8 entières de côté. Laver les tomates; enlever une tranche à la base et avec un cure-dents, piquer une olive entière sur le dessus de chaque tranche.

Evider les tomates, les retourner sur du papier absorbant pour les faire égoutter.

Chauffer l'huile dans le poêlon; y faire dorer l'oignon et l'ail.

Ajouter la viande et faire brunir doucement, environ 15 minutes.

Enlever le gras. Incorporer les assaisonnements, le persil et les morceaux d'olives. Farcir les tomates.

Placer dans un plat allant au four. Cuire à four modéré (375°.) de 15 à 20 minutes. Garnir avec les tranches de tomates les dernières 5 minutes de cuisson. 6 à 8 portions.

Le nombre des étudiants universitaires au Canada dépasse le chiffre 100,000

OTTAWA — Pour la première fois, selon un premier rapport du Bureau de la statistique, l'enregistrement des étudiants à plein temps, non diplômés et gradués, dans les collèges et universités du Canada a dépassé 100,000. L'estimation du Bureau pour 1959-1960 est de 102,000, soit 8.1 pour cent de plus qu'en 1958-1959, et 1.1 pour cent de plus que les perspectives d'enregistrement publiées en octobre, pour 1959-1960, par la Fondation des Universités canadiennes.

L'enregistrement des étudiants a augmenté de 7.2 pour cent et celui des étudiantes, de 11.7 pour cent. La popularité des matières suivantes a baissé: journalisme, génie forestier, médecine. Celle des matières suivantes a augmenté: musique, bibliothéconomie, éducation physique, éducation générale, arts appliqués, beaux-arts, commerce et affaires, sciences.

Où commence l'embonpoint?

A quel moment est-il temps de se mettre au régime pour maigrir? Une enquête parmi cinq millions d'hommes et de femmes révèle qu'après 30 ans, le poids idéal est de vingt livres en-dessous des tables précédemment répandues dans le public. On est "trop gras" lorsqu'on dépasse 20 livres au-dessus du poids normal.

Les tables revisées des poids normaux, incluant vêtements et chaussures, pour certains âges et certaines grandeurs, sont celles-ci:

Messieurs	5'6	5'8	5'10	6'0	6'2
30-39 ans	153	161	170	179	188
40-49	156	165	174	183	192
50-59	157	166	175	185	194

Mesdames	5'0	5'2	5'4	5'6	5'8
30-39	120	126	132	139	146
40-49	127	133	140	147	155
50-59	130	136	144	152	160

L'enquête révèle que près de la moitié des hommes et des femmes interrogés pèsent 20 pour cent de plus que leur poids normal, et que seulement 6 pour cent des hommes et 11 pour cent des femmes ne pèsent que 20 livres au-dessus du poids normal. C'est dire qu'il y a un nombre effarant d'obèses.

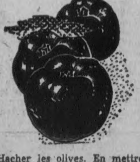
Evidemment, il faut prendre en considération l'ossature, qui peut être lourde ou légère, la race, et d'autres facteurs individuels. Mais voici le tableau des poids dans lequel se range le taux de mortalité le plus bas (car le dicton dit: 10 livres de trop, dix ans de moins):

Hommes	Petit 5'3-5'6	Moyen 5'7-5'10	Grand 5'11-6'2
30-39	115-154	115-164	135-174
40-49	115-154	125-164	135-174
50-59	135-154	135-164	135-174

Femmes	Petite 4'11-5'2	Moyenne 5'3-5'6	Grande 5'7-5'10
30-39	105-134	105-134	114-144
40-49	105-134	105-134	125-144
50-50	105-134	105-144	135-154

Les individus dont les poids entrent dans cette catégorie sont dans les meilleures conditions pour une bonne santé et une longue vie; ceux dont le poids dépasse ces tables ajouteront des années à leur existence en réduisant leur poids.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

A l'approche du printemps, il serait peut-être opportun de donner un petit conseil à la maîtresse de maison prise d'une frénésie de grand ménage. Si vous avez à coeur que votre foyer conserve son ambiance de paix et de gaieté au cours de la période du nettoyage à fond, n'allez pas vous mettre en tête de le terminer en une semaine. Echelonnez plutôt ce travail en plusieurs semaines et ayez soin de prendre un moment de détente tous les jours. Votre famille, qui, sans aucun doute, préfère le sourire d'une mère à une propreté sans frein, vous en sera reconnaissante.

✦ ❊ ✦

Un porte-serviettes à succion placé au dossier de la chaise haute de bébé sera très utile pour y déposer linge à vaisselle et débarbouillette, qui serviront aux dégâts inévitables de l'enfant.

✦ ❊ ✦

Il n'est pas nécessaire de pourvoir ses invités d'une fourchette à salade, la fourchette ordinaire est de très bon goût.

✦ ❊ ✦

Le prédicateur parlait de la mort, ce 2 novembre 1956. Mais ce jour-là, comme en maintes autres occasions, il fut objet de distraction en plein milieu de son sermon: "Mes frères, s'écria-t-il, vous mourrez tous, c'est certain. Et moi aussi . . . peut-être".

✦ ❊ ✦

Si vous avez de la sariette dans l'armoire de la cuisine, ajoutez-en une pincée aux fèves que vous faites cuire. Elle leur donnera une nouvelle saveur.

✦ ❊ ✦

— La voix de la conscience, c'est le tic-tac d'horloge qu'on oublie dans le bruit du jour, mais qui s'exaspère dans le silence et l'obscurité de la nuit.

Marcel PREVOST.

✦ ❊ ✦

Ne laissez jamais traîner sur la table, à portée des petites mains les grands couteaux bien aiguisés, couteaux à pain ou de cuisine. C'est un danger perpétuel.

✦ ❊ ✦

On enseigne aux nouvelles recrues les moyens de s'orienter la nuit.

— Voyons, dit le capitaine, à l'un d'eux, pour savoir si la leçon a été comprise, lorsque vous avez l'étoile polaire devant vous, qu'est-ce que vous avez dans le dos?

— Mon . . . sac, mon capitaine.

✦ ❊ ✦

Assurez-vous de toujours placer une quantité suffisante de fruits et de jus de fruits sur les menus du déjeuner. Heureusement, les jus d'oranges, de pamplemousses et de tomates en conserve gardent presque tous leur vitamine C. Notre organisme a besoin d'une certaine quantité de cette vitamine tous les jours.

✦ ❊ ✦

L'acné est un problème de croissance. Cette maladie de peau embarrassante s'attaque aux adolescents. On améliorera la situation en se lavant bien la peau avec de l'eau chaude et du savon doux. Il vaut mieux s'abstenir de pâtisseries riches, de liqueurs gazeuses et d'aliments frits.

✦ ❊ ✦

Si l'enfant avale quelque médicament destiné aux adultes ou quelque produit chimique domestique, il peut s'empoisonner. Dans ces cas-là, il faut téléphoner immédiatement au médecin et lui donner le nom de la substance en cause.

✦ ❊ ✦

Wou! . . . Wou! . . . Wou! . . . Un pédant s'amène dans un petit magasin et demande d'un air hautain:

— Avez-vous, dans cette misérable boutique, des biscuits pour chiens?

— Certainement, répond le commis avec son plus beau sourire. Désirez-vous les manger sur place ou dois-je vous faire un paquet?

✦ ❊ ✦

— C'est un grand acte de charité de réconforter les âmes tristes, de consoler les affligés, d'apporter un rayon de soleil à toute misère.

Dom. I. Van Houtryve, O.S.B.



Q. — Voulez-vous bien me dire ce que signifie, dans les recettes de gâteaux, l'expression "défaire le beurre en crème"? Aussi, lorsqu'on fait un travail de broderie, doit-on dédoubler le coton ou s'en servir tel qu'il est dans l'écheveau? Je vous envoie un échantillon de celui dont je me sers. Merci pour vos bonnes réponses, j'apprécie votre courrier que je lis chaque semaine. — UNE APPRENTIE EN TOUT.

R. — C'est à moi de vous remercier, chère Madame, de vos bonnes paroles. Défaire le beurre en crème veut dire l'amollir à l'aide d'une fourchette ou d'une cuiller jusqu'à ce qu'il ait la consistance de la crème fouettée, afin de faciliter l'incorporation du sucre et des autres ingrédients et assurer la légèreté de la pâte.

Vous pouvez défaire l'écheveau et vous servir du nombre de fils qui conviennent au genre de broderie que vous désirez faire. Moins vous prendrez de fils, plus le travail sera fin. On donne généralement dans le patron les indications nécessaires. Pour les travaux en couleur, on emploie deux ou trois brins généralement.

• • •

Q. — Mon fiancé et moi devons nous marier au mois de juillet. Nous avons l'intention d'avoir la cérémonie vers neuf ou dix heures. Elle sera suivie d'un dîner pour les deux familles seulement. Je désirerais porter une robe blanche de longueur trois-quarts, et mon fiancé endosserait un costume noir. Pourriez-vous me dire si cela serait convenable et s'il vaut mieux avoir une demoiselle et un garçon d'honneur? Si oui, que devraient-ils porter? Où pourrais-je m'adresser pour faire lire mon caractère par mon écriture? Merci beaucoup. — UNE LECTRICE.

R. — Puisque vous porterez une robe assez courte, il me semble qu'il serait préférable que votre fiancé choisisse un costume gris pâle en tissu léger, car, au milieu de l'été, le noir paraîtrait un peu chaud. S'il préfère le foncé, un costume en soie bleu marine serait des plus élégant. Il n'est pas du tout obligatoire que vous soyez accompagnés de garçon et de demoiselle d'honneur. Si vous décidez d'en choisir, la demoiselle devrait porter, comme vous, une robe de longueur trois-quarts, mais de teinte pastelle, et le monsieur, porter un habit semblable à celui du fiancé autant que possible.

Je regrette de ne pas pouvoir vous recommander de graphologue. Je n'en connais pas.

• • •

Q. — Ma petite fille doit être bouquetière à un mariage dans notre famille prochainement. Doit-elle porter une robe longue ou une très jolie robe courte? Doit-elle avoir un bouquet de fleurs, et si oui, qui doit les acheter? En quoi consiste son rôle? — MAMAN.

R. — La petite bouquetière ne joue qu'un rôle de parure. Elle n'a qu'à entrer et sortir de l'église devant la mariée et se tenir auprès d'elle durant la réception quand les invités viennent féliciter les mariés. On ne met à peu près plus, même pour les mariages de grand apparat, des robes longues aux fillettes de cet âge. Une très jolie robe de mousseline ou d'organdi, bouffante, sur crinoline, est très appropriée; des fleurs dans les cheveux et un petit bouquet de fleurs complètent la toilette. Le marié paie toutes les fleurs du cortège nuptial.

• • •

Q. — Croyez-vous qu'il soit dommageable pour les cheveux de se donner souvent des permanentes à la maison? ISABELLE.

R. — Ces permanentes ne sont pas dommageables, pourvu que vous employiez des bons produits et que vous suiviez les instructions à la lettre. Comme elles sont quelquefois un peu desséchantes, il est bon d'employer un peu de lanoline entre les permanentes. On ne doit pas les donner plus souvent qu'à des intervalles de quatre mois.

Quant à votre autre question, je n'ai pas la compétence pour vous conseiller. Consultez au plus tôt un spécialiste. Votre cas est sans doute bénin, mais il ne faudrait pas laisser le mal dont vous souffrez progresser, car alors votre condition pourrait devenir très grave. Demandez à votre médecin de famille de vous recommander un spécialiste. Ne tardez pas.

LOUISE.

Notre français

Mots impropres, expressions fausse

Automobile: —

Un "jack" se traduit par crie ou lève-auto.

Un "crank" se traduit par manivelle.

Une "gear" se traduit par engrenage.

Un "bumper" se traduit par pare-choc.

Un "fan" se traduit par éventail.

Un "windshield" se traduit par pare-brise.

Une "spark-plug" se traduit par bougie d'allumage.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

LE COCHON ET LE RENARD

Fable

par le Dr Adrien Plouffe

Maître Cochon avait un estomac
D'une capacité sans pareille.
L'animal aux larges oreilles
Ne savourait les jours qu'aux plantureux repas.
Tout l'idéal goulu de ses ancêtres
Logeait apparemment
Chez ce gourmand!
Son gaster n'eut jamais de répit un moment!
Les bons conseils il les envoyait paître
Et le docteur Renard avait beau s'escrimer
Contre le goinfre, au nom de la savante hygiène.
Notre gros ami ne voulait pas désarmer.
Le régime était une chaîne
A laquelle il vouait une solide haine.
Plus le docteur Renard sermonnait son client
Et plus notre héros semblait impatient
A remettre sa hure dans l'auge!
Cela jauge
L'entêtement
Du compère. Il mangea tellement
Qu'il mourut de gastrite comme
Il arrive souvent à ses frères les hommes.

MORALE

Si vous aviez su prendre en bonne part
Les utiles conseils du professeur Renard,
Vous auriez mis un terme à votre goinfrerie,
Maître Cochon, et vous seriez encore en vie!
Quand on fait un dieu de son estomac
Et qu'on ne possède pas
Le sens de la mesure à l'heure des repas,
On prend un avion pour aller au trépas.

Adrien PLOUFFE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 49

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AMELIOREZ VOTRE SITUATION! Vendez à domicile, produits de beauté, vitamines réputées, toniques, produits culinaires, essences, etc. . . Revenu régulier possible de plus de $75 par semaine. Familex, Dépt. M-3, 1600, Delorimier, Montréal.

URGENT
On demande immédiatement 2 gardes-malades diplômées pour l'hôpital Notre-Dame. Salaire initial: $295. Semaine de 40 heures. Chambre et pension à l'hôpital, si désire. S'adresser à Mlle Cécile Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 62. 49-612-49C.

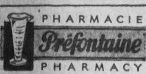
OCCASION POUR MEDECIN CANADIEN-FRANCAIS dans le village de St-Pierre, Man. Toute demande d'information doit être adressée au Président du bureau de direction de l'hôpital de Salaberry, St-Pierre, Manitoba. 49-616-49C.

FRANZ STAINIER, PEINTRE DECORATEUR, cherche travail à l'heure ou au contrat. Estimations gratuites. Signaler: CEdar 3-2314. 45-554-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625



Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de 1960 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO
Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ON DEMANDE homme d'expérience, Canadien français, pour travail sur ferme mixte. Machines modernes. Commencerait 15 mars. S'adresser à Emilien Préfontaine, Lisieux, Sask. 48-589-50P.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Près hôpital. 47-583-49C.

A LOUER — Norwood. Près autobus. Logis: 2 pièces pouvant servir comme 3. Réfrigérateur et "rangette". Possession: 1er avril. Signaler: GLobe 3-1711. 48-591-49C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. Signaler: CEdar 3-4757. 48-593-49C.

A LOUER — St-Boniface, 166, rue Despins. Près hôpital. Logis: 4 pièces meublées. Signaler: CEdar 3-5122. 49-603-50C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Libre: 1er avril. Signaler: CHapel 7-4439. 49-604-50C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. 1er étage. Signaler: CEdar 3-1686, après 4 h. 49-608-50C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 2 pièces meublées. Poêle, évier, eau courante, armoires, etc. 49-611-49C.

A VENDRE — St-Norbert. Angle route no 75 et rue de l'Eglise. Magasin: épicerie et viande. Aussi, à Lorette, Magasin général. S'adresser à Jos. Grégoire, Lorette, Man. 49-602-50P.

A VENDRE — St-Vital. Près église St-Eugène et autobus. Maison: 4 pièces. Garage. Chauffage: huile. Très bon état. Pas d'agents. Signaler: ALpine 3-8387. 49-607-50C.

ON DESIRE louer pour 1er avril ou 1er mai. Maison de 4 ou 5 pièces. Préférablement à St-Boniface ou Norwood. Signaler: CHapel 7-4063 après 6 heures. 46-573-T.F.

DEVANT DEMENAGER EN VILLE voudrais acheter "chanty" ou bungalow: 4 pièces. Paierais comptant. S'adresser à Boite 544, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-544-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Logis: 4 pièces au 1er, grande cuisine moderne. Logis: 3 pièces au 2e. Salle de bain aux 1er et 2e. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage double. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-3134. 45-559-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appeliez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

CHANCE EXCEPTIONNELLE
Une importante compagnie manufacturière canadienne et américaine demande un gérant de district pour cette région. Salaires exceptionnellement élevés. Ligne d'affaires permanente. Automobile indispensable. Connaissance et expérience agricoles importantes. Cours d'entrainement donné aux agents. Ecrivez à Boite 84, London, Ontario.

A VENDRE — St-Vital. Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. Garage. Prix: $8,500. $2,000 comptant. Balance facile. Signaler: GRover 5-1876. 49-610-49C.

A VENDRE — Machine à coudre à pédale "Singer". Très bon état. Signaler: WHitehall 3-3937. 49-613-49C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique et autobus. Grande maison: 4 chambres à coucher. $6,000 comptant. Balance à termes. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8621. 47-577-T.F.

A VENDRE — Norwood, 166, rue Kitson. Réfrigérateur "Viking" 1958. 9 pieds cubes. Etat neuf. Signaler: CEdar 3-4545. 49-615-50C.

A VENDRE — Maison: 1½ étage, 6 pièces. Lot de rivière: 6 acres sur bon chemin possédant autobus pour transport des enfants. Environ 1 mille de l'église catholique et du High School. S'adresser à Boite 15, Ste-Anne. Téléphone: GArden 2-5125. 48-601-49P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT POUR VOTRE MAISON ou votre commerce, appeler H. L. Ledoyen, CHapel 7-6350, A. C. Desaulnier, CHapel 7-6964. Bureau: GLobe 3-4745. 47-586-50C.

SELECT HOME REALTY,
209 édifice Kresge
Téléphone: WHitehall 3-0581
Comptant requis $1,500. Hypothèque 6% N.H.A. de $11,700 jusqu'à $16,600. situées Windsor Park, Pulberry District St-Vital, Transcona, Fort Garry, 5 à 7 pièces, ultra-modernes, salles de bain colorées. Pour information, appelez le soir:
Mme Haitalin CH 7-1381,
M. Smalwood JU 2-6925,
M. Foubert WH 3-3000
M. Denné WH 3-6267.
48-594-49C.

A VENDRE
A la plage — Magasin général, poste d'essence, maison: 6 pièces. Prix comprend tout l'équipement du magasin, 2 lots et autres bâtisses. Comptant requis: $15,000. Balance: hypothèque libre au vendeur. Excellente occasion. Agent exclusif: M. J. C. Campeau. Appelez: Whitehall 2-8248, le jour; GLobe 3-7392, le soir.
CRABB & COMPANY, LTD.
290, rue Garry, Winnipeg
Fondé en 1923.
48-598-49C.

A VENDRE
Bonnes fermes — District français., $40 l'acre, sans bâtiments. Avec bâtiments, $50 et plus. Entièrement cultivées, pas de roches. Plusieurs à voir.
Seul garage dans petit village — Bon chiffre d'affaires. Complet. $16,000 à termes.
Ferblanterie — Avec équipement complet et stock. Pelle à fossé mécanique "John Deere". Maison moderne. $22,000. 40% comptant.
30 milles au sud de Winnipeg — Maison: 8 pièces, garage, remise, étable. Lot: 9 acres. Grand jardin. Revenu annuel comptant: $900. Prix raisonnable. Signaler: St-Pierre 316-14.
EDOUARD HEBERT REAL ESTATE
Carey, Man.
49-607-50P.

A VENDRE
Transcona — Bungalow. 3 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: huile. Près écoles catholiques et magasins. Grand lot. Possession immédiate.
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 42' x 120'. Garage. Près autobus et magasin. $6,800.
St-Boniface — 2 maisons, sur lot: 60' x 120'. Une de 9 pièces et une de 6. Près écoles. Bon revenu. Comptant considérable requis.
St-Boniface — Quadriplex. 4 ans. 1 logis: 5 pièces et 3 de 3 pièces. Bonne localité. Bon revenu. Entrée privées.
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
49-614-49C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — Près hôpital. $10,500. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Maison appartement: 5 logements. 9 ans. Revenu mensuel: $445. Chauffage: eau chaude, huile. Près école et autobus. Comptant requis: $12,000. Balance à termes.
St-Boniface — Près école Provencher. $8,850. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine et salon. 2 chambres à coucher. ½ cave. Chauffage: huile, neuf. Garage. Comptant substantiel.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison pour famille: 7 pièces. 4 en bas, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: substantiel. Balance: hypothèque libre.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 8 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
St-Norbert — Très belle location. Grand lot de rivière. Près école et église. Maison: 5 pièces. Grande cuisine. Salon: 13' x 24'. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Eau de ville et égouts. Chauffage: eau chaude à l'huile. Comptant requis: substantiel.
Richer, Man. — 30 milles de Winnipeg. Belle terre: 200 acres. Maison: 8 pièces. Etable: 28' x 40'. Entrepôts pour grain, etc. Bon puits. Prix: $5,000. Enchangerais pour maison de ville.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
47-582-49C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
43-536-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Papineau Hardware
1095, chemin Pembina, Fort Garry
Téléphone: GLobe 2-6536
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
Robert W. & René Papineau, propriétaires

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A la Maison de Retraites

La vente des débentures atteint $200,000

Depuis deux semaines, la vente de débentures de la Maison de Retraites Inc. se poursuit sur une grande échelle et va bon train grâce à l'équipe de vendeurs qui travaillent d'arrache-pied pour en assurer la réussite. Jusqu'à ce jour (le mercredi 16 mars), leurs succès en dollars se chiffrent à $200,000. Lorsque paraîtront ces lignes, nul doute auront-ils dépassé les trois quarts de l'objectif de $300,000. Tout augure donc bien et le rythme auquel rentrent ces obligations prouve éloquemment que les fondateurs de la Maison de Retraites Inc. étaient bien avisés en lançant ce projet.

Dès l'été prochain ,la maison Villa Maria sera en mesure d'accommoder 54 retraitants à la fois, dans un cadre approprié au repos et à la méditation, car les travaux de construction avancent normalement, à St-Norbert. Tous vous êtes invités à en juger par vous-même en allant visiter la nouvelle maison et à appuyer le projet de votre encouragement et . . . de vos prêts.

Nature de ces placements

"Faites un placement sûr et profitable . . . Voyez comment vous pouvez faire fructifier vos fonds — sans risque et sans réserve" — tel est le texte qui aura attiré et retenu l'attention de nombre de personnes à qui furent distribuées depuis environ un mois des quelque 3,000 brochurettes publiées par la Maison de Retraites Inc. en vue de promouvoir sa vente de débentures. Puis, en parcourant en entier le contenu du livret, on aura remarqué divers points appuyant la véracité de l'assertion paraissant en couverture: ces obligations portent intérêt à 5 pour cent; de solides garanties financières en assurent le remboursement — soit 1) $100,000, fruit de la campagne de la Part-à-Dieu; 2) $65,000 provenant de la vente de la propriété de la Maison de Retraites actuelle; 3) des profits de l'ordre de $20,000 par année, et 4) l'appui financier de la Ligue des Retraites.

De plus, on y souligne les avantages surnaturels de ces placements que certains évaluent en crédits spirituels que "les vers et la rouille ne peuvent atteindre". L'on parle aussi de placement "facile et pratique". De fait, ces obligations se vendent en coupures de $100, **payables par versements**, si on le désire; elles sont transférables, bien qu'on puisse en fixer soi-même la date d'échéance; et elles peuvent être faites conjointement au nom de deux personnes ou en fidéi commis pour un enfant ou un protégé.

Pour renseignements, s'adresser à la Maison de Retraites, 680, rue Langevin, St-Boniface, Man.

Mlle Josette Beaubien rend visite à la Congrégation Regina Apostolorum

Pour la première fois depuis sa formation il y a environ deux ans, la Congrégation Mariale "Regina Apostolorum" tenait sa première réunion plénière, et à cette occasion jouissait de la visite d'une Congréganiste du Centre National des Congrégations Mariales à Montréal, Mlle Josette Beaubien. Cinquante personnes assistaient à la réunion, sous la présidence de M. le Dr P.-E. LaFlèche, préfet général de la Congrégaton Paroissiale du Sacré-Coeur.

Après le programme de prières et de préparation spirituelle à l'église, les membres se rendaient au sous-sol de l'école pour entendre un rapport des différentes sections: hommes, dames, jeunes étudiants et demoiselles. Les rapporteurs furent: M. Norbert Pelland, Mmes M.-A. Alary et M. A. Havens, Mlle Jeannine Maitre et M. Jacques Courchaine.

La première section à être formée fut celle des hommes. Elle fut fondée en novembre 1957. Après un modeste début, la section aujourd'hui compte 15 membres qui assistent assidûment aux réunions chaque semaine. La deuxième section à voir le jour fut celle des dames, inaugurée en mars 1959. Quelques mois plus tard, cette section donna naissance à une autre section: celles des jeunes mamans, tout récemment, deux nouvelles sections des demoiselles et des jeunes étudiants furent organisées, et avant longtemps la Congrégation paroissiale comprendra sa section des jeunes gens.

Mlle Josette Beaubien, après avoir entendu les divers rapports, se dit très heureuse de connaître une Congrégation Mariale authentique comme celle de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Elle parla de la Congrégation "Regina Mundi" de Montréal, dont elle est membre, et qui comprend 150 membres, sous la direction du R. P. Ludger Brien, S.J., directeur national des Congrégations Mariales au Canada.

En plus d'être propagandiste générale, Mlle Beaubien est responsable de la Fédération diocésaine des Congrégations Mariales de Montréal. Elle a donné un discours important au Congrès Mondial des Congrégations Mariales à Newark, N.J., au mois d'août 1959.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 20 mars, à 2 h. 30 p.m., au local habituel.

Bienvenue à tous.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Bienvenue

Oui, bienvenue à nos nouveaux Chevaliers, "sans peur et sans reproche", de Provencher, tout récemment initiés sous les bienveillantes auspices du Conseil Goulet, de Norwood. Nous leur souhaitons persévérance et assiduité. Ce n'est pas tout de devenir membre, il faut de plus participer activement à l'oeuvre par une assistance régulière aux délibérations du conseil.

Assemblée du conférencier

Et à ce sujet, ces nouveaux, ainsi que les vieux membres bien entendu, ne pourraient faire mieux que d'assister à l'assemblée de notre conférencier, frère J.-R. Doiron, le jeudi 24 mars prochain. Ce dernier s'ingénie, et avec grand succès, faut-il le dire, à rendre son assemblée des plus attrayantes par ses surprises inépuisables.

Ils ne font rien . . .!

Il nous a été donné d'entendre cette remarque au sujet des Chevaliers. Remarque d'autant plus blessante qu'elle venait de gens qui devraient savoir beaucoup mieux. "Ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas"! Cette remarque pourrait s'expliquer un peu (en se servant de grande latitude quant à la vertu de charité) par la multiplicité des organisations diverses qui existent en certaines paroisses. Et si l'on veut s'en donner la peine et examiner les choses et les individus de plus près, l'on s'apercevra que ceux qui font de l'ouvrage sont justement des gens qui sont membres des Chevaliers de Colomb. Un peu de réflexion s'impose. Ainsi, tout récemment, une assemblée très importante avait lieu, réunissant des représentants de 35 paroisses du Grand-Winnipeg. En autant que je le sache, aucun des assistants n'y était à titre de Chevalier de Colomb. Et sans connaître personnellement chacun des représentants, j'en connaissais assez pour déclarer que tous ceux là en étaient. Quant aux quelques inconnus, il est probable qu'il en était de même.

Maisons religieuses

Vous est-il arrivé de chercher fiévreusement dans l'annuaire téléphonique, le numéro d'une institution religieuse? Le problème: sous quel en-tête peut-on trouver ce numéro? Grâce aux Chevaliers, les pages jaunes de l'annuaire démontrent les numéros des différentes paroisses et c'est déjà quelque chose. Mais le frère J.-R. Doiron, voulant remédier à la question concernant les institutions religieuses, a donné avis de motion en vue d'un annuaire qui contiendrait cette information. Qu'en pensez-vous?

BISTOURI.

Nouveau provincial . . .

(Suite de la première page)

cours classique au collège de Gravelbourg, il prit le saint habit à St-Laurent le 14 août 1936 et y prononça ses premiers voeux le 15 août 1937. Il prononça ses voeux perpétuels à Lebret le 8 septembre 1940 et y fut ordonné prêtre le 29 juin 1942. De 1943 à 1958, il fut professeur, puis économe local au collège de Gravelbourg. C'est au mois de janvier 1958 qu'il fut nommé économe au scolasticat de Lebret et missionnaire dans la région. Au mois de décembre dernier, il vint au noviciat de St-Norbert, comme économe local et en charge de la construction de la nouvelle Maison de Retraites Fermées.

A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow en stuc: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Taxe: $147. $10,900.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Chauffage: huile, neuf. $10,500 à termes. Possession: 1er avril.
Norwood — Duplex: 4 et 3½. 2 cuisinières électriques. Réfrigérateurs. Salle de jeux au soubassement. $17,700 à termes.
Près hôpital — Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de service. Chauffage: huile, moderne. Garage.
Rue St-Jean-Baptiste — Maison moderne: 2 chambres à coucher. Taxe: $167. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.
St-Boniface centre — Magasin: épicerie et viande. 4 pièces pour propriétaire. Chiffre d'affaires mensuel: $6,500.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
49-609-49C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.
Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Près bureau de poste, St-Germain — Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. Prix: $6,000.
Bâtiment — 24' x 34' pour être déménagé. $1,700.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
47-581-49C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MGR. J. CLOVIS PAILLE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Chaplain, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of April, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of March, A.D. 1960.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

THE WAWANESA MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée à la Séance actuelle ou à la Séance suivante du Parlement du Canada pour l'adoption d'un Acte incorporant une compagnie d'assurance-vie mutuelle sous le nom de "THE WAWANESA MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY" dans le but de négocier en affaires d'assurance-vie, assurance personnelle contre accident et assurance contre la maladie et en général assurance-vie sous toutes ses formes et aspects. Winnipeg, Manitoba, ce 15e jour de mars 1960..

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
avoués pour les Requérants.
209 Bank of Nova Scotia Building, Winnipeg 1, Manitoba.

NORTHERN PIPE LINE COMPANY

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session ou à celle qui suivra immédiatement pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom de Northern Pipe Line Company pour construire et faire fonctionner des pipe-lines inter-provinciaux ou extra-provinciaux pour le transport de tout gaz naturel ou artificiel et d'huile brute et autres liquides et gaz hydrocarboniques au Canada ou hors du Canada, conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

DATE à Regina, Saskatchewan, ce premier jour de mars 1960.

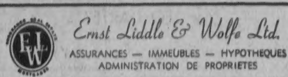
MacPHERSON, LESLIE & TYERMAN,
conseillers juridiques des demandeurs,
2236, rue Albert,
Regina, Saskatchewan.

TOUT ASPIRATEUR OU POLISSEUSE A PLANCHER
complètement remis à neuf **$4.95**
cette semaine seulement
CITY VACUUM SERVICE
Signalez
le jour: WHitehall 2-1661
le soir: GRover 4-4047

DÉBUTE JEUDI
La comédie classique de Ben Jonson
dirigée par John Hirsch,
avec, en vedette,
Glynne Morris et Desmond Scott
Volpone
Billets: $1.90, $1.50, $1.00
CELEBRITY BOX OFFICE
Réservations: WHitehall 2-3683
Présentations du 17 au 26 mars
Théâtre Beacon
rue Main, Winnipeg.

Embellissez!
Pour embellir votre parterre et organiser votre jardin fruitier, soyez sage et prudent!
Commandez seulement des plants rustiques, adaptés au sol et aux conditions des Prairies Canadiennes.
Demandez notre Liste de Prix 1960
COMMANDEZ DE BONNE HEURE
MAISON SAINT-JOSEPH
Département de l'Horticulture,
Otterburne, Manitoba.

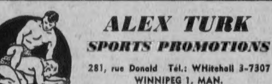
N'achetez jamais un appareil électrique avant de voir les produits GENERAL ELECTRIC chez
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1425



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" de très bonne qualité
100 livres . . . $3.50
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CASTLE 2-6377

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $5.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525



ALEX TURK
SPORTS PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à 8 h. 30 le mercredi 30 mars 1960 à l'Arena de Winnipeg
COMBAT PRINCIPAL (combat-équipes) • Whipper Watson • Ilio De Paolo VS Gene Kiniski Don Leo Jonathan
2 CHUTES SUR 3 OU 1 HEURE
COMBAT SEMI-FINAL: Frank Townsend vs Hans Schmidt
UNE CHUTE OU UNE HEURE
COMBAT SPECIAL: Hans Herman vs Tiny Mills
1 CHUTE OU TROIS QUARTS D'HEURE
COMBAT D'OUVERTURE: "Tennessee" Campbell vs Joe Pazandak
1 CHUTE OU 1 DEMI-HEURE

MAISON DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ
SYSTEMES SONORES ET D'INTERCOMMUNICATION POUR USAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE . . .
Service complet de **DISQUES** français et anglais
Venez au magasin ou écrivez-nous.
Nous serons heureux de vous servir . . .
ARBUTHNOT AUDIO ELECTRONICS LTD.
135, rue Marion, St-Boniface Tél.: CEdar 3-4941
LE MAGASIN EST OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES.
"Ici on parle français"



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949